

GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 25 F BIMESTRIEL N° 30 — NOVEMBRE-DECEMBRE 1986

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 30

novembre-décembre 1986

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER

Directeur de la publication :
Georges POTVIN

Secrétaire de rédaction :
Pierrette COUDRAY

Avec la collaboration
pour ce numéro de
Guy Citerne
Georges Potvin
Pierrette Coudray
Raymond Carré
Julien Papp
Serge Jouin
Georges Pelletier
Charles Jacquier

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France

Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux

Impression :
27 Offset-Gravigny

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : Le grand dévidoir. Outre les tuyaux, il amène sur les lieux du sinistre tous les accessoires alors utilisés. **Au feu — Albert-Lévy — 1891.**

EDITORIAL

Une large part de ce numéro est consacrée à l'histoire des "soldats du feu". Des "siphoni" romains aux sapeurs-pompiers organisés de la fin du 19e siècle, le chemin fut long et lentement parcouru. Par périodes, semble-t-il, l'homme se résignait à voir l'incendie ravager ses maisons, ses villes — comme aujourd'hui ses forêts.

C'est que, de tous temps, les religions ont fait planer sur leurs fidèles la peur du fléau, de la punition divine, renforçant ainsi leur pouvoir d'intercesseurs, souvent lié au pouvoir temporel. Ces fléaux, ces témoignages de la colère des dieux, ce furent les grandes épidémies, pestes, choléra — récemment le SIDA, dont Marcel Jullian soulignait dernièrement (1) qu'il avait eu un rôle dénonciateur de "perversions", avant qu'on ne découvre, hélas, qu'il peut frapper pratiquement n'importe qui... Ce furent aussi les nuées de sauterelles, les vagues de chaleur ou de froid intenses, les grands incendies. Tout ce qui, venant de la nature, terrorise, en un temps ou l'autre, été présenté comme juste malheur dû aux populations trop peu croyantes, ou trop crédules.

Entre les périodes où le feu était encore plus craint qu'utile, les hommes cherchaient à mieux maîtriser le cadeau de Prométhée. Les moyens ne changèrent guère de l'Antiquité jusqu'en 1860, où apparut la pompe à vapeur. De nos jours, les sapeurs-pompiers, qui paient cependant toujours un lourd tribut au feu, ont acquis une réelle efficacité et maîtrisent parfaitement, grâce à un dur entraînement (bien méritoire chez ces volontaires), les moyens modernes mis à leur disposition. Du moins leurs aïeux possédaient-ils, à défaut de moyens, un égal dévouement, un égal courage.

Ainsi, devant chaque danger naturel qui menace les hommes, ceux-ci ont-ils le choix entre diverses attitudes : résignation, utilisation au profit de quelques-uns, affrontement courageux. C'est de ceux qui ont fait ce dernier choix à propos du feu que nous parle aujourd'hui *Gavroche*.

G. Potvin

(1) Emission "7/7", TF1, dimanche 18 janvier.

Les fluctuations du dollar ou du mark n'y sont sans doute pour rien (encore que...) mais, tous comptes faits, le prix de *Gavroche* nécessite un petit réajustement. Cela nous désole ; comment faire autrement cependant pour payer nos fournisseurs ?

A partir de janvier 87, donc, l'abonnement pour un an passera de 120 à 130 F. Le prix d'achat au numéro ressortant à 150 F pour l'année, et l'abonnement de soutien restant à 150 F.

Les amis de *Gavroche* comprendront cette nécessité, et nous les-en remercions.

Deux mille ans de lutte contre l'incendie

L'histoire des "sapeurs-pompiers"



Chaque été, plusieurs milliers d'hectares de forêts brûlent dans le Midi de la France ; chaque été, les sapeurs-pompiers paient de leur peine, de leurs blessures souvent, de leur mort parfois, le prix de la lutte contre le feu.

Ailleurs, des immeubles sont ravagés par l'incendie, des bâtiments industriels sautent, des dépôts sont la proie des flammes...

L'homme, ''maître du feu'', verse toujours un lourd tribut à sa conquête lorsqu'elle se transforme en fléau. Rien d'étonnant à ce qu'il ait cherché depuis toujours à en limiter les dégâts. Mais sait-on que le premier corps organisé de pompiers a été créé à Rome, voici dix-neuf siècles ?

Le culte du feu occupe une place importante dans toutes les anciennes religions. Les religions européennes n'y font pas exception, et les anciens Grecs, outre la mémoire de Prométhée, honoraient la déesse Hestia, représentant le feu du foyer, et le dieu Héphaïstos, représentant le feu industriel. Ce double culte trouva succession chez les Romains avec celui de Vesta et celui de Vulcain. Les vierges consacrées à Vesta (les vestales) devaient veiller, sous peine de mort, à ne jamais laisser s'éteindre la flamme sacrée qui leur était confiée.

Malgré cette adoration, les hommes avaient conscience que le feu peut également être un fléau, et il est facile d'imaginer que, dès la plus haute antiquité, les sociétés humaines se sont organisées pour sauvegarder leur vie et leurs biens.

Les premières ''légions du feu''

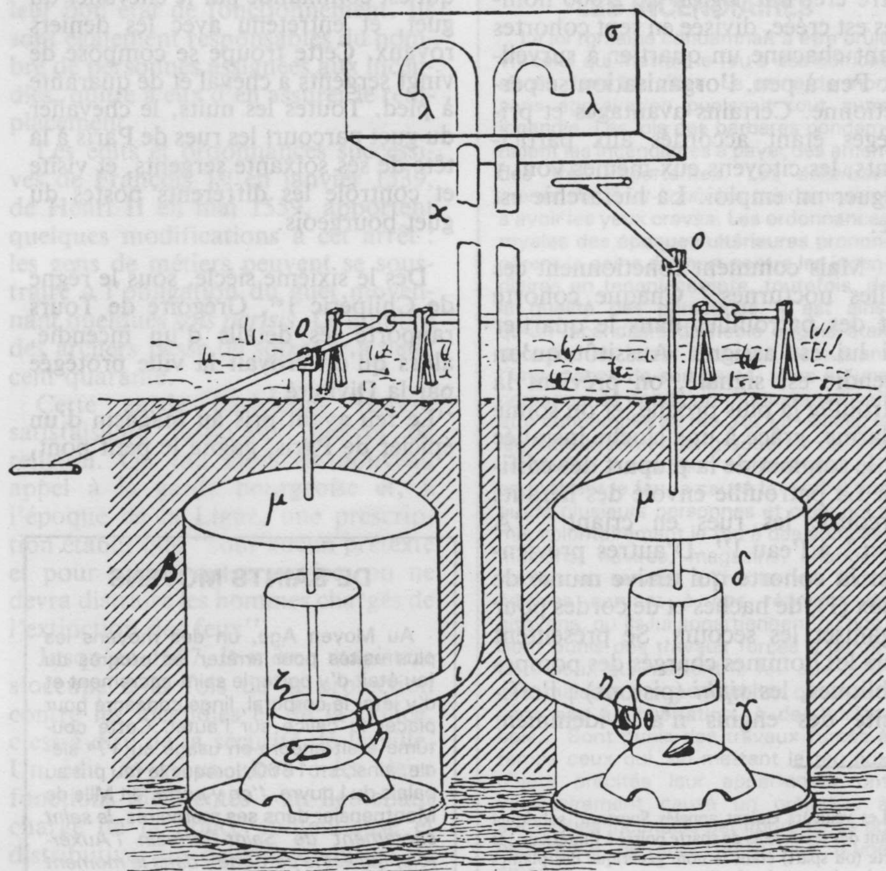
Les grandes civilisations primitives ont laissé des traces d'une organisation de sauvegarde et de secours. Les Hébreux, les Grecs, puis les Romains ont institué des gardiens chargés de faire des rondes de nuit pour surveiller les habitations et donner l'alarme en cas de sinistre. Très vite, à Rome, devant le développement de la population, on nomme des magistrats responsables appelés *triumviri nocturni*, puis *decemviri nocturni* ou *aediles incendiorium extinguendorum*, assimilés aux édiles.

Ces fonctionnaires n'ont, en fait, qu'une autorité relative sur les hommes qui sont réquisitionnés, en cas de besoin, parmi les serviteurs du domaine public ou les esclaves. Il est difficile d'éviter les vols, qui priment souvent la volonté d'éteindre un incendie.

L'empereur Auguste aura le mérite d'avoir constitué le premier corps organisé pour la lutte contre les incendies. Il va supprimer les édiles nocturnes et revêtir de leurs fonctions

La pompe de Ctésibius. Ctésibius (ou ctésibios) inventa la première pompe aspirante et refoulante, destinée entre autres utilisations à lutter contre le feu. Son invention, à peine améliorée, traversa dix-neuf siècles.

Les mécaniciens grecs



Pompe aspirante et foulante de Ctésibios

L'HERITAGE DES ANCIENS

Le premier instrument connu pour projeter l'eau sur le feu avait pour nom *siphones, siphi publici* d'où le nom de *siphonarii* donné aux hommes chargés de la manœuvre. Les différents spécimens découverts dans les fouilles laissent à penser que la soupape et les pistons n'étaient pas inconnus de nos ancêtres.

La première machine employée contre le feu est la pompe de *Ctésibius*, (du nom du mathématicien vivant à Alexandrie trois siècles avant notre ère).

Différentes éditions de Vitruve, celle de Ceserano (Côme 1521), celle de Rivius (Nuremberg 1547) donnent le dessin et la description d'une machine qui est une véritable seringue à incendie. La cathédrale de Troyes en posséderait un spécimen remontant à 1618. La tradition rapporte qu'un exemplaire aurait servi à Londres dans le grand incendie de 1666. D'autres gravures représentent les mêmes machines à l'incendie du château royal de Stockholm à la fin du 17e siècle. L'ouvrage intitulé : *Theatrum instrumentorum* écrit par Jacques Besson donne la description d'une seringue de grande dimension montée sur deux roues et mue par des manivelles. Ces machines ne donnaient, selon toute vraisemblance que des résultats médiocres, pour ne pas dire nuls. Elles étaient encore loin de remettre en cause l'usage des seaux, échelles et crochets.

les édiles curules, sous les ordres desquels sont placés six cents esclaves, chargés de faire des rondes permanentes et de combattre les incendies dès l'origine du feu. Et l'an 6 de notre ère, une légion de 2 000 hommes est créée, divisée en sept cohortes ayant chacune un quartier à surveiller. Peu à peu, l'organisation se perfectionne. Certains avantages et privilèges étant accordés aux participants, les citoyens eux-mêmes vont y briguer un emploi. La hiérarchie est née.

Mais comment fonctionnent ces veilles nocturnes ? Chaque cohorte fait des patrouilles dans le quartier qui lui est assigné. Aussitôt qu'un incendie est signalé, on prévient la patrouille la plus proche, et on sonne l'alarme, grâce à une cloche installée sur le sommet de la plupart des édifices. La patrouille envoie des hérauts parcourir les rues en criant : "A l'eau ! à l'eau !". D'autres préviennent la cohorte qui arrive munie de seaux (1), de haches et de cordes pour organiser les secours. Se présentent alors les hommes chargés des pompes publiques, les *siphi* (pistons) ; l'efficacité des engins n'a évidemment aucune mesure avec ceux qu'on utilisera dix-neuf siècles plus tard... De nombreuses villes de l'empire romain vont rapidement prendre modèle sur Rome. On observe une organisation semblable en Grèce avec ses *Nyclostrategi* (soldats de nuit), en Afrique, ainsi qu'à Constantinople, devenu le siège de l'empire romain.

Et en Gaule ?

Il semble que certaines grandes villes gallo-romaines aient adopté une semblable organisation. C'est ainsi qu'on trouve la trace de *Matricarii* à Nîmes. Et comment pourrait-on imaginer qu'une agglomération comme Paris ou, d'abord, Lutèce, ait pu traverser cette époque sans incendie gigantesque, alors que la ville était constituée de maisons en bois blotties les unes contre les autres, si elle n'avait eu une organisation propre à assurer sa défense contre le feu ?

En 595, un décret rendu par Clotaire II ne laisse aucun doute sur l'existence d'une garde de nuit. Ce guet est composé des habitants de chaque quartier : "Chaque métier devait faire le guet une fois toutes les trois semaines ; si un artisan manquait, on mettait à sa place un homme qu'il était chargé de payer..."

A côté de ce guet civil, les rois en établissent un autre, tout militaire, qui est commandé par le chevalier du guet, et entretenu avec les deniers royaux. Cette troupe se compose de vingt sergents à cheval et de quarante à pied. Toutes les nuits, le chevalier du guet parcourt les rues de Paris à la tête de ses soixante sergents, et visite et contrôle les différents postes du guet bourgeois.

Dès le sixième siècle, sous le règne de Chilpéric 1er, Grégoire de Tours rapporte les détails d'un incendie, alors qu'on croyait la ville protégée par la Divinité :

"Le feu ayant pris au magasin d'un épicier de Paris, gagna le petit pont, entre la Cité et la rue Saint-Jacques, le brûla et dévora une partie de la ville qui était alors renfermée dans l'île de la Cité : les églises et les maisons qui en dépendaient, bâties probablement avec plus de solidité, furent seules épargnées..."

Et il trouve plus loin l'explication : "Dernièrement, en réparant les fondations du pont, (le pont de la Cité) et en enlevant la boue dont elles étaient remplies, on découvrit un loir et un serpent de bronze. Dès que ces figures furent enlevées, les loirs et les serpents se montrèrent au grand nombre dans la ville, et l'on commença à y voir reparaître des incendies."

A la fin du 8e siècle, en l'absence de gardes publics, les habitants sont pratiquement abandonnés à eux-mêmes. On voit alors se former des associations laïques ou religieuses comme les *Ghildes* (2) qui avaient, à cette époque, une influence considérable.

En 803, Charlemagne va rétablir dans les grandes villes, une organisation pour la protection des bâtiments contre l'incendie, ainsi que les secours à y apporter. Un certain nombre d'habitants sont désignés pour veiller, pendant la nuit, à la sécurité de la population ; ceux qui n'obtempèrent pas à cette réquisition sont soumis à de fortes amendes. Mais il manque toujours une organisation structurée.

LES GRANDS INCENDIES

Les incendies sont dus soit à des causes accidentelles, soit à la volonté de détruire. Il est de nombreux exemples dans notre histoire, de la fabuleuse destruction de Troie aux sinistres événements d'Oradour-sur-Glane, où la guerre, l'idée de vengeance politique, le fanatisme religieux, vont être à l'origine de gigantesques incendies.

Certaines villes importantes furent pratiquement détruites : Rome (64), Londres (1666), de nombreuses villes du palatinat sous le règne de Louis XIV (1689), Copenhague (1728 et 1807), Constantinople (1782, 1784, 1859), Port-au-Prince (1799), Moscou (1812), Bercy (1820), Salins dans le Jura (1825), New York (1735), Nouvelle-Orléans (1838), Charlestown (1838), Hambourg (1842), Memel (1854), Limoges (1860), Pointe-à-Pitre (1871), Chicago (1871), Boston (1872).

DE SAINTS MOYENS

Au Moyen Age, un des moyens les plus usités pour arrêter les progrès du feu était d'y porter le saint-sacrement et d'y jeter le corporal, linge consacré pour placer le calice sur l'autel. Cette coutume était encore en usage au 17e siècle, ainsi, en 1660, lorsque le feu prit au palais du Louvre, *"on y porta,* dit Mlle de Montpensier dans ses mémoires, *le saint sacrement de Saint-Germain l'Auxerrois, qui est la paroisse ; dans le moment qu'il arriva, le feu cessa".*

---

(1) Les veilleurs étaient appelés *Sparteoli*, sobriquet venant des seaux faits de sparte poissé à l'intérieur ; le sparte (ou spart) étant le nom générique des plantes dont les tiges ou les feuilles tressées servent à fabriquer les tapis, nattes et corbeilles (la plus répandue dans l'Antiquité étant l'alfa).

(2) La ghilde (ou gilde), d'origine germanique, est une association dont les membres promettent, par serment, de s'entraider et de se défendre fraternellement. D'abord nomades, et assurant la sécurité des marchands, ils vont ensuite se fixer, en s'appliquant à la défense des droits civils, et donneront naissance aux communes jurées et aux confréries de métiers ou pieuses.

La défense contre l'incendie à Paris

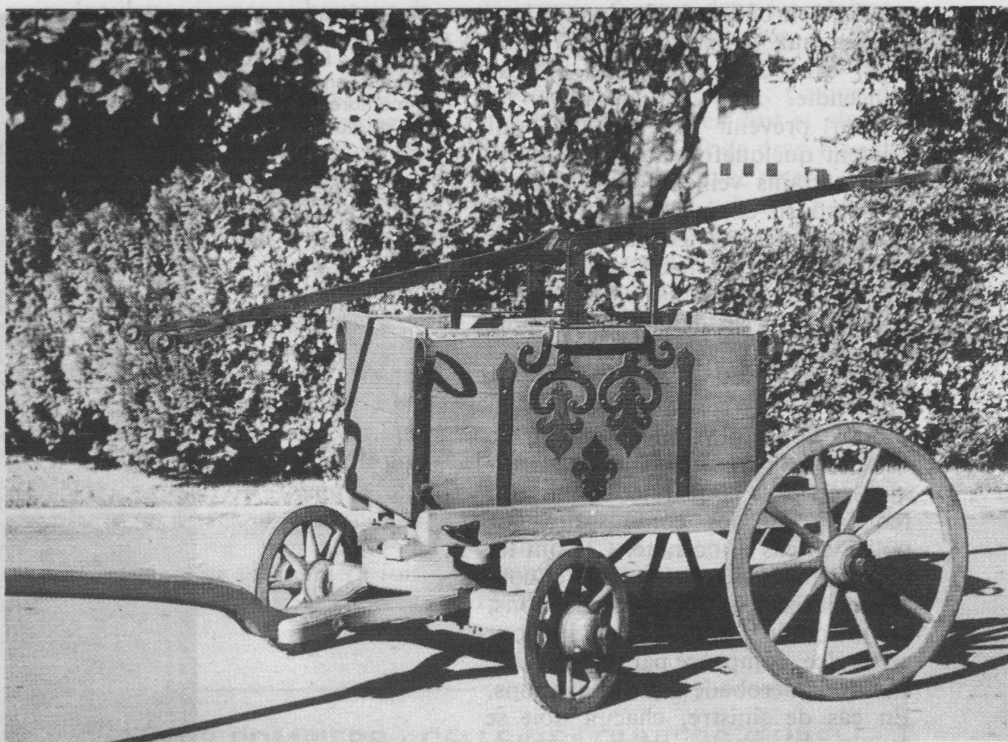
En décembre 1254, une ordonnance de Louis IX autorise les gens de métier de Paris à faire le guet pour assurer la sécurité de la ville, aussi bien pour veiller aux incendies que pour prévenir les vols et les attaques nocturnes, fort nombreuses à cette époque.

Le guet royal, qui existait déjà, on l'a vu, ne comporte alors que quarante sergents à cheval et quarante à pied. Ce sont les *chevaliers du guet*. Plusieurs arrêts successifs nomment les corps de métiers devant fournir le guet avec interdiction absolue de s'y soustraire.

Philippe le Bel met le guet bourgeois sous le contrôle du guet royal ou du Sergent du Châtelet. Le nombre des sergents à cheval est porté à soixante et celui des sergents à pied à quatre-vingt-dix.

Les règles deviennent plus strictes : en cas d'incendie, le guet bourgeois doit se joindre au prévôt de Paris, chargé de diriger les secours. La durée de cette mission est au minimum de deux mois, au bout desquels le prévôt a la faculté de renouveler ces auxiliaires, dont il a la charge d'inspection.

Toutefois, dans cette période troublée, le guet va se désorganiser à nouveau. Le roi Jean II (ou "Jean le Bon") en 1363, va à son tour se pencher sur le problème. En plus des patrouilles, il va créer un certain nombre de postes fixes appelés "guet assis", prêts à intervenir en cas de sinistre. Comme le guet est assimilé à une corvée, bon nombre de guetteurs vont chercher à se faire exempter en corrompant les clercs du guet, chargés de les recruter, ce qui va amener Charles VIII, en avril 1491, à décréter le partage égal des réquisitions pour le service de la sécurité publique.



Pompe à feu sous Louis XIV. Le modèle antique est surtout amélioré par le balancier qui rend efficaces les pesées aller et retour sur les bras du levier.

En juin 1524, un arrêt du parlement rappelle les obligations des *quarteniers*, magistrats chargés, par quartier, du service des incendies. Ceux-ci doivent avoir chez eux le matériel nécessaire à la lutte contre les incendies, seaux, échelles, crochets, etc. ; en faire déposer aux endroits névralgiques, et s'assurer de leur bon état de fonctionnement. Ils sont également responsables du nombre de personnes assignées aux incendies, quitte à eux d'en assurer le remplacement.

Les édits et ordonnances successives de François 1[er] en janvier 1539, de Henri II en mai 1559, apportent quelques modifications à cet arrêt : les gens de métiers peuvent se soustraire à l'obligation du guet moyennant quelques *sols parisis*. Le nombre des archers passe de soixante à deux cent quarante.

Cette garde parisienne restera satisfaisante jusqu'aux guerres de religion. On fait alors de nouveau appel à la garde bourgeoise et, à l'époque de la Ligue, une prescription établit que "sous aucun prétexte et pour aucun autre service, on ne devra distraire les hommes chargés de l'extinction des feux".

Jusqu'en 1667, le même magistrat s'occupe à la fois de la protection contre les incendies et de la police, c'est-à-dire de la sécurité de la ville. Un édit royal va alors créer deux fonctions différentes : un lieutenant chargé de la police contentieuse et distributive, un deuxième chargé de veiller à la sûreté de la ville et de donner des ordres en cas d'incendie ou d'inondation. La Reynie fut le premier revêtu de cette charge. Les ordonnances du 7 mars 1670 et un arrêt du parlement du 19 février 1691, prescrivent à tous les maîtres

SEILLES, CROCHETS ET POMPES A TROYES

Dès 1419 la ville de Troyes est pourvue de six cents seilles ou seaux. Avec ces seaux la ville possédait 12 crochets dits crochets de ville, destinés à jeter à terre les charpentes enflammées. Des falots servant à éclairer en cas de sinistre nocturne étaient, avec les seaux et les crochets, déposés dans les "meilleures" maisons de la ville et dans différents quartiers.

L'emploi des pompes à incendie remonte au moins à 1721. La ville de Troyes en possédait trois à cette date ; elles avaient été fabriquées à Strasbourg.

(*Magasin Pittoresque*, **1864, p. 211)**

LES INCENDIAIRES

La loi romaine condamnait à être brûlé vif celui qui mettait le feu à des édifices situés dans les villes. La peine de mort sans aggravation punissait tout autre incendie. Les lois des barbares condamnaient les incendiaires à payer des amendes très importantes. Les *établissements de Saint-Louis* les condamnaient à avoir les yeux crevés. Les ordonnances royales des époques ultérieures prononcèrent la peine de mort contre les incendiaires en tenant compte, toutefois, de la qualité des personnes. C'est ainsi qu'un incendiaire de noble origine était décapité ou banni à perpétuité suivant l'importance de son geste, alors qu'une personne de condition modeste pouvait être condamnée au feu. Au 19e siècle, le législateur admet les gradations dans la criminalité. La loi punit de mort celui qui, en mettant le feu, a causé la mort d'une ou de plusieurs personnes et celui qui a mis volontairement le feu à des édifices, maisons, navires, magasins, chantiers habités ou servant à l'habitation, à des édifices servant à des réunions de citoyens, qu'ils lui appartiennent ou non. Sont punis des travaux forcés à perpétuité ceux qui mettent le feu aux édifices, maisons etc. non habités ou ne servant pas à l'habitation, à des forêts, bois... Sont punis des travaux forcés à temps ceux qui, en mettant le feu aux objets précités leur appartenant ont volontairement causé un préjudice à autrui. Les incendies par imprudence ou négligence ne sont punis que d'une amende.

ouvriers en bâtiment de donner leur adresse aux commissaires de quartiers, afin de les requérir en cas d'incendie.

Pour prévenir les incendies qui éclatent quelquefois au milieu de la nuit, certains veilleurs sont chargés de parcourir chaque soir les rues en sonnant le couvre-feu, tandis que les veilleurs du beffroi, du haut de leur édifice, surveillent la ville et font retentir le tocsin dès qu'un incendie éclate. On retrouve d'ailleurs, dans la plupart des villes et bourgs de France, un beffroi édifié à cet effet.

Sous Louis XIV, on se contente de désigner les corps de métiers dans lesquels on doit choisir les hommes à requérir par les commissaires de police en cas d'incendie. Ce sont les maîtres maçons, charpentiers et couvreurs avec tous leurs compagnons. On introduit la notion de salaire pour ce service, compensé par une pénalité en cas de dérobade à ces obligations. En cas de sinistre, chacun doit se munir de seaux, crocs, échelles, déposés dans les nombreux dépôts que le prévôt a établis dans les différents endroits de la ville, dans les couvents, chez les échevins, notables etc.

On peut imaginer la confusion et le désordre d'une telle méthode où chacun agit à sa guise. Pris à temps, les incendies peuvent cependant être facilement maîtrisés. Dans des situations plus alarmantes, des quartiers entiers sont détruits à la hache pour arrêter le propagation du fléau, c'est la *part du feu*. Mais quand le sinistre éclate avec une grande violence, que peuvent des hommes paniqués, et même terrifiés, avec leurs faibles moyens, dans des rues étroites, avec le peu d'eau dont ils disposent, (chaque habitant est tenu d'avoir en permanence, quelques seaux d'eau en réserve), les difficultés d'accès aux puits ou aux rivières aux berges encombrées, dans des villes où le bois est le principal matériau de construction ?

Cette plaque apposée au 20 de la rue Mazarine, à Paris, où il mourut en 1723, commémore le souvenir de du Mouriez du Périer, "introducteur en France de la pompe à incendie" et créateur du corps des pompiers de Paris.



Du Mouriez du Périer

Le grand industriel, du Mouriez-du Périer va incontestablement être à l'origine des grands progrès réalisés en France dans la lutte contre les incendies. En effet, il offre, en 1699, de se charger des secours contre l'incendie, au moyen d'un matériel fourni par lui et servi par les ouvriers de sa maison. Ce matériel consiste en des pompes portatives, calquées sur le modèle de celles qu'il a vues fonctionner en Allemagne et en Hollande, et auxquelles le Hollandais Van der Heyde avait eu l'idée d'adapter des boyaux de cuir permettant de projeter l'eau à grande distance.

L'industriel obtient bientôt l'autorisation de "faire construire et fabriquer une pompe propre à éteindre le feu pour, par luy ou ceux qui auront le droit de luy, vendre, débiter ou louer ladite machine, à l'exclusion de tous autres, pendant trente années consécutives".

Une ordonnance royale en date du 12 janvier 1705 prescrit le tirage d'une loterie, dont le produit sera affecté à l'achat de douze pompes à incendie pour la ville de Paris. Les pompes, déposées dans des couvents, sont confiées, à l'origine, à la garde des moines qui, en cas d'incendie, traînent eux-mêmes le matériel sur les lieux du sinistre. Deux ordres religieux, les Capucins et les Recollets, vont se consacrer à combattre le feu.

DES INVENTIONS FRUCTUEUSES

Le 5 mars 1619, un inventeur nommé Pierre Lebrun présenta un projet pour faciliter l'extinction des incendies. Il avait fait fabriquer des échelles d'une construction particulière qui devaient être "appendues" dans les cloîtres de la capitale et sous les porches des édifices publics pour s'en servir au premier signal de danger. Ce projet fut approuvé "par le prévost des marchands et les eschevins le 5 janvier 1620". Cet inventeur vendit également des seaux en cuir qui devaient être "enfilez d'ordre dans un baston pour les prendre plus facillement au besoing". L'usage persista jusqu'au début du 19e siècle, où on voyait encore sous les porches de quelques édifices de longues files de seaux à incendie, bien souvent détériorés et inutilisables.

(*Archives curieuses de l'histoire de France,* 2e série T. II)

La naissance des sapeurs-pompiers

En 1716, du Périer est nommé *directeur des pompes*, chargé de diriger le personnel qui lui est confié. Le premier corps de sapeurs-pompiers est né. Seize pompes sont manœuvrées par soixante hommes. Ces hommes reçoivent un salaire de cinquante à cent livres selon leur fonction. Comme c'est du Périer qui finance, il fait payer chaque intervention, ce qui revient à dire qu'il valait mieux être riche pour se préserver efficacement contre le feu. Une ordonnance du 11 mars 1733, confirmée par un avis public du 3 décembre 1743, va rectifier cette injustice en rendant le service incendie totalement gratuit. D'autres ordonnances vont régler les conditions d'entretien et de renouvellement des pompes.

Dès 1722, les hommes avaient reçu un uniforme, bleu à boutons blancs. Le chapeau de feutre, couvert de fils

de fer, sera vite remplacé par une calotte de fer.

L'organisation se calque, peu à peu, sur l'organisation militaire. Le fils de du Périer, succédant à son père, prend le commandement des *gardes-pompes*, avec les épaulettes de colonel. Il est nommé chevalier de Saint-Louis, distinction réservée aux militaires. Les gardes ont droit aux invalides, au même titre que l'armée d'active. En 1764, le nombre de gardes-pompes est porté à quatre-vingts, et un état-major s'installe rue de la Jussienne. Les gardes françaises et les gardes suisses doivent se mettre à la disposition du nouveau directeur de pompes, Pierre Morat, qui a été nommé le 15 août 1760.

L'habillement est amélioré, l'uniforme bleu est doublé de serge de même couleur, avec collet de velours noir, épaulettes jaunes et boutons de cuivre. Le casque est maintenant en cuivre.

Les modifications et améliorations vont bon train. En 1777 la compagnie comprend un lieutenant et un chirurgien-major, puis elle se voit structurée avec deux sous-lieutenants et trois adjudants.

Sous la Révolution et l'Empire

Sous la Révolution, les effectifs sont de nouveau augmentés, ainsi que le matériel qui leur est attribué. Le commandant et les différents gradés sont dorénavant nommés par concours. Nommé commandant, Picard-Ledoux, va réorganiser le corps, lequel, pour la première fois, est doté d'un drapeau et pourra, désormais, figurer dans les cérémonies officielles et publiques.

Sous l'Empire, époque de prestige, l'uniforme est amélioré : casque de cuivre avec turban en cuir et plumet bleu et rouge ; habit de drap bleu de roi, sans épaulette, avec revers, collet et parements en velours noir et retroussis en serge bleue ; culotte bleue, avec guêtres longues. Cette culotte sera remplacée, peu après, par un pantalon étroit, avec demi-guêtres bordées de rouge, avec glands de même couleur ; sabre-briquet avec baudrier noir verni.

A la suite du terrible incendie de l'ambassade d'Autriche, un nouveau décret, publié le 18 septembre 1811, organise une nouvelle fois les gardes-pompes de Paris, créant un bataillon comprenant quatre compagnies avec 13 officiers et 563 hommes. Les

LA VIE D'UNE COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS : CELLE DE LOUVIERS (EURE)

Voici comment A. Levasseur, dans son "Histoire de Louviers" parue en 1914, résume la vie du corps de sapeurs-pompiers lovériens :

Populaire avec raison, notre compagnie de pompiers, dévouée autant que courageuse, mérite qu'on relate les principaux faits de son existence déjà longue.

En 1738, deux pompes à incendie furent achetées : la grande coûta 1 500 livres, la petite 150. Leur entretien, ainsi que celui de 150 seaux, fut confié à huit Lovériens choisis par les corps de métier. En 1769, deux personnes seulement eurent la garde du matériel ; elles jouirent, en récompense de leur dévouement, de l'exemption du logement des gens de guerre. 1781 vit s'augmenter le matériel : une nouvelle pompe, 300 seaux, 4 échelles et 4 forts crocs furent achetés. Sous la Révolution, nous relevons — dès 1794 — l'existence de quatre pompiers aux gages annuels de 50 livres. A la suite d'un incendie dans le quartier de la Halle, an IV, un arrêté municipal ordonna la mise en état des pompes. En l'an IX, le conseil municipal autorisa le maire à acheter "une pompe économique propre à éteindre le feu en six minutes". L'essai, qui dut être tenté, n'a pas laissé de traces dans les archives de notre ville.

En 1800, on créa un corps volontaire de pompiers. Organisé définitivement en 1811, il compta à cette époque 35 membres. Une réorganisation, qui s'opéra en 1818, dut produire d'excellents résultats : Louviers possédait 100 pompiers en 1843 et inaugurait leur nouveau local en 1848.

La fanfare de la compagnie date de 1831. Dissoute lors de la formation de la garde nationale, elle se réorganisa en 1857. Cinq ans plus tard, elle fut munie d'instruments neufs par les soins du préfet de l'Eure.

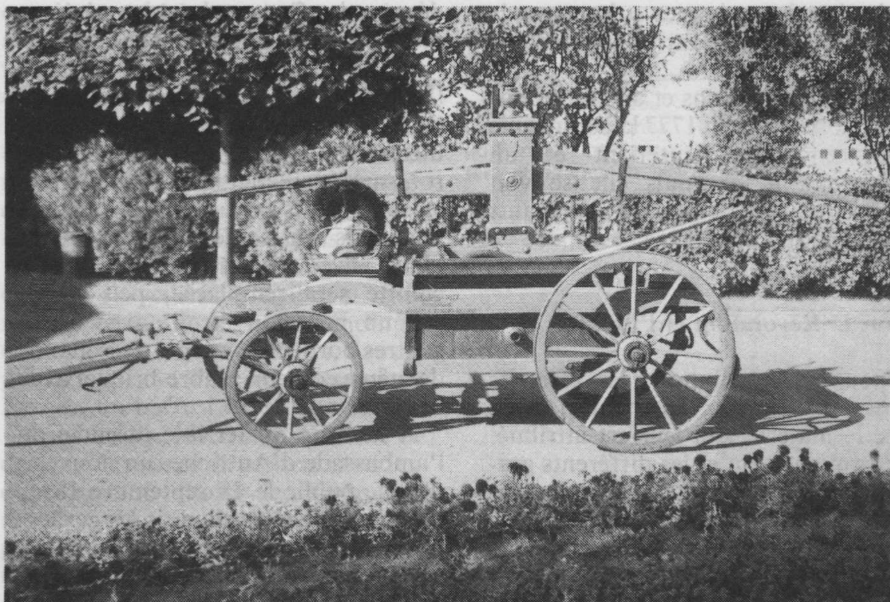
La compagnie connut toujours la bienveillance des corps constitués et des pouvoirs publics. En 1852, la ville mit 2 500 francs à sa disposition, au cas où une modification d'uniforme serait nécessaire. A différentes reprises, en 1857, 1863, 1868, 1873, 1896..., des subventions municipales, départementales, préfectorales, permirent à la compagnie de s'équiper et d'acquérir du matériel nouveau. Chaque année, le budget de la ville octroie à notre brave compagnie, la somme nécessaire à son développement.

Réorganisée en 1877, la compagnie de sapeurs-pompiers n'a fait que se développer d'une manière continue. En 1869, elle remplaça les seaux en osier par des seaux en toile. En 1878, elle compta 81 pompiers, 8 pompes ordinaires, 10 pompes à main , 3 voitures, 10 échelles, 112 haches et 2 extincteurs. La réorganisation de 1887 amena le remplacement du capitaine — M. Billerey succéda à M. Dannet — et provoqua une crise municipale. Cette même année, fut délaissé, pour l'uniforme actuel, le pitoresque costume d'antan que les Lovériens seraient si heureux d'admirer au musée de la ville. La compagnie prit part à de nombreux concours et organisa en 1895 le concours régional de Louviers. Florissante, grâce au dévouement de ses membres, elle sut toujours faire amplement son devoir lorsque les sinistres se déclarèrent en ville. Le matériel s'est accru et aujourd'hui, notre compagnie, qui groupe 60 pompiers, possède cinq pompes foulantes, deux pompes aspirantes et foulantes, une grosse pompe, six petites pompes à main, 400 seaux en toile, deux dévidoirs de chacun 200 mètres de tuyaux, des échelles, crocs, haches, pelles, pioches, torches à acétylène, ainsi que tous les appareils susceptibles d'être utilisés en cas d'incendie.

Puisse le dévouement de nos braves compatriotes être le moins possible mis à contribution !

Une manœuvre des sapeurs-pompiers de Louviers au début de ce siècle.





Une pompe attelée du Premier empire (1817).

sapeurs, pour la première fois, sont armés de fusils. Soumis aux lois militaires, ils ont pour mission de concourir au service de police et de sûreté publique, sous les ordres du ministère de l'Intérieur et du préfet de police. Ces mesures ne sont pas reçues avec une grande satisfaction par l'ensemble des hommes. Le casernement est loin de convenir à ces artisans, presque tous mariés. La discipline et les exercices militaires ne sont pas perçus avec enthousiasme par des hommes habitués à une certaine autonomie.

Toutefois, le casernement se fera petit à petit et sera complètement terminé sous la Restauration.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet

Sous la Restauration, le recrutement se fait par enrôlement volontaire et par l'intégration de quelques militaires d'infanterie. Les médecins de ce corps vont prendre rang parmi ceux de l'armée. Sur le plan pratique, le nouveau commandant nommé par le roi, M. de Plazanet, fait adopter les seaux en toile imperméable à la place des seaux en osier garnis de toile, l'échelle à crochets et, surtout, le sac de sauvetage qui accompagne chaque pompe et qui rendra de très grands services.

A la fin du règne de Louis-Philippe, le capitaine d'artillerie La Condamine, investi des fonctions de capitaine-ingénieur dans le corps des pompiers, s'efforce de simplifier et d'uniformiser le matériel employé. C'est sous son commandement que va apparaître "l'appareil à feux de cave".

Sous la Seconde République et le Second Empire

Pendant la Révolution de 1848, le commandant du corps ayant donné sa démission, un nouveau chef de corps est élu par les sapeurs eux-mêmes. Election confirmée par le gouvernement provisoire qui retire aux pompiers leurs fusils, arme jugée inutile pour l'exercice de leur fonction.

Sous la présidence de Louis-Napoléon, une réorganisation complète est effectuée. Deux décrets successifs licencient puis reforment un nouveau bataillon, en dispersant dans l'armée les éléments jugés indésirables. A partir de ce moment la discipline, le commandement et l'administration des pompiers de Paris vont appartenir au ministre de la Guerre. Les dépenses seront à la charge de la ville de Paris et c'est la préfecture de police qui dirigera le service de lutte contre l'incendie.

L'effectif du bataillon est fixé à cinq compagnies avec 22 officiers et 797 hommes de troupe. Le recrutement se fait dans les régiments d'infanterie ou corps spéciaux à pied parmi les militaires ayant au moins deux ans de présence sous les drapeaux. On tend à inculquer au bataillon l'esprit militaire. Le capitaine La Condamine est nommé, par décret, "chef d'escadron commandant le bataillon des sapeurs-pompiers de Paris".

MANUELS-RORET

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DU

SAPEUR-POMPIER,

OU

THÉORIE

SUR

L'EXTINCTION DES INCENDIES.

Par le Chevalier **Gustave PAULIN**,

Elève de l'Ecole polytechnique, Lieutenant-Colonel du génie, commandant les Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris, Officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis; Commandeur des Ordres de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas de Russie; Chevalier de l'Ordre de l'Epée de Suède et de Saint-Michel de Bavière, Couronné par l'Académie (grand prix Montyon).

NOUVELLE ÉDITION,

Rectifiée et beaucoup augmentée.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1845.

La bible des sapeurs-pompiers jusqu'à l'apparition des pompes à vapeur : le manuel Roret, dû au chevalier Paulin, commandant des sapeurs-pompiers de Paris.

QUAND ON DAUBAIT SUR LES POMPIERS

La seconde moitié du 19e siècle vit éclore des plaisanteries, parfois féroces, sur les pompiers. Associés à la garde nationale et à son côté ridicule sous Louis-Philippe, une certaine démocratisation du recrutement, l'élection des chefs de corps parmi les petits bourgeois très décriés, l'uniforme parfois de fantaisie, autant de sujets à brocarder.

C'est ainsi que l'on prêtait à un maire soucieux de son corps de sapeurs-pompiers l'arrêté suivant :

"... A l'unanimité :

Art. 1er. La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies.

Art. 2. Tout habitant de cette commune est pompier en naissant.

Art. 3. En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération du conseil, vue et légalisée par M. le Maire ou l'un de ses adjoints.

Art. 4. La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être toujours maintenue en bon état."

On citait aussi des discours (plus ou moins imaginés) de chefs de corps, tel celui-ci, que l'on a prêté à un nouveau capitaine, dans le civil "fabricant de bas et de gilets de flanelle" et qui voulait remercier ses électeurs, sapeurs-pompiers et gardes nationaux :

"Gardes nationaux, et vous sapeurs-pompiers, mes chers concitoyens ! si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous en auriez nommé un autre, que mon assentiment vous aurait accompagnés sous ce drapeau qui fait que nous sommes tous frères, et enfin qu'il ne peut pas être deux chefs d'un même corps d'armée ; mais vos accents me vont au cœur comme quoi le dévouement, toujours récompensé, engendre la sympathie entre les divers membres. C'est pourquoi, heureux et fier de vous voir réunis dans le giron de la mère patrie autour de cette table civique, pour qui nous verserions tous ensemble notre dernière goutte, sur ce qu'il suffit qu'on soit Français et que l'honneur que vous me faites redouble mes convictions.

Donc, plus de dissensions intestinales où le jour de gloire assombrit son soleil d'Austerlitz, et ça n'est pas ceux qui n'ont rien pour payer les pots cassés. On va nous apporter le café et le cognac ; faisons un immense, *gloria*, ce que le latin traduit par le mot gloire, et qui est français, nom de nom ! car nous seront aussi unis après que le cognac et le café, mêlés l'un dans l'autre, qu'on ne pourrait pas reconnaître celui-là d'avec le deuxième, si ce n'est que l'état général se ressent agréablement de ce mélange de frères.

Je vous remercie encore, gardes et sapeurs ! La giberne et la hache sont sœurs, par lesquelles il n'est que prospérité dans le pays, avec amortissement des maux d'un chacun et de tous qui sont l'Etat. Merci ! merci !" (Triple salve d'applaudissements et hourras frénétiques).

On trouvera enfin par ailleurs deux couplets et un refrain des "Pompiers de Nanterre", chansonnette de "caf'conc'" qui connut un durable succès : on dit même que les Prussiens la jouèrent sur une cadence de marche funèbre, à l'enterrement des victimes de la bataille de Bazeilles, le 2 septembre 1870...

La première Exposition universelle de 1855 va imposer l'augmentation des effectifs pour en assurer la sécurité. Aussi curieux que cela puisse paraître, par décret du 17 février 1855, une compagnie nouvelle est créée sous le nom de "compagnie expéditionnaire", pour participer à la campagne d'Orient. Plus de 200 hommes sont ainsi engagés dans la guerre de Crimée et participent au siège de Sébastopol. A leur retour, ces hommes sont incorporés au bataillon de Paris par décret du 21 octobre 1856.

Un pompier de Bolbec. Dans cette gravure datée de 1849, on décèle l'intention humoristique à l'encontre du brave volontaire d'un bourg normand.



En 1860, Paris comprend dix compagnies qui seront portées à douze dès 1866. De nouvelles casernes sont créées, telles celles de Grenelle, la Villette et Charenton. Les douze compagnies sont divisées, sous l'autorité du nouveau lieutenant-colonel Willerme (nommé en 1862), en deux bataillons de six compagnies, réunis sous la dénomination de *régiment des sapeurs-pompiers de Paris*. Le matériel est composé de 176 pompes, 35 tonneaux, 10 413 seaux. Il y a 102 postes répartis dans la capitale.

Les organisations en province.

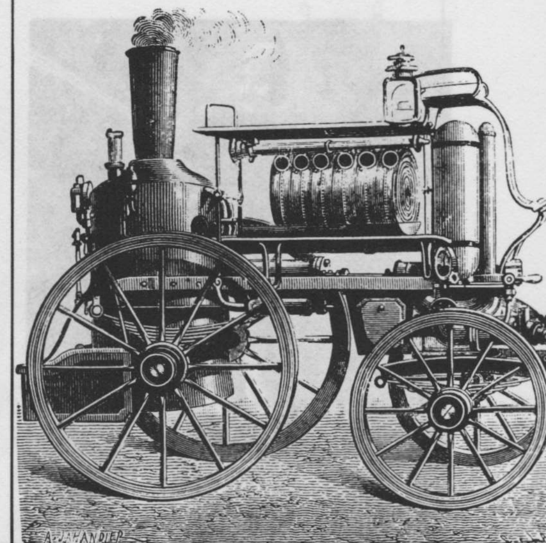
Les grandes agglomérations vont s'efforcer de prendre exemple sur la capitale. Elles possèdent une organisation de secours et un matériel qui est en rapport avec leurs ressources locales. La nécessité de porter secours jusque dans les campagnes leur fait adopter des pompes portées sur des chariots traînés par un ou deux chevaux. Cette formule s'avérant insuffisante, chaque canton va s'efforcer de s'équiper, chaque commune ayant, par la suite, à cœur de posséder sa propre pompe.

On peut considérer que le territoire français est pratiquement couvert pour sa défense contre le feu dès la fin du 19e siècle, sous la Troisième République.

Cette organisation, sur l'ensemble du pays, ne pouvait fonctionner qu'avec la collaboration de la population. Paris mis à part, un nombre

LA POMPE A INCENDIE A VAPEUR

C'est en Amérique, dans les années 1850 que la pompe à incendie à vapeur a pris naissance. Vers 1860, l'Angleterre l'adopte après l'avoir quelque peu modifiée. En France, on ne commence à s'en servir qu'à la suite de l'exposition universelle de 1867 où quelques villes se dotèrent de ce matériel. C'est M. Thirion, ingénieur français qui créa la première pompe française dont la simplicité de fonctionnement en assura le succès.



LES PRINCIPAUX INCENDIES A PARIS DE 1826 A 1873 ET LES VICTIMES DU DEVOIR

Théâtre olympique 15 mai 1826
Théâtre de l'Ambigu 3 juillet 1827, mort du sapeur Marest
Rue Thorigny, 30 novembre 1833, 4 blessés
Rue des Lombards, 1834, onze blessés
Théâtre de la Gaîté 21 février 1835, mort du sapeur Beaufils
Théâtre italien 15 janvier 1838
Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres 17 juillet 1838, 12 blessés
Le manège de la rue Cadet, décembre 1844, 2 morts et 9 blessés
Gazomètre 6, rue Richer, 25 octobre 1849, 3 blessés
17, rue de la Vieille-Monnaie, 29 novembre 1850
58, rue Vivienne, 16 octobre 1853, 10 blessés
Petite Villette, 9 août 1858, plusieurs blessés
Salle des séances du Sénat, 28 octobre 1859, la coupole, en s'écrasant blesse plusieurs sapeurs.
Passage Saint-Sébastien, 6 décembre 1859, 1 caporal blessé
Rue Monsieur-le-Prince, 23 juillet 1861, mort par brûlure du sapeur Balthazard
Rue Albouy, 7 octobre 1861, 1 mort et plusieurs blessés
Rue de Rennes 2 février 1864, 1 blessé
Passage du Saumon, 21 juillet 1864, 3 blessés
Bd des Buttes-Chaumont 12 janvier 1866, 6 brûlés graves dont un capitaine
Rue de Bercy-St-Antoine 6 décembre 1866, mort du caporal Guillot
Caves des Halles, 11 janvier 1868, 1 mort
Théâtre de Belleville, 10 décembre 1867, 1 blessé grave
Opéra, octobre 1873, mort du caporal Bellet

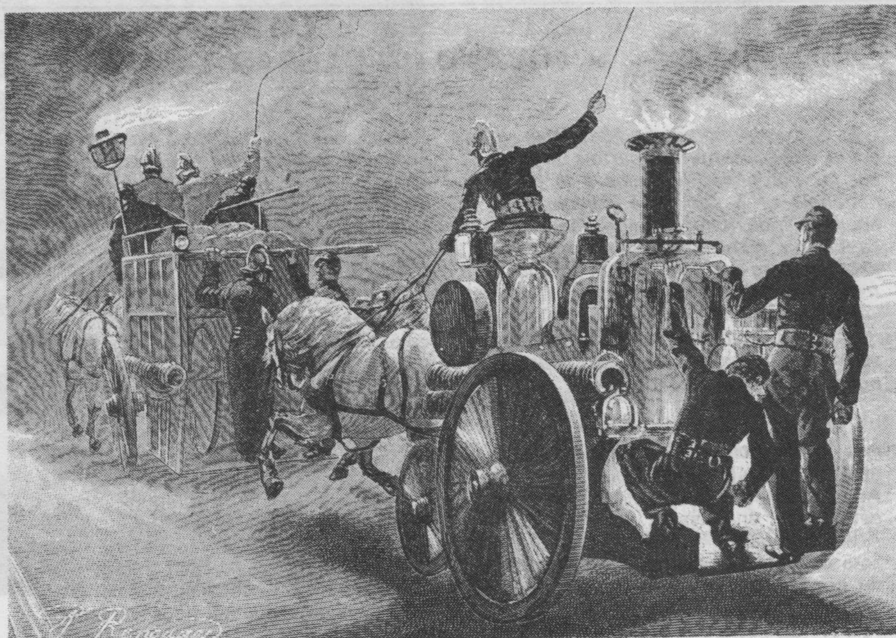
On ne peut passer sous silence les nombreux pompiers de Paris et de province morts pendant les incendies de la Commune, du 24 au 29 mai 1871, dont certains fusillés ou abattus dans la fièvre de la répression.

De 1872 à 1885 le nombre d'incendies dans la capitale passe de 854 à 2 538 ce dernier chiffre étant réparti ainsi :

Feux de cheminée	1 654
Petits incendies	645
Moyens incendies	227
Grands incendies	12

Le caporal Bellet





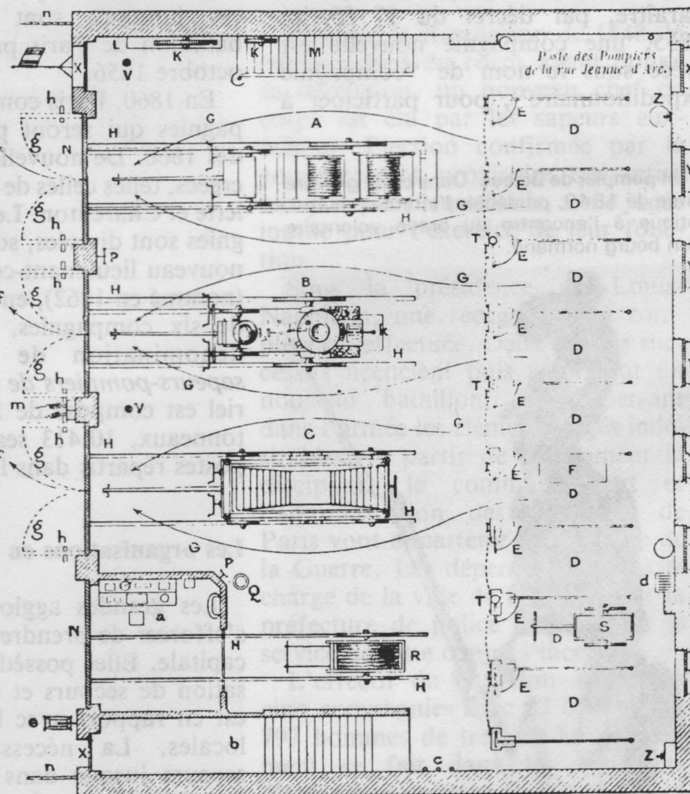
Départ des pompiers vers l'incendie. La pompe à vapeur est précédée du dévidoir.

important de volontaires vont venir grossir les rangs des "soldats du feu". Nous allons revenir un peu en arrière pour tenter d'analyser ce phénomène social dont personne ne peut nier l'importance.

Les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires au 19e siècle

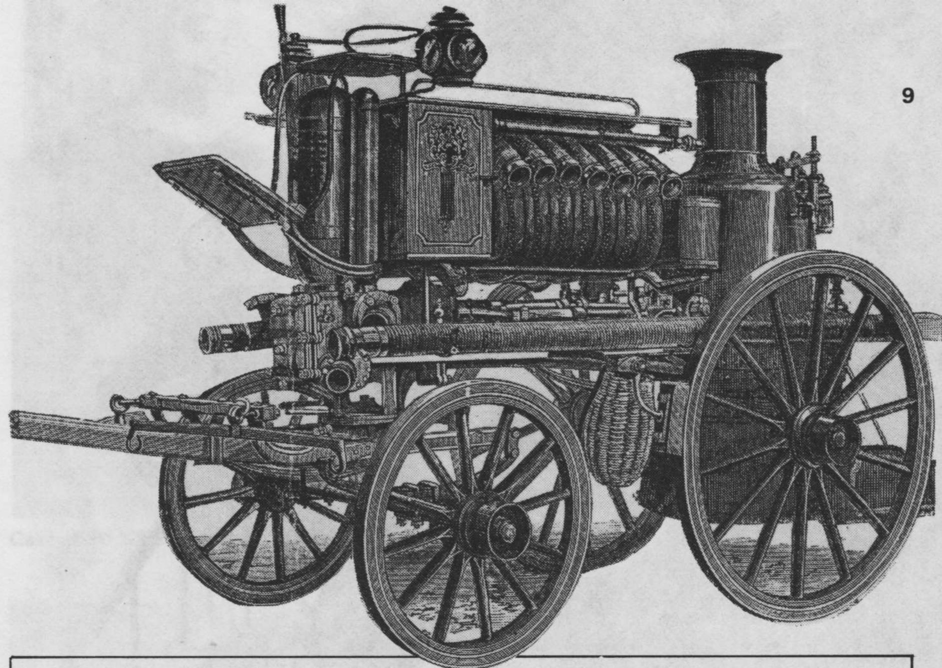
Le recrutement de ces volontaires va connaître un développement considérable. De 200 groupements en

Plan d'un poste de sapeurs-pompiers (celui de la rue Jeanne-d'Arc à Paris) vers 1880.



A. Voiture-dévidoir — B. Pompe à vapeur — C. Voiture-échelle. — D. Stalles des chevaux. — E. Râteliers. — F. Lit du garde. — G. Flèches indiquant la marche des chevaux. — H. Rails pour les voitures. — K. Roues de rechange. — L. Planche portant les casques des hommes. — M. Escalier conduisant aux dortoirs. — N. Grandes portes. — P. Becs de gaz. — Q. Poêle. — R. Petit dévidoir à bras. — S. Voiture à bras — T. Colonnes. — V. Mâts par lesquels les hommes descendent. — X. Petites portes. — Y. Fenêtres des écuries. — Z. Robinets prises d'eau.

a. — Poste-bureau avertisseur et appareils télégraphiques. — b. Corridor et escalier conduisant au bureau du chef. — c. Tuyaux de prise d'eau. — d. Grille d'écoulement des eaux. — e. Lanterne extérieure. — f. Flèches indiquant l'ordre de sortie des voitures. — g. Développement des grandes portes lors de la sortie du sous-sol. — m. Timbre électrique avertisseur dans la rue. — n. Grille servant à maintenir la foule (supprimée).



Pompe à incendie à un seul cylindre, de MM. Merryweather, de Londres.

1815, on en comptera plus de 10 000 au début de notre siècle. Leurs membres (sans compter les pompiers de Paris), passent pour la même période de 8 000 à 33 000. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Même si on peut attribuer une partie de ce développement au caractère attrayant que présentent le costume, les galons, la fête, les défilés et, pourquoi pas, les repas traditionnels de la Sainte-Barbe, leur patronne, il est indéniable que les hommes ont ressenti la nécessité de se grouper et de s'organiser dans le but de lutter contre les fléaux d'incendie ou d'inondation.

Il faut rappeler qu'à partir de 1815, les compagnies sont placées sous la double tutelle de l'Etat et des communes. Cette organisation est calquée sur celle des corps de la garde nationale. A la suite de la révolution de 1830, la loi sur l'organisation de la garde nationale du 22 mars 1831, signée par Louis Philippe, prévoit dans son article 40 que "partout où il n'existe pas de corps soldés de sapeurs-pompiers, il sera, autant que possible, formé, par le conseil de recensement, des compagnies ou subdivisions de compagnies de sapeurs-pompiers volontaires faisant partie de la garde nationale. Elles seront composées principalement d'anciens officiers et soldats du génie militaire, d'officiers et agents des ponts et chaussées et des mines, et d'ouvriers d'art".

Puis dans l'article 41 :

"Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il pourra être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports."

Les pompiers ne sont toutefois pas assimilés aux bataillons des gardes nationales ; en effet, l'article 47 stipule :

"Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers volontaires ne seront pas comprises dans la formation des bataillons de gardes nationales ; elles seront cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde nationale".

Les citoyens souhaitant entrer dans ces nouvelles compagnies s'adressent au maire, lequel charge, la plupart du temps, le capitaine de s'occuper du recrutement. Celui-ci convoque la compagnie qui procède, par bulletin secret et à la majorité, à l'admission du candidat. Les officiers et sous-officiers sont d'ailleurs eux-mêmes élus à bulletin secret par la compa-

QUELQUES MOYENS DE SAUVETAGE EN USAGE AU 19e SIECLE

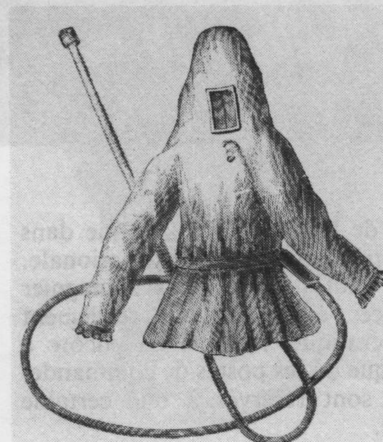
Les échelles
- L'échelle à crochets permet de s'élever de la rue aux différents étages en l'accrochant successivement aux balcons ou à l'appui des croisées. Elle accompagne la pompe à bras.
- L'échelle droite et pliante permettant d'atteindre directement les endroits à faible hauteur.
- L'échelle à coulisse dont la portée est un peu plus grande, qui est, soit traînée à bras par 8 hommes soit transportée sur un chariot attelé de 2 chevaux.

Le sac de sauvetage est un long tube en toile, d'environ 20 mètres, dont une extrémité se fixe par une traverse au bas de la croisée, tandis que l'autre bout est maintenu à distance par plusieurs sapeurs, afin de fournir aux personnes déposées dans le sac une inclinaison qui empêche la descente d'être trop rapide et partant dangereuse. Cet appareil est surtout précieux pour le sauvetage des femmes et des enfants.

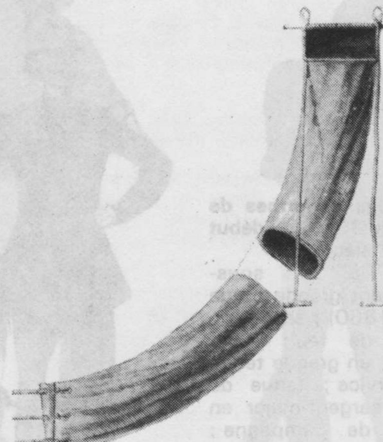
La ceinture de sauvetage
C'est à peu près la ceinture des gymnastes. Elle est munie d'un anneau solidement cousu dans lequel passe la corde destinée à la manœuvre. On apprend aux sapeurs à pratiquer, avec une même corde, diverses espèces de nœuds appropriés aux diverses circonstances : nœud de chaise, pour le sauvetage des personnes ; nœud d'amarre, plus particulièrement employé pour les personnes évanouies ; nœud allemand, pour le sauvetage des meubles et le déblai des charpentes.

L'appareil de feu de cave ou blouse de sauvetage
On l'emploie pour éteindre les feux de cave, pour pénétrer dans les puits, dans les fosses d'aisance, partout où l'air est impropre à la respiration. C'est une blouse à capuchon qui enveloppe hermétiquement le sapeur depuis le sommet de la tête jusqu'à la taille. Des courroies serrées à la ceinture et aux poignets interceptent l'air ambiant. Une sorte de lucarne vitrée située au devant de la face permet de distinguer les objets et surtout de reconnaître, le cas échéant, le foyer de l'incendie. Au-dessous de ce masque en verre est un sifflet à soupape pour donner les signaux. Enfin, à la partie postérieure du corps de la blouse s'adapte un tuyau de cuir correspondant avec la pompe qui projette de l'air dans l'appareil.

Le ventilateur
Engin utilisé pour aérer les locaux renfermant des gaz délétères ou explosifs.



La blouse de sauvetage.



Le sac de sauvetage.

Mort héroïque du lieutenant Kock. Le lieutenant Kock trouva la mort en mai 1899, en essayant de sauver un locataire bloqué par l'incendie au 34 de la rue Ballu à Paris.

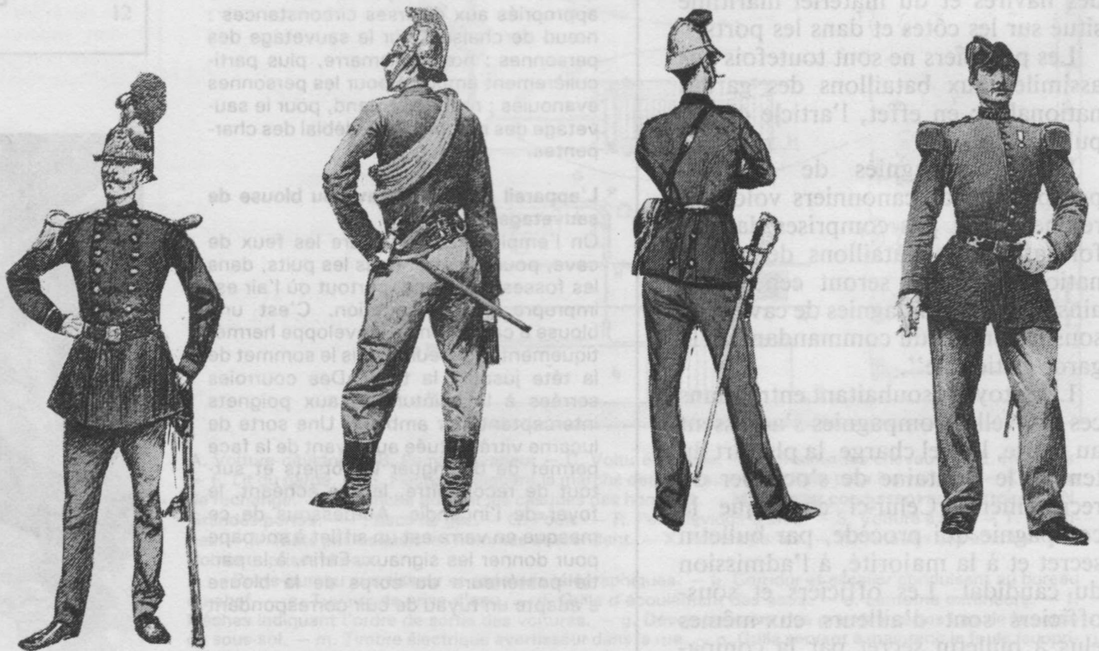
gnie, de la même manière que dans les compagnies de la garde nationale. Il ne faut toutefois pas s'imagnier que ces élections sont réellement démocratiques ; on en est encore à l'époque où les postes de commandement sont réservés à une certaine classe.

Si les admissions dépendent des maires, des conseils municipaux ou des conseils de recensement, il est, quant au choix, tenu compte des aptitudes des candidats, largement déterminé par leur profession. C'est ainsi que certaines catégories de citoyens sont recrutées par priorité. Il s'agit des métiers du bâtiment, du cuir, du bois et du métal, qui constituent 72 % des effectifs sous la Monarchie de Juillet. Ces volontaires sont tous de condition aisée.

Sous le Second Empire et la Troisième République, les journaliers et manœuvres villageois ainsi que les artisans et ouvriers citadins vont venir renforcer les effectifs et constituer la majorité des volontaires, provoquant ainsi une certaine prolétarisation du recrutement.

Il est curieux de rappeler que, sous la Restauration, la grande majorité des pompiers achètent eux-mêmes leur uniforme (sauf le casque que la commune prend souvent à sa charge), ce qui implique une certaine aisance. Par contre, en 1864, sous le Second Empire, on note qu'à peine un quart des pompiers de Lagny peuvent supporter les frais de déplacement pour participer à un concours de pompes à Melun, A cette époque, les municipalités de Seine-et-Marne pourvoient elles-mêmes à l'achat de l'équipement et de l'uniforme de leurs "sous-officiers, caporaux et sapeurs". Cette mesure est rendue effective par un décret de 1875. Les officiers, quant à eux, continueront à payer leur uniforme jusqu'en 1903, date à laquelle les frais d'équipement de l'ensemble des membres d'une compagnie seront à la charge de la commune.

Les commandants de compagnie sont, tout d'abord, d'origine aisée. Anciens officiers militaires, propriétaires ou rentiers au début du siècle, ils seront entrepreneurs, ingénieurs, fonctionnaires ou commerçants sous la Troisième République. Ce "pince-



Quelques uniformes de la fin du 19e et du début du 20e siècle.
de g. à dr. : sous-lieutenant grande tenue (vers 1880) ; sapeur en tenue de feu ; sous-officier en grande tenue de service ; tenue de ville ; sergent-major en tenue de campagne ; sergent-major en tenue de ville ; clairon en tenue de feu ; sapeur en tenue de service ; sapeur en grande tenue.

LES POMPIERS DE NANTERRE
(paroles de MM. Philibert et Burani ; musique de M. Antoine Louis)

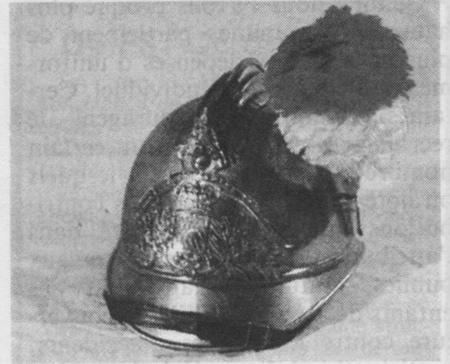
Rien n'a jamais pu le corrompre :
N'aimant que la France... et sa pompe ;
Les jours de r'vu', fier comme un roi,
Dedans les rangs, il marche droit,
Au retour, il s'permet
Le nectar... hygiénique :
Un pompier, ça s'explique,
Doit avoir un plumet.

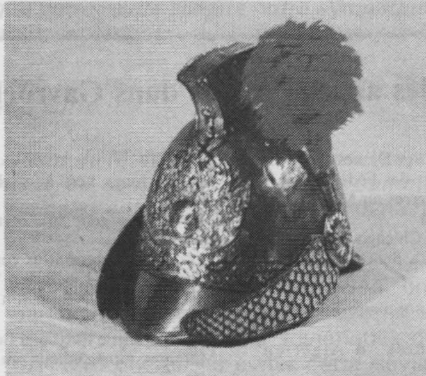
REFRAIN
Quand ces beaux pompiers vont à l'exercice,
Pleins d'un'noble ardeur, faut les admirer ;
Ils embrass'nt d'abord leur femme et leur fisse,
Puis, sans murmurer,
Dans Nanterre ils vont manœuvrer
Tzim la i la, tzim la i la,
Les beaux militaires, (bis)
Tzim la i la, tzim la i la,
Que ces pompiers-là
. . . .
Comme un n'héros, dans l'incendie,
Risquant ses jours... même sa vie !
Pour extirper l'humanité
De la... combustibilité
Pas besoin d'leur crier
Dans la bouillante lave :
Camarad', soyez brave
Comm'César et... pompez !!!
(Au refrain)

ment'' du niveau social, une certaine communauté d'expérience et une façon de penser plus proche de leurs hommes vont avoir une heureuse conséquence sur leur vie associative.

Il faut toutefois se rappeler que, sous le règne de Louis-Philippe, la garde nationale, ridiculisée, avait petit à petit perdu le prestige dont elle bénéficiait auprès de la classe bourgeoise. Les pompiers vont certainement partager cette disgrâce, ce qui explique, entre autres, la défection des plus fortunés, jugeant indigne d'eux d'entrer dans un tel corps.

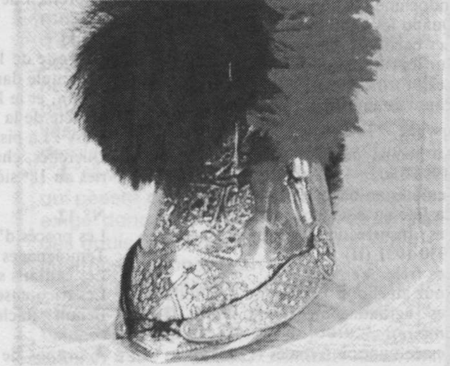

Casque en tôle, Charles X (1824)


Monaco (1892)


Vitry aux Loges (1852) Campagnard


Paris (1852)


Casque campagnard (modèle 1852)


Officier (1830)











Comme nous l'avons évoqué plus haut, les communes participent de plus en plus aux dépenses d'uniformes et d'équipement individuel. Certaines communes encouragent le recrutement en accordant un certain nombre d'avantages, parmi lesquels on note : remboursement des contributions municipales, priorité dans l'attribution des contrats de travaux publics, gratuité scolaire pour les enfants de sapeurs, meilleure couverture contre les risques d'accidents, participation à des sociétés de secours mutuel, solde ou primes d'assiduité, récompenses honorifiques diverses.

Le prestige de l'uniforme, les manœuvres dominicales et le fait de se retrouver "entre copains" vont devenir un des éléments déterminants pour le recrutement des pompiers, sans que leur dévouement faiblisse. Les manœuvres sont de plus en plus nombreuses. De six par an sous Louis-Philippe, elles passent à huit sous le Second Empire. Certaines compagnies, de préférence dans les villes, organisent même, dès 1850, des cours de théorie pratique, tenus le soir, d'ordinaire dans les mairies. On assiste, dès lors, à une volonté de perfectionnement technique.

Ce contact entre les hommes va créer un excellent esprit de camaraderie. La discipline est très souple, et librement consentie. Les pompiers vont former "une grande famille".

GAVROCHE



Liste des articles parus dans Gavroche

N° 1
La résistance aux inventaires (1906)
Boissons économiques au 19e siècle
Ventres creux et ventres dorés : Les insurrections de Germinal et Prairial An III.
Vivre sur la zone (1920)
La révolution sociale des Capuchonnés (1182-1184)
Panorama de 1881
Le bourrage de crâne par la caricature (1914-1918)

N° 2 (épuisé)

N° 3
Accouchements au XVIIIe siècle
Indochine (1930) (I)
Quand les Gaulois prenaient les eaux
Les barricades de la Commune (1871)
Sur les routes des carillons
Les Fortifs (1850-1924)
Panorama de 1932 (2e trimestre)

N° 4/5
Au temps des 1er Tours de France (1903-1905)
Femmes au bagne (1858-1906)
La fête au bois Hourdy
Les Insurrections vietnamiennes de 1930-1931 (II)
Les frères Le Nain
Pour améliorer l'ordinaire des Poilus
Les agrandissements de Paris (IIe Empire)
Les colonnes infernales (1794)
Une moisson à la fourche (1953)
La bataille de Homestead (1892)
Le STO : témoignages et résistances
Panorama de 1832.

N° 6
Des usines remises en marche sans leur patron (1944-1949)
La rosière de Nanterre
Paysanne en Languedoc (1900)
L'enfermement des pauvres, 17e siècle
Les colporteurs au 19e siècle
Panorama 1932 (3e trimestre)

N° 7
La grande colère des maraîchers (1936)
Jardins ouvriers à Taverny (témoignage)
Solidarité France-Pologne (1830-1831)
An II : un théâtre sans-culotte
Attaques de diligences au 19e siècle
La promenade du bœuf gras à Paris
Panorama de 1922

N° 8
Les soulèvements de 1851 dans les campagnes
Bateleurs et charlatans au 17e siècle
Les Pâques sanglantes de Dublin 1916
Le fascisme vert (1936)
Un savant libertaire : Elisée Reclus
Les maçons de la Creuse au 19e siècle
Panorama de 1903 (vie politique et internationale)

N° 9
Les Saints Guérisseurs (17-18e siècles)
1963 : La grève des mineurs
1917 : Le chemin des Dames
La montée au Mur des Fédérés
Les tailleurs de pierres au Moyen-Age
Le dossier Danton
Le 1er mai 1886 à Chicago
Panorama 1903 (La Belle Epoque)

N° 10
Voleur ou héros populaire ? Cartouche
Rafles sanglantes d'Algérien (17.10.1961)
Les paludiers de Guérande
Une parole ouvrière : l'Atelier 1830-40
La révolte du Roure 1670
Hauts lieux de la fécondité
Cabrera, l'île de la mort

N° 11
La Peste de 1720 à Marseille
Le peuple dans les Mille et une nuits
Godin, et le Familistère
La fête de la Choule
USA : La piste des larmes (1830-1840)
Querelles, charivais et amours contrariés au 18e siècle

N° 12
Les procès d'animaux
Témoignages sur les camps nazis
Les cadrans solaires (19e siècle)
Les tricoteuses de l'An III
Benoît Raclet, vainqueur du "ver coquin"
A propos de "Avoir 20 ans dans les Aurès"

N° 13
Charles Martel a-t-il arrêté les Arabes à Poitiers en 732 ?
Les soldats de l'An II :
Lettres de conscrits auvergnats
Education civique ou propagande républicaine ?
Pain jaune et marché noir
Entretien avec Cl. Jean-Philippe

N° 14
1947 : Le départ des ministres communistes.
Onze jours d'exode (1940)
Mystères et fêtes religieuses au Moyen Age
Le canular du Lapin agile
La découverte archéologique de Glozel
Le braconnage en Sologne au siècle dernier
La vie dans les campagnes nîmoises dans l'Antiquité
Un almanach saisi en 1872 en Bourbonnais
Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre

N° 15
La Résistance en Bretagne
L'insurrection de Paris en août 1944
La rue et ses métiers au 18e siècle
Août 1914 : les débuts de la grande guerre en Languedoc.
Joutes et quintaines populaires
Un mineur français au "paradis" de Staline (1936)

N° 16/17
Les 63 jours héroïques de Varsovie (1944)
Mineurs d'argent en Lorraine au 16e siècle
Les communistes ont-ils voulu prendre le pouvoir à la Libération ?
Le crime de la Nanon (un infanticide au 18e siècle)
Les Bretons de Paris à la Belle Epoque
Mariages morvandiaux au siècle dernier

N° 18
Les massacres de septembre 1792
Dossier "Guerre d'Espagne" : La France, terre d'asile ?
Le pourquoi de la défaite républicaine
Les mariniers d'Auvergne (17e/19e siècles)
Français et canaques (repères historiques)

N° 19
Madame du Coudray, maîtresse ès-accouchement
Un accouchement "sensationnel" au 18e siècle
Jeux de masques, momons et jeux de nobles
Comment les Jacobins ont quadrillé la France
La morale selon St-Just
Fileuses et tisserands au Moyen Age
Guerres afghanes

N° 20
"1984" et le phénomène totalitaire
Un chasseur de sorcières en 1609 au pays Basque
1936, la solidarité déchirée à l'Espagne républicaine
L'exemple lyonnais
Chiffonniers de Paris au 19e siècle
L'instruction civique à l'école

N° 21/22
La première guerre scolaire
Le discours des aliénistes au lendemain de la Commune
Marn'rons (témoignage)
Repères historiques pour l'Albanie
Le jeux de l'oie de l'affaire Dreyfus
Le vagabondage des mineurs à Paris au 19e siècle
Le droit de réunion au siècle dernier
La traversée d'un jeune soldat de Bret à la Guadeloupe (1874/1875)

N° 23
Les briseurs de machines en France et en Grande-Bretagne.
Galerie des machines ou galerie des monstres !
Les miracles racontent...
Clous et cloutiers d'hier.
Le droit d'aubaine

N° 24
L'Ecole, l'Eglise et l'Etat sous l'ancien régime.
Une tentative d'Eglise nationale au 19e siècle. L'Eglise française de l'Abbé Chatel.
Le communisme en milieu rural avant et pendant la guerre (Berry).
Les chaufourniers.
Dossier sur l'intolérance.
L'affaire Dreyfus et la défense nationale vues par l'Action française.

N° 25
Souvenirs d'une sage-femme
Jean-François Piron
Le Béranger du compagnonnage
"Libérez nos camarades !"
Les rebelles chinois du fort Saint-Irénée
Jeux d'enfants au 16e siècle
1848 : Ateliers nationaux en Champagne (1e partie)
Naissance, vie et déclin d'une coopérative ouvrière :
"Les travailleurs syndiqués" de Saint-Laurent-de-Cerdans

N° 26
Ateliers nationaux en Champagne (2e partie)
La loi Falloux (15 mars 1850)
Les frères Trinitaires, six siècles de rachat des captifs de l'Islam
Il y a 50 ans : la publicité dans un almanach
de province Panorama express de 1906 en cinq dessins, une chanson et un portrait
Gueux et gueuserie
Cris de la tranchée (mémoires de 2 poilus)

N° 27/28
1936 : le Front populaire
— Le cinéma du Front populaire
— L'église et le cinéma entre les deux guerres
Genève choisit la Réforme
Un quart de siècle pour Amnesty
La naissance du Boulangisme
La révolte des garçons de café
Le drame de Decazeville
Il était une fève
L'exode par mer des Havrais et les 800 morts du "Niobé"

N° 29
Marianne marraine et le crayon rouge
L'école du Second Empire
Les grèves tragiques de 1886 en Belgique
L'espéranto
Les brosseries de l'Oise
Les Normands en Amérique
Un camp de concentration français pendant la Seconde Guerre mondiale

L'espéranto, phénomène populaire

Nous avons reçu de M. Henri Masson, conseiller général de SAT, la lettre suivante :

Trois lecteurs de votre revue, qui sont aussi adhérents de notre organisation, nous ont fait part de la publication d'un article sur l'espéranto dans votre numéro 29 et nous ont adressé des photocopies.

Nous ne pouvons que saluer cette initiative de votre part au moment où l'espéranto va fêter son centenaire. Nous vous remercions d'avoir permis ainsi à vos lecteurs une approche d'un fait social méconnu du public et même de certains médias.

Malheureusement, l'article en question comporte de très graves calomnies contre SAT. C'est d'autant plus regrettable que votre revue suscite notre sympathie. Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un droit de réponse par la publication du texte ci-joint.

Nous espérons que ceci n'affectera en rien nos relations, et, au contraire, que ceci permettra des découvertes de part et d'autre.

Nous publions bien volontiers la mise au point de M. Masson, avec ce seul commentaire : il est bien regrettable que, même au sein d'un phénomène comme l'espéranto qui vise à faciliter les relations amicales entre les hommes, des tendances apparemment antagonistes se soient créées...

La présentation que M. Rousset donne de SAT, dans le cadre d'un article sur l'espéranto (*Gavroche n° 29*) est non seulement inexacte et superficielle, mais calomnieuse. SAT a certes contribué à donner à l'espéranto la base sociale qui a manqué à toutes les autres tentatives. Cette formation d'une assise populaire s'est amorcée dès les premières années de ce siècle. La fondation de SAT, en 1921, donna une nouvelle impulsion au mouvement. Son 6e congrès eut lieu à Léningrad, ce qui donne une idée de la tendance révolutionnaire qui régnait alors en son sein. Une forte tension apparut cependant vers la fin des années 20 dans les relations entre la direction de SAT et les membres soviétiques sous la direction de Drezen. Une tentative soviétique d'annexation, puis d'anéantissement de SAT, se solda par un échec, mais il en résulta un affaiblissement considérable de l'organisation. Cette expérience douloureuse ouvrit les yeux de beaucoup de militants sur la nature d'un régime qui avait pourtant suscité espoir, enthousiasme et sympathie.

Prétendre que l'attitude de SAT fut à l'origine des persécutions contre les espérantistes, tant en URSS qu'en Allemagne, relève de la calomnie. Tout citoyen soviétique ayant des rapports avec l'étranger était suspect — y compris les philatélistes (Ordre n° 001223 du NKVD en date du 11 octobre 1939) (1). Il est tout aussi calomnieux d'affirmer, sans le prouver, que SAT se soit orientée vers le trotskysme.

Les purges et persécutions frappèrent aveuglément les sympathisants et les ennemis du communisme. Même ceux qui tentèrent de ''promouvoir adroitement'' l'espéranto au service du communisme en furent pour leurs frais : Drezen fut lui-même fusillé.

D'autre part, des persécutions eurent lieu contre l'espéranto bien avant la fondation de SAT, et aussi après dans des pays où cette organisation n'était pas encore implantée. C'est un fait que des membres allemands de SAT ont participé à la lutte contre le nazisme et que certains adhérents soviétiques de SAT ont cherché à éviter cette déviation monstrueuse du régime vers le totalitarisme. Mais qui pourrait voir en cela une attitude déshonorante ? Est-ce qu'une tentative ''adroite'' de promouvoir l'espéranto aurait consisté à épouser les thèses des régimes staliniste ou nazi ? C'est précisément ce que fit Drezen en URSS, ce qui n'empêcha pas son exécution et la dissolution de l'Union d'espéranto des Républiques soviétiques (SEU) ; c'est ce que fit l'association ''neutre'' allemande sous le nazisme, ce qui n'empêcha nullement sa dissolution et les persécutions...

Enfin, à part une note bibliographique, l'auteur ne mentionne pas que le *Plena Ilustrita Vortaro de Esperanto* (PIV) est le dictionnaire le plus complet d'espéranto paru à ce jour. Ce dictionnaire fait autorité dans le monde entier, à tel point qu'une édition pirate est parue en Iran. Or cet ouvrage, édité par SAT en 1970 et réédité deux fois depuis, représente une contribution très importante à l'essor que connaît l'espéranto depuis les quinze dernières années.

L'histoire de SAT ne s'arrête donc pas avec la Seconde Guerre mondiale, comme pourrait le laisser supposer l'article de M. Rousset. Cette organisation à caractère socio-culturel et à vocation émancipatrice a certes été particulièrement éprouvée, mais elle continue à jouer un rôle important dans le mouvement espérantiste. Son adresse actuelle est : 67, avenue Gambetta, 75020 Paris.

Henri MASSON,
conseiller général de SAT,
secrétaire général de SAT-Amikaro

(1) *Esperanto en perspektivo,* Londres-Rotterdam, 1974. Ivo Lapenna, Ulrich Lins, Tazio Carlevaro. pp. 730 à 732.

QU'EST-CE QUE SAT ?

SAT est le résultat d'une prise de conscience de militants du mouvement ouvrier, de syndicats et de partis politiques, par rapport aux problèmes de communication linguistique mondiale, d'émancipation des peuples, de progrès social et de paix. Cette prise de conscience est apparue au début du 20e siècle. Elle les conduisit, après diverses démarches, à la fondation de Sennacieca Asocio Tutmonda (1) à Prague, en 1921. SAT adopta d'emblée une structure anationale, c'est-à-dire libre de tout lien avec quelque nation que ce soit, et une langue de travail unique, anationale aussi : l'espéranto. Il s'agit donc d'une organisation à vocation socio-culturelle, émancipatrice, et non d'un parti politique.

Cette action émancipatrice se révèle d'autant plus nécessaire que la paix et la survie même de l'humanité sont mises en péril par la manipulation de l'information, par la crétinisation et la fanatisation des foules, par les conditionnements nationalistes, idéologiques, religieux et racistes. Cette menace est accrue par la dissémination massive d'armements toujours plus destructeurs.

Pour une grande partie de l'humanité, l'environnement et les conditions de vie sont tout à fait défavorables à l'épanouissement de la personnalité, à la révélation des capacités et même à un développement physique normal.

Les moyens techniques et scientifiques, les ressources et les productions permettraient de résoudre progressivement une multitude de problèmes et d'assurer une vie décente à toute la population terrestre. Or, ils sont détournés pour le seul profit d'une minorité parasitaire. L'écart entre nantis et spoliés ne cesse de croître et pousse ces derniers vers des actions désespérées.

L'élimination des véritables menaces qui pèsent contre la survie de l'humanité exige donc non point des armes, mais des outils, ainsi qu'une formation émancipatrice et constructive.

Rien de durable et de solide ne peut être construit sans l'émancipation de tous les peuples dans la justice et la liberté, sans résistance contre toutes les formes de conditionnement et de totalitarisme. C'est ce qui explique pourquoi, dans leurs pays respectifs, les membres de SAT appartiennent souvent à des organisations non-espérantistes dont les objectifs sont analogues à ceux de SAT. Les membres de SAT s'intéressent tout naturellement à ce que l'espéranto représente comme moyen de culture et d'émancipation au service du progrès social, de la solidarité transnationale et de la paix.

SAT est ainsi le microcosme d'un monde sans frontières ni barrières linguistiques.

D'abord marquée par le courant issu de la Révolution russe, cette organisation évolua à partir de 1929 vers une attitude plus circonspecte suite à des manœuvres d'accaparement de la direction organisées par des membres bolcheviques. Riche de cette expérience qui la mit au bord de la disparition, cette organisation se donne pour but :

— d'utiliser pratiquement l'espéranto pour les buts de classe des travailleurs du monde entier ;

— de faciliter les relations entre ses membres, et de développer ainsi le sens d'une solidarité au-dessus des frontières, des nationalités et des races ;

(suite p. 14)

L'aval des scientifiques

Un autre courrier nous apportait une lettre de M. Germain Pirlot, professeur à Ostende (Belgique), que nous reproduisons ci-après :

Mardi dernier, 16 décembre, lors de la remise à l'UNESCO du prix Zamenhof 1986 à M. M'Bow, directeur général de cette organisation, un collègue français m'a remis le texte de M. A. Rousset publié dans votre numéro de septembre-octobre : ''L'espéranto : un phénomène populaire autant qu'une langue internationale''. (pp. 15-20)

Je dois vous avouer que cet article m'a laissé sur ma faim ! Même s'il est bien documenté, l'auteur est, à mon avis, resté trop théorique. Par ailleurs, trois affirmations me laissent assez perplexe :

1) ''4 millions d'espérantistes'', alors qu'il est impossible de chiffrer exactement les usagers de cette langue, les fourchettes varient de quelques centaines de mille à une vingtaine de millions ! Autant essayer de connaître le nombre de joueurs d'échecs dans le monde ; 2) ''l'espéranto est maintenant toléré partout'', je suppose que M. Rousset n'a pas essayé récemment d'entrer en contact avec des espérantistes roumains ; 3) SAT — association dont je ne suis pas membre — serait, d'après lui, le bouc émissaire de tous les maux de l'espéranto ; cela me paraît assez simpliste et subjectif comme raisonnement.

Bref, comme il évoque la Chine, par exemple, j'aurais préféré lire — et peut-être d'autres lecteurs de *Gavroche* — que l'espéranto est actuellement enseigné comme seconde langue étrangère dans 57 universités et instituts supérieurs chinois alors que, récemment, sept établissements y ont imposé l'espéranto comme seconde langue pour leurs élèves-chercheurs qui préparent une maîtrise ; ce sont l'université pédagogique de Chine Centrale, l'université de Hunan, l'université pédagogique de Chine Orientale, l'université pédagogique de Hunan, l'institut pédagogique de Hubei, l'institut des langues étrangères de Tjanjin et l'université d'Anhui.

Il aurait pu ajouter que, du 22 au 24 juillet 1986, l'Académie chinoise des sciences a organisé à Pékin la première conférence académique internationale sur les sciences et les techniques avec l'espéranto comme seule langue de travail ; 102 communiqués y ont été présentés devant quelque 300 scientifiques de 18 pays, à savoir : Allemagne fédérale, Angleterre, Brésil, Bulgarie, Chine, Colombie, Congo, Etats-Unis, Finlande, France, Japon, Hongrie, Népal, Pays-Bas, Sri Lanka, Tanzanie, Togo, Yougoslavie.

Permettez-moi de terminer avec une citation qui me paraît assez significative. Mardi dernier, lors de cette cérémonie à l'UNESCO évoquée au début de ma lettre, le Pr André Martinet, linguiste français de renommée mondiale, n'a pas hésité à déclarer dans son allocution : ''D'une grande simplicité, l'espéranto fonctionne bien ; bien que marqué par les langues européennes dans son vocabulaire, il a désormais gagné le droit à être la langue auxiliaire du monde entier''.

QU'EST-CE QUE LE SAT ?

— de permettre à ses adhérents, en se plaçant sur le terrain culturel et éducatif, de connaître et de comparer les thèses des divers partis ouvriers et mouvements syndicaux se réclamant de la lutte des classes, afin qu'ils puissent mieux servir l'organisation à laquelle ils appartiennent ;

— de développer à l'échelon mondial un échange direct d'idées et d'informations, et de permettre ainsi à chaque travailleur de choisir lui-même la voie qu'il estime la plus juste et la plus pratique pour son émancipation ;

— de servir d'intermédiaire entre toutes les organisations de langues différentes ayant des buts analogues à ceux de SAT.

Pour SAT, l'espéranto n'est donc pas une fin en soi. SAT vise son application pratique à l'échelle mondiale et ne se compose de ce fait que d'adhérents qui le connaissent et l'utilisent.

Son organe, *Sennaciulo* (L'Homme sans nation), paraît onze fois par an et *Sennacieca Revuo* (La revue anationale) est un cahier annuel de 60 pages couvrant divers sujets. SAT édite aussi des livres, ouvrages et documents, ainsi que deux dictionnaires d'espéranto, dont le plus complet paru à ce jour : le *Plena Ilustrita Vortaro de Esperanto.*

Implantée dans 45 pays, cette organisation édite tous les deux ans le recueil d'adresses de — et pour — ses membres.

Les rôles de diffusion de l'espéranto (information, enseignement, édition de matériel, de documentation et d'étude) et d'information sur SAT en langues nationales sont à la charge d'organisations liées à SAT par une convention. Le champ d'activité de ces organisations s'étend non point en fonction des frontières nationales, mais des zones linguistiques. Pour la zone francophone, ce rôle revient à l'Union des travailleurs espérantistes des pays de langue française, connue aussi sous le nom de SAT-Amikaro.

(1) Sennecieca Asocio Tutmonda (= Association anationale mondiale), 67, avenue Gambetta, F-75020 PARIS.

M. Pirlot joignait à sa lettre deux articles de La Dernière heure, articles portant sa signature et dont nous extrayons ce qui suit :

Des scientifiques avalisent l'espéranto

Du 27 juillet au 2 août 1985 fut organisée à Budapest, sous le nom d'Interkibernetik'85, la première conférence de Takis, l'Association mondiale de cybernétique, informatique et théorie des systèmes. Hôte de la société J. Neumann, spécialisée dans les ordinateurs, cette manifestation s'est tenue sous les auspices de l'Association française de cybernétique, de l'Académie cybernétique Odobleja (Italie) et de l'Association internationale de cybernétique (Namur).

Des chercheurs d'une quinzaine de pays, venus d'Asie, d'Europe et des Amériques, y présentèrent des communiqués d'un très haut niveau scientifique sur des sujets ayant trait à la cybernétique dans des domaines aussi variés que la biologie, la médecine, l'ingéniérie ou les systèmes sociaux. Un ingénieur hongrois fit, par ailleurs, une démonstration assez remarquée d'un système de traduction automatique selon les directions hongrois-espéranto et espéranto-hongrois. Tout aussi suivi fut l'exposé du Dr *Chen Yuan, directeur de l'Institut de linguistique appliquée de l'Académie chinoise des sciences sociales,* sur l'emploi des ordinateurs pour l'analyse du chinois moderne, point très important pour la modernisation du pays.

Cependant, si Interkibernetik'85 a particulièrement retenu notre attention, c'est dû au fait que l'espéranto fut l'une des trois langues de travail ; il fut même la principale langue employée lors des discussions qui ont suivi les exposés. Six furent présentés en français, 18 en anglais et 21 en espéranto.

La conclusion du Pr Chen Yuan nous paraît résumer le mieux l'impression générale : ''Ce fut une semaine exceptionnelle, non seulement du point de vue scientifique, mais également des échanges avec l'espéranto qui a efficacement rempli son rôle d'outil de communication. J'ai été heureux de constater que près de la moitié des communiqués ont été faits dans cette langue. Ceci mérite d'être largement rapporté aux scientifiques du monde entier''.

(La Dernière heure, 4.11.85)

L'Europe en espéranto à Pékin

Grande première lors du congrès de l'Universala esperanto-asocio (UEA) qui, en août dernier, a réuni près de 2 500 personnes de 54 pays, dont plusieurs centaines de Chinois, de Japonais et de Sud-Coréens : la projection d'un *film en espéranto sur la Communauté européenne.*

Grâce à M. Michael Cwik, fonctionnaire européen en poste à Bruxelles, nous avons pu en savoir plus sur ce film qui, d'une durée de 30 minutes et tourné en 16 mm (ton visuel), a pour titre *Après vingt siècles...* Il retrace l'histoire de l'Europe qui débouche sur la création de la Communauté ; son but est de souligner les racines et les héritages communs aux peuples européens qui constituent l'Europe des Douze. Jusqu'à présent, ce film n'existait que dans les langues officielles de la CE.

Une langue jeune pour une jeune communauté, est-ce irréaliste ?

(La Dernière heure, 14.11.86)

A propos d'un livre

MAXIME MARCHAND

Un humaniste natif de l'Eure

La belle figure de Maxime Marchand, humaniste mal connu, victime du terrorisme de l'OAS en 1962, pédagogue à l'œuvre féconde, vient d'être évoqué par un livre dû à M. Serge Jouin, ancien directeur de l'école normale d'Evreux. Sur Maxime Marchand et sur l'ouvrage de M. Jouin, voici ce qu'écrit M. Julien Papp, professeur d'histoire, correspondant pour l'Eure de l'Institut d'histoire du temps présent.

Si malgré leurs vicissitudes historiques et des pesanteurs de toutes sortes les idées libératrices renaissent toujours d'une sève généreuse, c'est grâce à la fois à leur cohérence et à l'intégrité des hommes — peu nombreux en temps ordinaire ou quand les vents sont défavorables — qui acceptent de payer de leur personne, y compris le sang versé, pour garantir en quelque sorte la noblesse de ces idées.

Ce sont de tels sentiments que l'on éprouve d'abord à la lecture de l'ouvrage que Serge Jouin vient de consacrer à Maxime Marchand (1), natif de l'Eure, inspecteur d'académie, assassiné par l'OAS en Algérie le 15 mars 1962.

Maxime Marchand est né à Montaure, petite localité à la lisière de la forêt de Bord, dont le nom évoque encore pour beaucoup les sinistres coups de main de la Gestapo en janvier 1944, aboutissant à la destruction des groupes de Résistance de Louviers, et au-delà. On se souvient des arrestations et des tortures qui s'en suivirent et que plusieurs militants furent déportés, dont la plupart périrent dans les camps de la mort : au cimetière de Montaure une plaque de marbre garde ainsi le souvenir de Marie-Louise Azœuf, ''martyr des bagnes nazis''.

Qui aurait dit que le nom de Maxime Marchand viendrait s'y ajouter quelque vingt années après la guerre ? Car le rapprochement s'impose autant pour la qualité des victimes que pour celle des tueurs : Serge Jouin le rappelle explicitement en s'appuyant sur des informations de l'époque (celle notamment de *Paris-Normandie* du 16 mars 1962 : ''A El Biar, massacre exécuté dans le style des SS de six inspecteurs de l'enseignement''), et surtout en retraçant la vie, trop tôt interrompue de Maxime Marchand. Une vie sobre et laborieuse, tendue constamment vers la conquête de la raison, aiguillonnée par une sensibilité poétique. Une vie dont les aspirations se sont réalisées à travers une brillante carrière professionnelle, consacrée à la cause de l'enseignement public et des déshérités.

Maxime Marchand fut en effet à la fois administrateur, pédagogue et savant. Serge Jouin montre clairement



Maxime Marchand en juillet 1948.

les cheminements de cette activité complexe, fondée sur la conviction que pour l'enseignant ''la connaissance est tout, mais sans le sens pédagogique elle n'est rien.'' (p. 51) ; une longue expérience sur le terrain, des monographies historiques et géographiques sur l'Algérie, des manuels scolaires, un important travail de critique littéraire sur l'œuvre de Gide, l'ensemble mis au service non pas des ''indigènes'' ''mais des intelligences à cultiver'', sans ''paternalisme'' ou ''prosélytisme patriotique''. (p. 48)

On y redécouvre la belle tradition de l'école républicaine, universaliste, confiante dans la raison, la liberté et la justice. Principes bien utiles à rappeler dans le temps présent où des particularismes et des compromissions ruineuses menacent cette école dans son pays d'origine même. Il est bon de méditer les passages comme celui-ci pour comprendre la pierre d'achoppement de la laïcité à l'école : ''La transmission à l'enfant de valeurs — ou l'acquisition personnelle de celle-ci —, doit se faire dans la clarté, sans profiter du lien affectif qui lie le maître à l'élève'' (p. 63)

''Le destin tragique de Maxime Marchand'' ayant été étroitement lié à celui d'Algérie, l'auteur évoque le passé colonial, analyse les ''occasions manquées'', insiste sur la mentalité des Français de l'Algérie, ''des êtres soumis beaucoup plus aux commandements de l'instinct qu'aux déductions de la raison et à l'influence de l'idéal... Il manque à ces hommes, d'ailleurs de bonne volonté et dont l'apport persévérant a transformé l'aride Afrique en terre féconde, avec les sentiments des valeurs spirituelles, une conception moins matérialiste et égoïste des rapports entre les hommes et par suite du problème indigène. Il leur manque le ferment généreux d'une culture désintéressée et le goût des idées dont l'absence s'accentue avec les années qui passent et avec la montée de la prospérité.'' (p. 104)

Ces vues pertinentes, empruntées au général Catroux que l'auteur cite longuement, et qui font l'antithèse des développements précédents, font comprendre la cause profonde pour laquelle Maxime Marchand devait mourir, en même temps que cinq de ses collègues (Robert Aimard, Marcel Basset, Mouloud Feraoun, Ali Hammoutène, Salah Ould Aoudia).

Centré sur un homme et sur un événement, l'ouvrage de Serge Jouin invite aussi le lecteur à rafraîchir sa mémoire en plusieurs directions, qu'il s'agisse des idées, des lieux ou des événements historiques proprements dits. Il intéressera chaque citoyen soucieux de comprendre, au-delà des aspects fonction-

BIOGRAPHIE SUCCINCTE DE MAX MARCHAND

1911 (16 février) : Naissance à Montaure (Eure).
1924-1927 : Ecole primaire supérieure de Louviers.
1927-1930 : Ecole normale d'instituteurs d'Evreux.
1930-1931 : Instituteur stagiaire à Vernon.
1931-1932 : Service militaire au 9e Zouave à Alger.
1932-1939 : Instituteur titulaire (Breteuil, Bernay, St-Mards-de-Blacarville).
1940-1945 : Prisonnier de guerre : poèmes *Au cœur de la prison*.
1945 : Directeur de l'école de Pont-de-l'Arche.
1946 : Licence de lettres et professeur au collège moderne de Rouen.
1947 : Professeur à l'EN de Rouen.
1948 : Reçu au concours d'inspection et nommé inspecteur de l'enseignement primaire à Oran.
1949 : Officier d'académie.
1951 : Officier de l'instruction publique.
1954 : Soutenance de la thèse de doctorat d'Etat (ès lettres) à la faculté des lettres d'Alger (sur Gide).
1956 : Lauréat du Grand prix littéraire de la ville d'Oran.
1957 : Lauréat du Grand prix littéraire de l'Algérie.
1957-1958 : Chevalier de la Légion d'honneur, chef du service départemental de l'enseignement du département du Chélif (inspecteur d'académie à Orléansville).
1959 : Croix de la valeur militaire.
1960 : Inspecteur d'académie de Bône.
1961-1962 : Inspecteur d'académie au rectorat d'Alger, chef des centres sociaux d'algérie.
15.3.1962 : Max Marchand est assassiné par l'OAS avec 5 de ses collaborateurs dont Mouloud Feraoun.

nels ou pittoresques de la vie quotidienne, les dimensions essentielles des problèmes de notre temps.

(1) Serge Jouin, Le Destin tragique de Maxime Marchand et l'Algérie. Saint-Nazaire, 1986. 138 p. 98 F. (disponible à la librairie de Gavroche)

Julien PAPP

ŒUVRES DE MAXIME MARCHAND

Histoire de France et d'Algérie, 1er livre, CE et CM1. Avec coll. Aimé Bonnefin, Paris 1950, Hachette.

Histoire de France et d'Algérie, CM et Cours Supérieur. Avec coll. Aimé Bonnefin, Paris 1953, Hachette.

Le couple de l'éducateur et de l'élève dans leurs relations concrètes. Oran, Fouque, 1954.

Le complexe pédagogique et didactique d'André Gide. Oran, Fouque, 1955.

L'irremplaçable mari ou la vie conjugale d'A. Gide, récit. Oran, Fouque, 1955.

Hygiène affective de l'éducateur, d'après la notion de *''Couple de l'éducateur et de l'élève considérés dans leurs relations concrètes''.* Paris, PUF, 1956.

Au cœur de la prison, poèmes. Oran, Fouque, 1957.

Er-Rahel, commune d'Algérie. Doc. de M.J. Barnabeu. Oran, Fouque, 1957.

Le Sahara, sa géographie et son histoire... Coll. Connaissance de l'Afrique. Oran, Fouque, 1957.

Histoire abrégée de l'Algérie. A l'usage des classes du 2e degré, de l'enseignement technique et des C.C. Oran, Fouque, 1957.

Guide touristique de l'Oranie, son histoire, ses sites, ses monuments, ses départements. Oran, Fouque, 1958, in 16.

Regards de l'Algérie sur la France, l'Union française et le monde. Avec coll. André Fontaine. Livre unique de géographie à l'usage des CM1 et 2, des classes de F.E., des centres d'apprentissage... Oran, Fouque, 1958.

Petite histoire du département du Chéliff. Oran, Fouque, 1959.

Petite Géographie du département du Chéliff. Oran, Fouque, 1959.

Mission d'études géographiques dans la vallée du Niger. Rapport. La région de Konna. s.l.n.d. ronéot., in-4°, 258 feuillets + 3 cartes annexes.

Max Marchand a également préfacé l'ouvrage de J. Bordas, ''Le peuplement algérien, essai démographique'', dans la collection Connaissance de l'Afrique. Oran, Fouque, 1958.

A propos de ''la loi Falloux''

Comme nous l'avions prévu dans notre précédent numéro les articles sur la ''loi Falloux'' ont suscité un certain nombre de réactions.

La lettre de M. Claude Viry de St-Dié nous a paru suffisamment intéressante pour la publier in-extenso.

''J'ai lu avec attention l'article sur la fameuse ''loi Falloux'' régissant l'enseignement primaire ainsi que l'avis de M. Moinaux ; ces articles m'intéressent à double titre, car j'appartiens à la ''corporation'' enseignante (je suis documentaliste en collège) et je suis originaire de St-Dié.

Je viens d'acquérir un ouvrage qui apporte un éclairage assez nuancé sur la question : il s'agit du ''Dictionnaire d'histoire de l'enseignement'', par Dimitri Demnard et Dominique Fourment, copieux ouvrage de 896 pages, édité en 1981 par les éditions J.-P. Delarge. A la lecture des articles consacrés à cette loi Falloux et aux mesures d'ordre scolaire prises pendant la période historique allant de 1850 à 1885, il semble que la vérité — comme toujours ou presque — se trouve entre les deux positions exprimées.

En substance, l'article sur la loi Falloux, après avoir donné de larges extraits significatifs du texte lui-même, résume les principales dispositions :

1 — l'emprise des autorités religieuses (art. 25, 44, 10 et 49 passim).

2 — la méfiance vis-à-vis des écoles normales, foyers de libéralisme (art. 35), on indique à cette occasion que cet art. a été *pratiquement inappliqué.*

Mais aussi :

3 — l'obligation pour les départements de veiller au recrutement d'élèves-maîtres (art. 35).

4 — l'obligation pour les communes d'avoir au moins une école (art. 36), de fournir un *local convenable, le mobilier de classe* (art. 37).

5 — *l'enseignement gratuit* pour les enfants des familles nécessiteuses (art. 24).

6 — l'ouverture d'une école pour les filles pour toute commune de 800 habitants et plus (art. 51).

7 — la reconnaissance de l'existence des salles d'asiles (art. 57).

Au total, on conclut en affirmant que la loi Falloux a été ''un réel progrès administratif et technique'' et que ces mesures n'ont pas plu au parti républicain bien sûr, mais pas plu, non plus, au parti clérical.

De tout ce débat, on peut peut-être en tirer, à l'aube d'une nouvelle année, matière à méditations pour un éditorial de ''Gavroche''.

Certes, l'histoire n'est pas une science dans laquelle on pourrait dégager des lois dans le sens qu'on entend dans les domaines physicochimiques ou biologiques.

Et pourtant, il nous faut remarquer que :

1 — *Un texte législatif n'est peut-être jamais tout à fait bon ou mauvais en soi.*

Une disposition jamais appliquée (comme l'art. 35 de la loi Falloux) n'a qu'une signification de circonstance : il faut fournir des gages de bonne volonté à l'égard d'un parti dominant (dans notre cas, le parti clérical). On remarque souvent dans l'histoire que le renouvellement d'injonctions apparemment fermes et sans détours prouve en fait leur inefficacité pratique. Il vaut mieux juger un texte à la fois en fonction de son contexte (en l'occurence, la loi Falloux arrive bien dans un climat politique de réaction) et de son application réelle (ici, on sait que des progrès ont été, malgré tout, réalisés).

Une mauvaise loi peut avoir des effets bienfaisants (limités bien sûr), une bonne loi, des effets pervers. Le critère, c'est *l'usage* qu'on fait d'un texte.

2 — *Lorsqu'une loi arrive dans un contexte qui favorise la diffusion d'une idée nouvelle, cette loi n'arrivera pas à enrayer le processus.* Les évolutions sociales se font par brossage d'idées, de courants souterrains. La période 1850-1885 est marquée par une volonté plus ou moins consciente de développer l'enseignement primaire. La loi Falloux, avec des dispositions parfois mauvaises, ne peut empêcher cette idée-force de faire son chemin. En prenant du recul, une telle loi marque un palier de stagnation, voire de régression provisoire, qu'on décèle dans l'évolution d'une société. L'évolution d'une société fait souvent penser à une sorte de spirale ou aux oscillations d'un pendule.

3 — *Une évolution, un processus, ne s'exercent pas d'une manière uniforme dans un territoire donné et dans l'intervalle d'une période déterminée mais connaissent des disparités régionales.*

Ainsi, on sait que *Duruy,* l'auteur de la loi scolaire de 1867, avait dans son bureau du ministère, une carte départementale des progrès de l'alphabétisation de la France. Les départements du quart nord-est du pays étaient largement en tête, preuve que la loi Falloux avait pu avoir des effets, sinon bienfaisants, mais du moins presque neutres, dans cette région marquée par des avancées de l'enseignement de base depuis plusieurs décennies.

Merci à ''Gavroche'' de nous permettre de réfléchir et de s'exprimer pour faire progresser la connaissance de l'histoire.''

LA FÊTE DE L'OURS



Ours ou hommes sauvages ? Noirs et velus, furieux et menaçants, les ''fauves'' déchaînés se ruent sur le village, poursuivis par les chasseurs.

Les avatars de la fête

Pour la Chandeleur, au début de ce siècle encore, nombre de villages des Pyrénées françaises, espagnoles ou andorranes célébraient *''lo dia dels Ossos''*, le Jour des Ours. Des Alpes aux Carpates se retrouvent des vestiges de semblables manifestations en l'honneur du plantigrade velu qui, partout où il vécut, impressionna fortement les populations. Débordant frontières et continents, l'Ours fut également l'objet d'un véritable culte chez les anciennes tribus de chasseurs asiatiques et américaines.

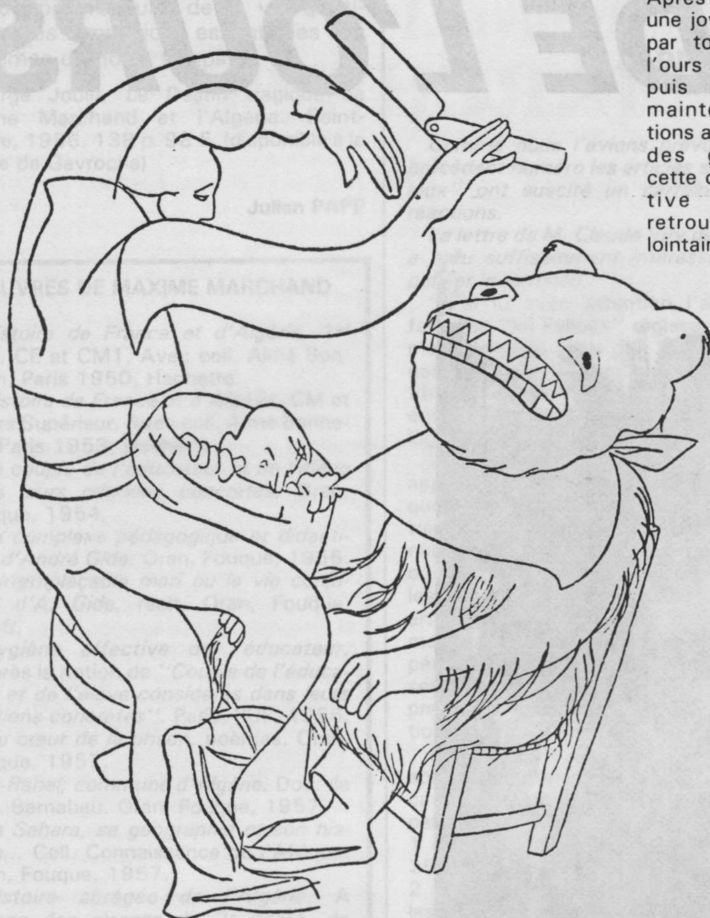
Mais, dans notre pays, bien peu de ces originales festivités, nées en des temps immémoriaux, résistèrent à la vague d'uniformisation de la fin du 19e siècle, particulièrement intensifiée ensuite entre les deux dernières guerres mondiales. Celles qui subsistèrent, ou ressuscitèrent plus ou moins facticement, durent se plier à des exigences nouvelles. Ainsi dut-on notamment renoncer à la date traditionnelle du 2 février, jour de la Chandeleur. Aujourd'hui, afin de ne pas gâcher une précieuse journée de travail, on choisit un dimanche du mouvant calendrier scolaire. Pour les besoins du tourisme, on va jusqu'à répéter la *Fête de l'Ours* au cœur de l'été. Des groupes *''folkloriques''* l'exportent même à la demande, n'importe où, n'importe quand, se pliant à toutes les exigences des publicités commerciales. Bien révolue paraît cette époque — voilà près d'un demi-siècle — où des Bigordins refusèrent de donner une représentation à contre-temps, ne se laissant même pas tenter par l'argent qu'on leur offrait.

Après avoir quasiment exterminé l'espèce, la cilisation contemporaine saccage même le fragile souvenir de l'ours. Comme on vendait autrefois sa peau, on commercialise aujourd'hui les restes de sa fête. Aussi devient-il urgent d'en recueillir les vestiges, dont l'intérêt vaut bien celui des manoirs, châteaux et autres monuments en péril, ces témoignages du temps des corvées.

Dans la peau de l'ours

C'est probablement à Prats-de-Mollo en Vallespir (Pyrénées Orientales) que *''lo dia dels Ossos''* demeure le moins défiguré. L'isolement de cette citadelle fortifiée à la Vauban, aux frontières de la France et de l'Espagne, a longtemps contribué à maintenir les traditions : langue, costumes, coutumes et festivités particulières. Aujourd'hui encore, la population apprend à se méfier des intrusions. Ainsi, en 1979, une équipe de télévision venue effectuer un reportage dérangea désagréablement les habitudes : les *''Ours''*, soumis aux volontés des cameramen, n'étaient plus les seuls maîtres du jeu. Diffusé par la suite, le court-métrage réalisé déçut. Il y manquait l'essentiel : l'ambiance, sans laquelle il ne restait plus qu'une exhibition sans passion, aux limites du ridicule. Pendant le *Jour de l'Ours* se distinguent certes des acteurs principaux. Mais il n'existe pas de spectateurs passifs.

Le jour retenu, en fin de matinée,



Après avoir semé une joyeuse panique par tout le village, l'ours est capturé puis rasé. Malgré maintes modifications apportées au fil des générations, cette cérémonie festive permet de retrouver un très lointain passé.

le groupe des jeunes pratséens se rassemble dans les bois *"del Castell"*, encerclant le Fort de la Garde qui domine le village. Ils transportent avec eux un arsenal hétéroclite : fusils, peaux de moutons, fagots de sarments, grils, viandes et vins. Une partie de ces accessoires va bientôt disparaître car la cérémonie commence rituellement par un copieux repas champêtre abondamment arrosé. Pour bien tenir son rôle, il faut que chacun des participants soit *"un xic engatats"*, un peu ivre.

L'agape terminée, on peut passer au travestissement. Pendant que les chasseurs, vêtus d'une martiale tenue, se dessinent d'imposantes moustaches et contrôlent leurs armes, on accoutre les *"Ours"* : deux à quatre jeunes garçons choisis en raison de leur agilité et de leur résistance. Ces derniers enfilent d'abord une grossière camisole en toile de jute, sur laquelle l'*"habilleur"* plaque, par devant et par derrière, deux peaux de mouton qu'il coud ensuite à gros points. Pour achever la métamorphose, les pseudo-fauves se coiffent d'une toque de fourrure solidement rattachée à leur pelisse. Enfin, ils se noircissent le visage et les mains avec les plus gras tisons du foyer qui servit à préparer les grillades, ou avec de la suie huileuse préparée pour l'occasion.

Significative tradition que cette confection sur mesure, emprisonnant les héros de la journée dans une fruste casaque velue. Sans doute fut-il un temps où l'on endossa réellement la pelisse d'un ours, à l'issue d'une chasse rituelle. En s'enfermant dans la dépouille du plantigrade et en se maquillant avec les cendres imprégnées de sa graisse (après avoir consommé les morceaux les plus symboliques et participé à des libations désinhibitrices), les acteurs recevaient magiquement les forces et les pouvoirs de l'animal. Ainsi, lorsqu'il eut vaincu le *Lion de Némée*, Hercule se fit-il un manteau-bouclier invulnérable avec les restes de sa prodigieuse victime. Plus proche de nous, rappelons également le fameux mythe des *Loups-Garous* (ces hommes devenus fauves après avoir endossé la peau du carnassier) qui effrayaient les campagnes de naguère. On sait par ailleurs que, revêtus par les danseurs des tribus africaines ou par les villageois européens, les masques transformaient surnaturellement leurs porteurs.

Comme nous allons en juger, l'ambiance de la *Fête des Ours* — même si elle s'est assagie — permet de penser que cette réincarnation animale dépassait le simple jeu, tant pour les acteurs principaux que pour les spectateurs/victimes.

La caça dels ossos

Armés d'un solide gourdin, voilà bientôt les *"Ours"* parés et prêts à l'action. Roulant des yeux, montrant leurs dents devenus crocs, ils ne s'exprimeront plus désormais que par des grognements. Déjà leurs accompagnateurs subissent leurs premiers coups de pattes, qui laissent de noires empreintes sur les visages. Retentissent alors les pétarades des fusils chargés à blanc, mettant en émoi la foule des curieux massés en contrebas, dans les ruelles et placettes du bourg. La *"Caça dels Ossos"*, la Chasse à l'Ours, est commencée.

Poursuivis par les chasseurs qui ne cessent de décharger leurs armes, les "ours" dévalent la colline et fondent sur le village enclos dans ses fortifications. Pendant plusieurs heures, ils seront les maîtres des lieux : bondissant, grondant, projetant leur bâton ; franchissant portes et fenêtres, escaladant les balcons pour agresser leurs proies et les mâchurer de suie ; ne reprenant souffle que le temps de feindre une blessure soignée à grandes gorgées de vin, ou de se renoircir les mains. Omniprésents.

Les jeunes filles constituent leurs proies préférées. Dociles, elles s'en tireront avec la caresse d'une patte sombre sur le visage. Mais malheur à celles qui voudraient résister, s'enfuir ou se cacher ! Elles ne pourront trouver aucun refuge ni aucune protection et, brutalement étreintes, subiront un barbouillage sans pitié. Pourtant, même si toutes s'efforcent instinctivement d'échapper à l'embrassade des bêtes humaines, chacune se sentirait aussi frustrée qu'un chrétien privé de baptême si, en fin de journée, elle se trouvait épargnée... Malheur aussi aux garçons qui viennent défier les fauves déchaînés pour leur arracher quelques touffes de poils, ensuite conservées comme des reliques : s'ils manquent de rapidité, ils seront sauvagement plaqués au sol, puis massés à la suie d'énergique façon.

Entre les deux dernières guerres mondiales, des observateurs étrangers jugent *"scandaleuses et obscènes"* les exhibitions de cette *"Journée de l'Ours"*. On ne se contentait pas alors de noircir seulement les visages féminins... A la trivialité, s'ajoutait la brutalité. En 1874, un des "Ours" reçut une décharge de plomb dont il mourut peu après. Gardons-nous certes de généraliser. Mais, ce qui ne paraît pas exceptionnel, c'est une constatation désabusée du Procureur de la République chargé de suivre le procès : *"S'ils tiraient en l'air, il n'y aurait pas d'accident à redouter, mais ils n'ont*

pas toujours cette prudence''. Ce qui sous-entend que l'on ne chargeait pas alors les fusils avec de la poudre à moineaux ! Quelques années plus tard, de semblables incidents provoquèrent l'interdiction de la Fête de l'Ours dans plusieurs localités catalanes. Accroissement de la violence populaire, ou diminution de la tolérance gouvernementale ? La IIIe République ne badine pas avec la vie de ses citoyens, destinés à une mort plus utile à la patrie, sinon plus héroïque. Comme tous les régimes politiques, elle redoute les manifestations qui échappent à son contrôle et, quand elle ne peut les récupérer, utilise tous les moyens pour les supprimer.

Ignoré des autorités, que devait être le spectacle en des temps plus reculés ?

Aujourd'hui encore, même si l'on ne déplore plus que des plaies et des bosses, l'ambiance de cette fête collective défie toute description. Pour se faire une idée, il faut se trouver pris dans les mouvements de panique de la foule, assourdi par les pétarades incessantes des chasseurs et les hurlements hystériques des participants, grisé par les odeurs de poudre. Se surprendre à reprendre à son tour les grognements contagieux ou les cris de terreur.

Quand tout le monde porte les traces de pattes d'ours sur le visage, interviennent des jeunes gens au visage plâtré, enveloppés de vêtements féminins blancs (vaste camisole et coiffe de dentelles) et armés de hachettes. Les accompagne un petit orchestre typique : la *''Cobla''*, qui va désormais rythmer les dernières péripéties du *''Dia dels Ossos''* et, à la place des mouvements désordonnés du public traqué par les pseudo-fauves, imposer peu à peu des pas de danse.

Une dernière lutte s'engage alors, durant laquelle plâtre et suie se mélangent. Enfin capturés et enchaînés, les ''Ours'' sont conduits en musique jusqu'à la place principale. Là, au milieu de rondes endiablées, ils s'échappent encore, provoquant des nouvelles cohues dans les rangs des spectateurs. Définitivement maîtrisés, ils sont jugés par un tribunal parodique qui énumère leurs méfaits, puis les condamne. Coupables de vols, viols et autres forfaits, en guise de châtiment les sauvages créatures subiront un simulacre de rasage, au cours d'un ballet cérémoniel rappelant la danse indienne du scalp.

La chasse terminée, les ''Ours'' domptés, la fête peut commencer — ou plutôt continuer — pendant une bonne partie de la nuit.



Après avoir marqué toute la population de ses pattes noircies, l'''Ours'' est capturé, enchaîné puis condamné par de fantômatiques intervenants.

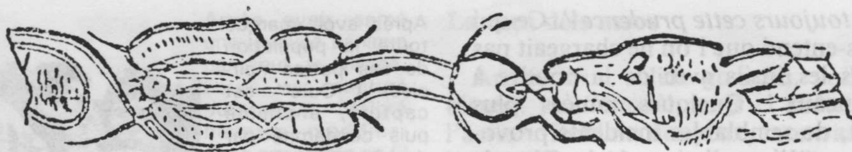
Comment interpréter le *''Dia dels Ossos''* ? Ce mimodrame populaire représente-t-il seulement un défoulement carnavalesque ? Célèbre-t-il la lutte immémoriale contre l'inquiétant plantigrade qui hantait naguère les forêts des alentours, ravageait les troupeaux et les vergers, pillait les ruches et, croyait-on, menaçait la vertu des femmes ? De multiples aspects de la Fête de l'Ours laissent apparaître de bien plus profondes résurgences et nous plongent, par-delà les siècles, au cœur des mentalités les plus anciennes. Avant de revenir sur certaines variantes significatives adoptées par divers villages pyrénéens, nous tenterons de retrouver et de déchiffrer les documents qui — du plus lointain passé à l'époque contemporaine — nous donnent à connaître les manières de concevoir le plantigrade.

Grand-père l'ours

''Si un ours te terrasse, appelle-le Grand-Père !'', dit un proverbe géorgien, dissimulant peut-être sous la boutade les traces d'une très ancienne croyance. Ainsi, rapportent les ethnologues, certaines peuplades d'Amérique du Nord et de Sibérie, considérant le plantigrade comme un ancêtre de leur race, lui attribuent la même dénomination familière. Avant de partir en chasse, ces tribus se livrent par ailleurs à des simulacres de combats sur une effigie d'ours revêtue d'une peau fraîche. Fait significatif, les femmes ne doivent assister ni au rituel, ni à l'expédition, ni au dépeçage de l'animal car celui-ci, même mort, pourrait magiquement les violer.

Ce caractère fécondateur de l'ours, qui continue à marquer parodique-

ment sa célébration pyrénéenne, figure déjà dans des vestiges préhistoriques. De ces messages tronqués à la codification perdue qui questionnent plus qu'ils ne renseignent, nous nous contenterons de quelques exemples retenus parmi des dizaines.





Sur des pendeloques découvertes dans les Grottes de la Madeleine (Dordogne) et de Massat (Ariège), l'animal — associé à une vulve et à un phallus représentés de manière réaliste ou abstraite — devient un véritable catalyseur des forces mystérieuses de la reproduction.



Un fragment de galet, provenant du Mas-d'Azil (Ariège) ne laisse subsister qu'une patte d'ours à laquelle s'expose un personnage dessiné à gros traits. Le mouvement des bras et des jambes de ce dernier laisse penser qu'il se livre à quelque pas de danse. Sa nudité permet d'observer une virilité affirmée et des griffures marquant son dos et son ventre.

S'agit-il d'une séance d'initiation rituelle ? D'une importance capitale dans les tribus de chasseurs notamment, ces cérémonies de passage consistaient en une série d'épreuves à l'issue desquelles l'adolescent pouvait accéder à la catégorie d'âge supérieure afin de participer désormais à la chasse et de prendre femme. Une espèce de "baptême de l'Ours", exigeant un viril courage, faisait-il partie de ce rite d'agrégation ? (Au début de ce siècle, les jeunes garçons du Val d'Aran en Catalogne, protégés par une peau d'ours et seulement armés d'un couteau, devaient affronter un plantigrade de bonne taille avant de devenir des hommes et pouvoir prétendre au mariage. Juges de leurs exploits, leurs camarades plus âgés ne les assistaient qu'en toute dernière extrémité.)

"Lo Dia dels Ossos" perpétue-t-il une partie des rites élaborés voilà plusieurs millénaires et conservés par les dernières tribus de chasseurs d'ours ? De très récentes découvertes archéologiques confortent une telle hypothèse.

A Villefranche-de-Conflent, où les festivités se maintinrent jusqu'au siècle dernier, les déguisements s'opéraient dans une des nombreuses grottes des environs. Or, en ces lieux, des spéléologues viennent de trouver d'importants amoncellements d'ossements d'ursidés, dont l'agencement paraît trop ordonné pour s'expliquer par le simple hasard. Actuellement en cours, l'analyse de ces vestiges permettra-t-elle d'affirmer qu'un culte de l'ours se célébra en cet endroit, des milliers d'années avant de dégénérer en cérémonie burlesque ? La mise à jour d'alignements de crânes et d'os longs de plantigrades, environnant des squelettes humains dans plusieurs cavernes préhistoriques de France, Suisse et Allemagne, laisse penser que de tels sites constituaient de primitives nécropoles. Nous retrouverons plus loin des restes de cette association entre l'Ours et la Mort. Une Mort longtemps conçue comme une simple étape d'une existence cyclique, et non comme une fin.

Quelles que soient les conclusions des experts, remarquons cet enracinement de la fête actuelle dans une très ancienne réalité. Un véritable sacrifice semble bien avoir précédé le mimodrame animé par les chasseurs revêtus de la pelisse et investis des pouvoirs mythiques de leurs victimes animales. Si l'enchaînement des faits disparut peu à peu des mémoires, les gestes continuèrent à transmettre le souvenir d'une obscure tradition née des centaines, voire des milliers de générations plus tôt. Avant de devenir parodique, l'Ours célébré exista vraiment. Mais, en des temps où l'homme portait une vénération inquiète à son environnement naturel, le *"Seigneur de la Forêt"* représenta bien davantage qu'un vulgaire assemblage de chair et d'os.

Un animal fabuleux

Les observations des naturalistes du 18e siècle n'effaceront que bien lentement l'image légendaire de l'ours. L'étrange animal, qui offre plus qu'une ressemblance avec l'homme — par son allure, sa nourriture, sa vie familiale même — laisse de surcroît des empreintes évoquant celles de quelque géant aux pouces inversés. Autre similitude, on crut longtemps que le mâle et la femelle s'accouplaient à la manière humaine. *Grand-Père l'Ours* ne continue-t-il pas à se profiler derrière le plantigrade ?

A se fier aux auteurs antiques et médiévaux, la femelle connaissait une brève gestation ; un mois lunaire seulement. Aussi mettait-elle au monde de minuscules avortons, morts et inachevés, qu'il lui faudrait ressusciter grâce à son haleine, puis modeler à coups de langue pendant quarante jours. (D'où l'expression d'*"ours mal léché"* pour qualifier un individu grossier dont l'éducation reste à faire.)

Autre ancienne croyance, le plantigrade passait pour subir, durant les quatorze premiers jours de son hibernation, un engourdissement tel que ni les coups ni les blessures ne pouvaient le réveiller. Pendant cette période, l'animal — qui, disait-on, s'était préalablement fermé l'anus avec un bouchon d'herbe — engraissait mystérieusement ; puis, sorti de cet état de mort apparente, il se léchait inlassablement les pattes de devant. Ainsi se nourrissait-il de lui-même

tout le temps de sa retraite hivernale — estimée à quarante jours pour les mâles, à cent vingt pour les femelles — grossissant même sous l'effet de surnaturelles influences. Plus extraordinaire encore, on prétendait que, même après cuisson, la chair d'un ours abattu et dépecé augmentait de volume durant le temps correspondant aux deux premières semaines de sommeil du plantigrade vivant. Aussi, comme nous le verrons plus loin, prêtait-on de prodigieux pouvoirs à la graisse alors produite. On affirmait également que les coups faisaient grossir l'animal. Grâce à ces merveilleuse facultés, l'ours ne cessait de croître tout au long de son existence, pouvant atteindre de phénoménales dimensions.

Triomphe de l'imagination, ou observations mal interprétées ? Copulation, mise bas, rythmes de l'hibernation : les mœurs prêtées à l'ours ne reposent sur aucune réalité matérielle, mais s'incrivent dans une vision mythique de l'animal anthropoïde. Erronées certes, ces fabulations fournissent cependant de précieux renseignements quant aux mentalités de ceux qui les imaginèrent. Pour l'instant, relevons seulement l'importance du nombre quarante : durablement associé aux délais d'éviction des individus exclus du groupe social pour des raisons matérielles (épidémies, accouchements) ou morales, ce cycle représente également la durée du Déluge biblique et du Carême chrétien, ces temps de purification. Singulière analogie : alors même que les villageois célèbrent l'*Ours de la Chandeleur* païenne sorti de son engourdissement de quarante jours, l'Eglise commémore la *Purification de la Vierge*, quarante jours après ses couches...

Par ailleurs, si le plantigrade engraisse avant d'aborder la mauvaise saison et se gonfle pour résister aux agressions, sa croissance demeure bien ordinaire. Confusion des espèces ou, transmises par l'inconscient collectif, hantises du colossal *Ours des Cavernes* ? En tout cas, nombre de gravures et de récits anciens évoquent les fabuleux corps à corps opposant l'homme à une bête monstrueuse. A la fin du 14[e] siècle, le chroniqueur Froissart recueillit l'insolite mésaventure survenue à Pierre de Berne (*Béarn*). Depuis qu'il avait *"occis un ours merveilleusement grand"*, les nuits du jeune comte étaient hantées d'épouvantables cauchemars. Le malheureux, expliquait-on, avait tué un chevalier transformé en ours par pénitence et l'esprit du défunt venait désormais troubler le sommeil de son meurtrier. (Troublantes coïncidences : le nom



''Beaucoup de voyageurs ont parlé de la Danse de l'Ours, quoique peu en aient été témoins. Les Sioux, comme toutes les autres tribus de l'Ouest, sont grands amateurs de la chair de l'ours ; il leur faut une énorme quantité de graisse pour oindre leurs riches chevelures et huiler la surface de leur corps. Aussi aiment-ils beaucoup à participer à la danse de l'ours qui a lieu plusieurs jours de suite, avant leur départ pour la chasse, et pendant laquelle ils chantent en chœur un hymne en l'honneur de l'*Esprit-Ours*. Cet esprit, selon leur croyance, mène quelque part une existence invisible, et l'on doit le consulter et se le rendre favorable si l'on veut avoir quelque chance de succès dans l'excursion projetée.

Pour jouer cette scène grotesque et amusante, un des sorciers chefs revêt une peau d'ours ; la tête de l'ours retombe en masque sur son visage ; il se fait le conducteur de la danse. Beaucoup d'autres danseurs portent également un masque fait de la peau de l'animal. Tous imitent les mouvements de l'animal ; les uns le représentent lorsqu'il court ; d'autres imitent son attitude particulière et le balancement de ses pattes lorsque, assis sur celles de derrière, il épie l'approche d'un ennemi.''

Magasin Pittoresque, 1845

de Berne dérive de Ber = Ours et, d'autre part, le jeune halluciné est un bâtard.)

Comme les Berne/Béarn, de nobles familles médiévales s'enorgueillissaient de descendre d'un plantigrade dont ils ornaient leur blason. Jusqu'à une époque récente, on continua en effet à prêter au sauvage *"Seigneur de la Forêt "* d'étonnants rapports avec l'homme. Ou, plus précisément, avec la femme.

Quantité de légendes ou de prétendus témoignages relatent les relations charnelles entre un plantigrade et une femme. De ces amours monstrueuses, un conte aux multiples variantes fait naître *Jean de l'Ours*, intelligent et beau comme sa mère humaine, puissant et velu comme son père animal. Hyper-viril aussi, puisqu'il épousera trois princesses à la fois. De son géniteur, il héritera également le pouvoir d'accéder au monde souterrain d'où il ramènera femmes et fortune, après avoir sacrifié une partie de son corps : autrement dit sa bestialité. Outre les familles seigneuria-



L'ours conservera longtemps la réputation de s'attaquer aux hommes pour les occir, aux femmes pour les violer. Capable d'affection, l'étrange animal humanoïde capturait parfois ses victimes et les contraignait à vivre avec lui. De ces unions pouvaient naître des enfants sauvages : brutes ou héros selon les cas...
(Gravure d'Olaüs Magnus, 1555)

les plus haut évoquées, à une semblable lignée sauvage appartient *Gargantua*, cet Hercule populaire créateur de montagnes et de rivières, dont s'inspira Rabelais.

Plus proche de nous, un fait divers raviva le très ancien mythe de la bête humaine, ancêtre ou cousine de notre espèce. En 1807, des chasseurs ariégeois se lancèrent à la poursuite d'un exceptionnel gibier, signalé depuis plusieurs années par des bergers : une femme nue errant parmi les rochers de la haute montagne. Difficilement capturée et habillée de force, l'inconnue fut transportée au plus proche village, ne sortant de sa torpeur que pour gémir :

— Que dira mon pauvre mari !

Qu'elle s'exprimât en français, langage peu répandu à l'époque en cette vallée reculée, ne faisait qu'accroître le mystère. Au cours de la nuit, la prisonnière parvint à s'évader, marquant ses traces des lambeaux de ces vêtements dont on avait eu tant de mal à la couvrir.

Après un long et rude hiver, des montagnards, pensant seulement retrouver son cadavre, eurent la stupéfaction de l'apercevoir. Toujours nue, elle sautait avec agilité parmi les escarpements vertigineux. Organisée dès le début de l'été, une nouvelle battue permit de maîtriser la sauvagesse une seconde fois. Comme on s'étonne que les ours ne l'eussent point dévorée, elle balbutia : ''Les ours, ils sont mes amis ; ils me réchauffaient...''

Transférée à l'hospice de Foix, son refus obstiné de porter des vêtements — entre *''autres extravagances''* — valut à la *''Folle des Pyrénées''* l'hostilité des religieuses qui refusèrent de la garder plus d'un mois. On l'enferma alors dans les sinistres prisons de Foix, *''seule et nue entre deux portes, dans l'escalier de la Tour Ronde''*, dans un cachot sombre, humide et glacial. Le 29 octobre 1808, le guichetier et le concierge déclarèrent : *''Ce jour d'hui, à une heure du matin est décédée une femme inconnue dont on ignore le nom, prénom, profession, lieu de naissance et domicile, paraissant âgée d'environ 45 ans, écrouée depuis le 9 août dernier''*. Ainsi la malheureuse avait-elle davantage résisté aux fauves et au froid qu'aux hommes et à leurs abris.

Sèchement classée par les autorités, l'énigmatique affaire permit aux imaginations de s'enflammer, donnant naissance pendant plus d'un demi-siècle à romans et complaintes. L'époque romantique pouvait y alimenter sa nostalgie des lieux sauvages, des légendes anciennes et des temps révolus.

Plus généralement, dans tous les lieux fréquentés par les plantigrades — des Pyrénées aux forêts lithuaniennes — sont attestées jusqu'au 18e siècle les découvertes d'*''enfants-ours''*. Les témoignages incontrôlables laissent planer le doute quant à l'origine de ces enfants sauvages : procréés, nourris, protégés ou simplement épargnés par nos étranges frères animaux ?

L'ours guérisseur

Conçue par les premiers chasseurs d'ours et perpétuée jusqu'à une époque récente, la prétendue vertu fécondatrice du plantigrade se retrouve dans de nombreux lieux de pèlerinage naguère fréquentés par des femmes désireuses de devenir mères. Ainsi des épouses stériles allaient-



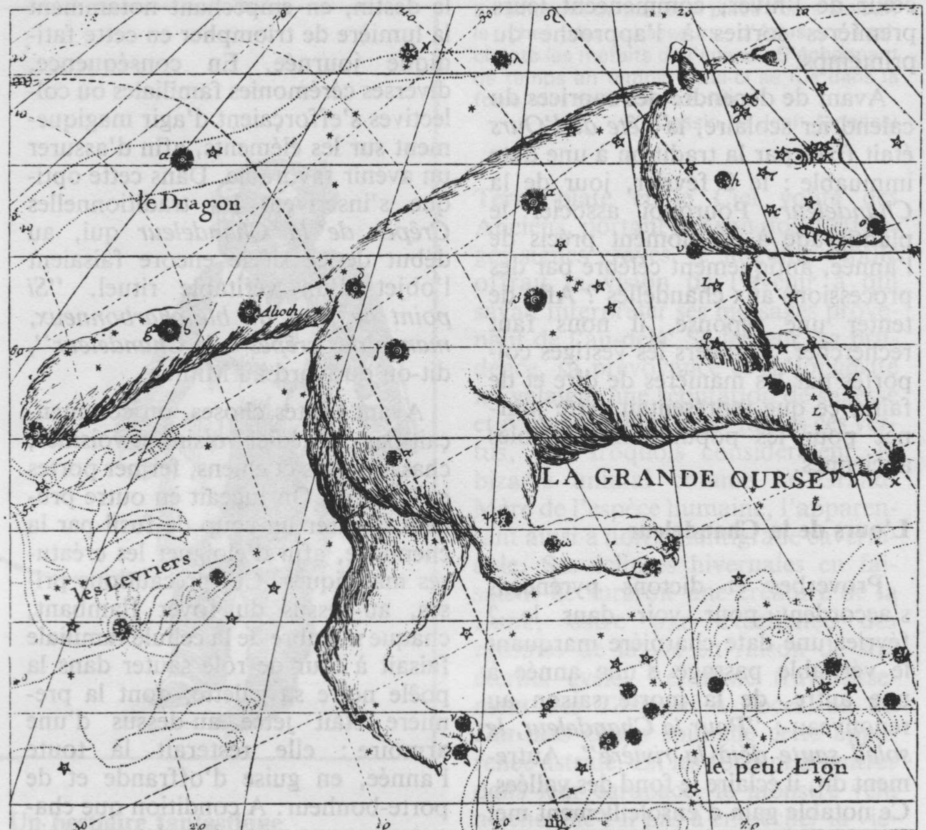
Les montreurs d'ours n'offraient pas seulement le spectacle de leur animal dompté ; grâce à celui-ci, ils prétendaient aussi guérir diverses maladies.
(Gravure du XVIe siècle)

elles chevaucher une ourse de pierre dressée dans la crypte de l'Abbaye d'Andlau (Bas-Rhin). A *Saint-Ours* (Basses-Alpes), les jeunes filles souhaitant se marier ou procréer se laissaient glisser sur la pente d'un rocher. A Orcival (P. de D.) — le *Val des Ours,* dont la peau recouvrait autrefois les portes de l'église — les bréhaignes accomplissaient divers rites dans l'espoir de mettre fin à leur infertilité. Dans le même but, les Parisiennes se rendaient à Montmartre pour y implorer *Sainte-Ourse*, évidente récupération chrétienne de l'animal.

A ces magiques pouvoirs procréateurs des effigies ou simples invocations de l'ours, s'ajoutaient les propriétés thérapeutiques attribuées à diverses parties de son corps. Toutes facultés qui, inspirées par l'archaïque théorie médicale des analogies, reflètent autant d'images mythiques du mammifère anthropoïde. Prélevée durant les quatorze premiers jours de son hibernation, la graisse d'ours passait pour détenir de miraculeuses vertus, stimulant notamment la virilité et favorisant la pousse des cheveux. Le fiel soulageait l'épilepsie, l'asthme, la jaunisse, les chancres et les ulcères. La peau fraîchement écorchée combattait les effets de la rage. Portées en collier, une griffe ou une touffe de poils dans un sachet constituaient de tout puissants gris-gris : véritable panacée, le premier talisman chassait tous les mauvais esprits véhiculant les maladies ; le second garantissait son porteur contre les troubles de la vue.

En revanche, on se gardait bien de consommer la cervelle du plantigrade, censée contenir des maléfices : tabou probablement lié à la vénération de celui qui passa pour un ancêtre divinisé, et auquel on prêtait une exceptionnelle intelligence. On croyait notamment l'animal capable de se soigner en diverses circonstances. Au sortir de sa retraite hivernale, racontait-on, il choisissait certaines herbes pour se purger. Contre l'indigestion, il avalait des fourmis. Lorsque sa vue s'affaiblissait, il se faisait piquer par des abeilles. Par ailleurs, le miel dont il raffolait servait à fabriquer l'hydromel, cette liqueur d'immortalité prodiguée dans l'au-delà.

Mais surtout, le plantigrade garda jusqu'au début de ce siècle la réputation de prévenir et de guérir toutes les affections de mystérieuse origine : hystéries, neurasthénies et angoisses irraisonnées. Pour bénéficier de ces mircaculeux pouvoirs, lorsque les montreurs d'ours passaient de village en village, les adultes venaient toucher la fourrure des bêtes enchaînées,



Très anciennement établie, la carte du ciel peuple celui-ci de multiples créatures dont l'observateur non averti chercherait vainement à retrouver les formes. Gigantesque test de la tache d'encre, cette projection de l'imaginaire révèle en fait les mentalités profondes de ceux qui conçurent un tel bestiaire céleste. La Grande Ourse et la Petite Ourse (dont la queue se termine par l'Etoile polaire), appelées encore Grand et Petit Chariot ou Chariot des Ames, passaient pour convoyer ces dernières jusqu'au Royaume des Morts. En attendant la réincarnation, ces germes immatériels d'immortalité continueraient à exercer d'occultes pouvoirs sur le monde des vivants, par l'intermédiaire de l'Ours mythique, investi à la fois des forces telluriques et célestes.

(Atlas de Flamsteed, fin du XVII[e] siècle)

sur le dos desquelles on hissait ensuite les gamins. Le temps de faire neuf pas, très précisément. Cette brève chevauchée délivrerait, ou préserverait, les petits cavaliers de neuf maladies (épilepsie, haut-mal, danse de Saint-Guy et autres convulsions) et les vaccinerait contre la peur. Aussi disait-on des gaillards courageux que, du temps de leur jeunesse, *''ils étaient montés sur l'ours''*

Le voyageur de l'au-delà

Inquiétant conjurateur de la peur, violeur de filles et magique fécondateur, voleur du miel mystique, l'ours anthropomorphe intriguait encore davantage par son cycle de vie lié à celui de la nature. Comme cette dernière, après sa retraite hivernale, il s'éveillait dès les premiers souffles du beau temps. Aussi le plantigrade représentait-il une double transition : intermédiaire entre la bête et l'homme d'une part, entre la morte saison et le printemps d'autre part.

Par ailleurs, on interpréta longtemps sa supposée léthargie de quatorze jours comme un dédoublement de son corps et de son esprit. Quittant son enveloppe charnelle, ce dernier partait pour l'autre monde, refuge souterrain des âmes et lieu de passage des astres censés parcourir le cœur de la terre après leur apparente course céleste. Voyage sans retour pour le commun des mortels. Au cours de cette visite au Royaume des morts, l'émanation de l'animal entrait en communication avec les ancêtres : ce qui expliquait le merveilleux accroissement de son corps gisant semi-mort au fond de sa cachette, ainsi que les surnaturelles propriétés de cette graisse présumée provenir de l'au-delà.

Une telle faculté renforçait encore sa qualité d'émissaire des forces telluriques et célestes ; de médiateur entre passé et présent, aïeux et descendants, animalité et humanité, obscurité et lumière. Stérilité et fécondité enfin puisque, outre son expédition onirique au pays des âmes immortelles où se recyclent éternellement les existences et les astres, la déshibernation/résurrection de l'ours accompagne doublement le renouveau : celui de la Nature comme celui de son espèce, car les oursons, nés au

cœur de l'hiver, commencent leurs premières sorties à l'approche du printemps.

Avant de dépendre des caprices du calendrier scolaire, la *Fête de l'Ours* était fixée par la tradition à une date immuable : le 2 février, jour de la *Chandeleur*. Pourquoi associer le plantigrade à ce moment précis de l'année, antiquement célébré par des processions aux chandelles ? Afin de tenter une réponse, il nous faut rechercher, à travers les vestiges colportés par les manières de dire et de faire, ce que représentait cette journée pour les populations agricoles anciennes.

L'ours de la Chandeleur

Proverbes et dictons pyrénéens s'accordent pour voir dans le 2 février une date charnière marquant le véritable passage d'une année à une autre, de la morte saison au renouveau : *"Pour la Chandeleur, le soleil saute déjà la rivière"*. Autrement dit, il éclaire le fond des vallées. Ce notable gain d'ensoleillement met fin à l'hibernation et marque la reprise des activités humaines. Seule *"la mauvaise fileuse*, se moque-t-on, *commence à veiller pour la Chandeleur"*. Symboles de la vie et de l'espoir retrouvés *"les œufs emplissent le poulailler"* et on salue le retour de la *"puput"* (huppe) et des premières fleurs, dont l'*"Oreille d'Ours"* ou primevère.

Pourtant l'hiver n'a pas dit son dernier mot : *"Pour la Chandeleur/L'hiver s'apaise ou prend rigueur"*. Or, pour les paysans, le temps qu'il fera revêt une importance extrême en ce moment où la moitié de l'hiver est théoriquement passée mais où la moitié des provisions se trouve largement consommée : *"Pour Notre-Dame de Février/Moitié paille, moitié grenier/Et le lard tout entier."* De surcroît, les caprices du temps à venir — gels et pluies notamment — décident de la récolte future.

Aussi ne se bornait-on point à observer, mais cherchait-on également à prophétiser : *"Quand à Notre-Dame de Chandeleur le soleil luit/L'hiver pour quarante jours s'ensuit."* Cette même association (soleil = mauvais présage) se retrouve au sujet de l'ours : *"Si l'ours voit son ombre le jour de la Chandeleur/Il s'en retourne dormir pour quarante jours encore."* En cette fâcheuse éventualité, la prudence commandait une sage parcimonie : *"Lorsqu'à la Chandeleur le temps persiste au beau/Berger serre ton foin et fais paître ton troupeau."*

A la divination succédait tout naturellement la volonté de maîtriser le destin, en empêchant notamment la lumière de triompher en cette fatidique journée. En conséquence, diverses cérémonies familiales ou collectives s'efforçaient d'agir magiquement sur les éléments, afin d'assurer un avenir favorable. Dans cette optique s'inscrivent les traditionnelles *Crêpes de la Chandeleur* qui, au début de ce siècle encore faisaient l'objet d'un véritable rituel. *"Si point ne veux du blé charbonneux, mange des crêpes à la Chandeleur"*, dit-on du Nord au Midi.

Avant toutes choses, on commençait par congédier voisins et voisines, chasser chats et chiens, fermer portes et fenêtres. On jugeait en outre prudent de tirer un coup de fusil par la cheminée, afin d'éloigner les créatures maléfiques. Ces précautions prises, au-dessus du foyer flambant, chaque membre de la cellule familiale faisait à tour de rôle sauter dans la poêle noire sa galette, dont la première était jetée au-dessus d'une armoire : elle resterait là toute l'année, en guise d'offrande et de porte-bonheur. A condition que chacun serre une pièce d'or dans sa main gauche en accomplissant l'opération, l'année s'ouvrirait sous d'heureux auspices. Traduisons : Soleil masqué, pendant que de la Lune obscure s'envole la claire pâtisserie, autrement dit la lune nouvelle.

A cette symbolique cérémonie privée correspond la célébration collective de l'Ours ; elles sont destinées, la première à assurer le meilleur avenir à la maisonnée, la seconde à favoriser l'ensemble de la communauté villageoise.
"Chandeleur claire/Durera l'hiver ; Chandeleur noire/L'hiver a fait son devoir."

La *Chandeleur noire* souhaitée, c'est certes le Soleil voilé pendant le jour ; mais aussi la Lune noire pendant la nuit. Lune noire dont la disparition, assimilée à une mort, prélude à son renouvellement ; lequel entraînera magiquement la résurrection de la morte saison. Emissaire des forces de l'Invisible, l'Ours détient les clefs de l'avenir qui permettront à la ronde de la lune, des saisons et des générations de se poursuivre. En mâchurant les visages avec ce qui fut peut-être de la graisse aux merveilleuses vertus, puis en se "sacrifiant", l'incarnation humaine du "Seigneur de la Forêt" mime les espoirs de la communauté villageoise, afin de les voir magiquement se réaliser : une *"Chandeleur noire"* qui mettra fin à l'hiver, des femmes fécondes qui assureront la perpétuation de la population. En cas d'échec, le plantigrade retournera se cacher pour quarante journées, la durée supposée d'une nouvelle hibernation, entraînant une régression du temps.

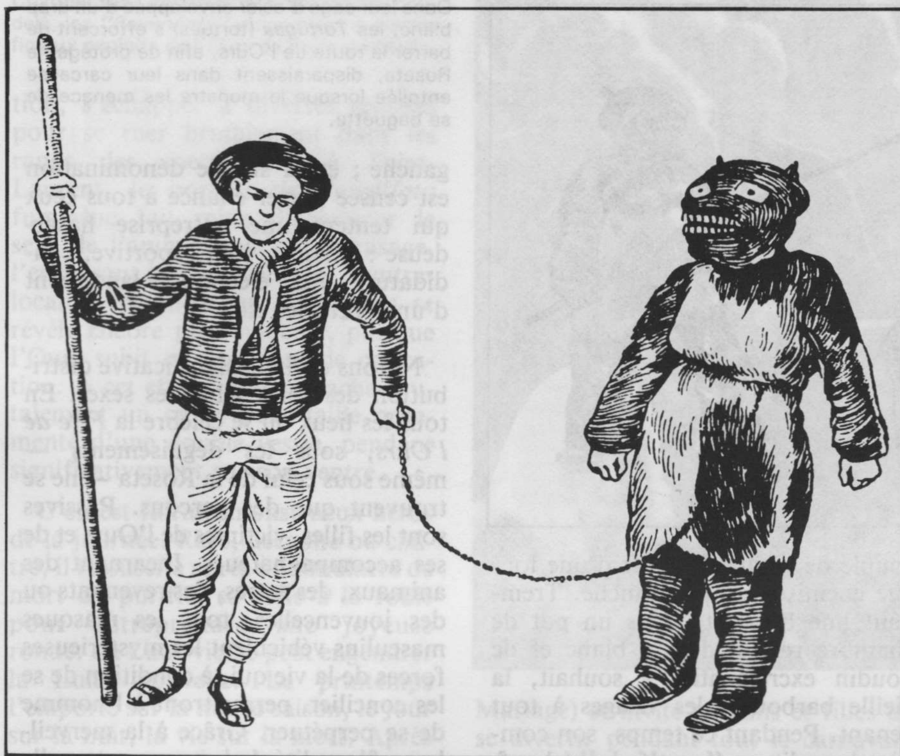
Plus ou moins bien conservées au fil des siècles, d'autres manifestations de ce complexe culte aux puissances de la Nature — par masques allégoriques interposés — subsistent dans la *Fête de l'Ours* telle qu'on la célèbre encore aujourd'hui.

Le mariage de l'ours

Sous des dehors burlesques, certaines variantes adoptées par quelques localités pyrénéennes accentuent particulièrement l'aspect fécondateur de la *Fête de l'Ours*. Ainsi, à Arles-sur-Tech, la *Caça de l'Os* commence-t-elle par une annonce publique : le monstre velu vient d'enlever une jeune fille, la Roseta. (Intéressante analogie, la planète Vénus porte ce même nom en Catalogne.) Lorsque, après un simulacre de battue, le ravisseur capturé est traîné enchaîné par les rues du village, le chef des chasseurs évoque en chanson ses propres mérites et les méfaits de son prisonnier. Un des couplets parle en clair langage :
"Il traitait fort mal les pauvres mignonnettes :
Malheur quand il sentait une odeur sous le tablier !
Debout, la queue en l'air, pire qu'un démon,
Il leur faisait danser la Danse du Mariage !"

Après cette parade mouvementée, l'animal captif est mené sur la grand'place, transformée en théâtre/tribunal. Avant de le juger et de l'exécuter, on lui permet une dernière évasion. Grognant et menaçant, le pseudo-fauve se jette alors sur la Roseta et l'emporte dans une cabane. C'est le *"Casament de l'Os"*, le Mariage de l'Ours. Pendant que retentissent musique et chants d'allégresse, on laisse la Belle et la Bête le temps d'une prétendue consommation des noces. Remarquons la différence significative entre les deux lieux d'accouplement. Au début du mimodrame l'Ours ravissait la jouvencelle pour la posséder dans son territoire sauvage. Maintenant, il agit chez les humains, dans un abri aménagé par eux et avec leur consentement. Au viol succède un simulacre de sacrifice nuptial.

Sa besogne présumée accomplie, le couple sort de sa retraite. Armé d'une longue baguette de bois, le monstrueux animal se rue alors sur quatre participants agenouillés par couples affrontés, la tête enfermée dans des tonnelets peints d'un double visage : les Botas (= barils). Il



En exhibant de place en place l'ours violeur, le chef des chasseurs d'Arles-sur-Tech chante les méfaits de l'animal. S'échappant de temps en temps, celui-ci se rue dans la foule afin de lutiner les filles.
(Dessin de Jean Amades)

s'acharnera sur eux jusqu'à ce que la sciure contenue dans le sommet des masques s'épande sur le sol et s'envole aux quatre vents.

Si le mariage parodique de l'Ours et de la Roseta s'inspire nettement des mythiques pouvoirs procréateurs de l'animal, comment interpréter le rôle des étranges Botas ? Associés au *Dia dels Ossos*, d'autres figurants déguisés permettent d'approfondir le rituel et les croyances complexes qui alimentèrent jadis la célébration du plantigrade. Lorsque la fête représentait davantage qu'une distraction, la danse passant notamment pour favoriser la croissance des récoltes.

Traditionnellement travestis en femmes, une clochette à la ceinture, les quatre Botas portent sur leurs épaules un casque constitué par un baril décoré, à l'avant et à l'arrière, d'une caricaturale figure humaine.



Un bestiaire fantastique

Lors de sa célébration carnavalesque, dans une ronde folle gravitent autour de l'Ours de la Chandeleur divers acteurs masqués, dont le symbolisme renforce celui du prétendu plantigrade. Nous avons déjà mentionné les personnages fantômatiques armés de hachettes qui, à Prats-de-Mollo, mettent fin aux tribulations du fauve anthropoïde. Juges et justiciers, leur blanche apparence évoque la clarté nocturne et l'autre monde, celui de l'au-delà. En cette fatidique journée, sans doute reviennent-ils au Royaume des Vivants pour faire bénéficier ces derniers de leurs occultes pouvoirs.

Quant aux Botas d'Arles-sur-Tech, leur nombre, leur double visage comme leur accoutrement féminin rappellent les variations lunaires et, par-delà, la dualité des saisons affrontées en ce jour de la Chandeleur. Avec leur anéantissement par l'ours fécondateur prend fin la morte saison. Triomphent alors la nouvelle année et la renaissance de la Nature.

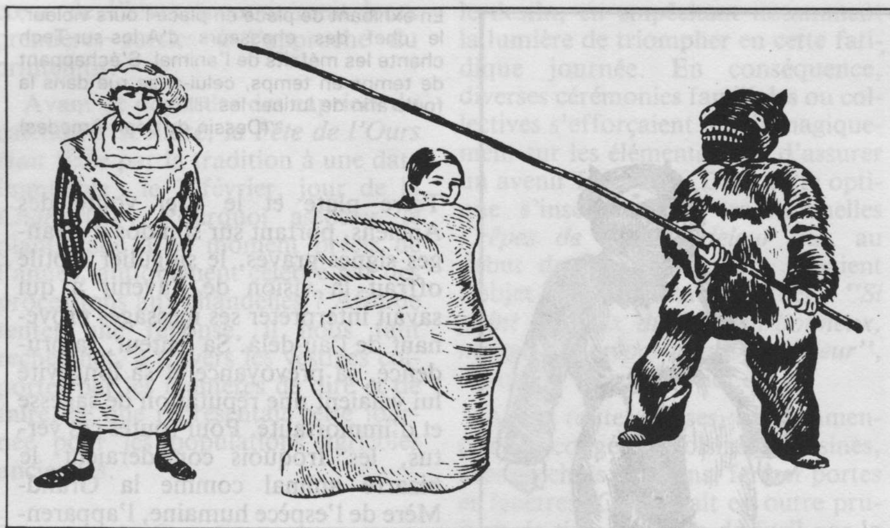
Outre les Botas, figurent également des participants au visage enfariné, ceints d'une cage d'osier recouverte d'un drap et agrémentée de clochettes : les *Tortugas* (les tortues), qui s'interposent entre l'animal lubrique et la Roseta.

Des mœurs aussi mystérieuses que l'Ours, la Tortue (littéralement = *qui appartient aux Enfers*) se situe elle aussi à un carrefour des mondes vivants et surnaturels. Disparaissant également durant l'hiver, abritée dans sa carapace comme entre la Terre plate et le Ciel voûté des Anciens, portant sur son dos d'étranges signes gravés, le singulier reptile offrait la vision de l'avenir à qui savait interpréter ses messages provenant de l'au-delà. Sa lenteur, sa prudence, sa prévoyance et sa longévité lui valaient une réputation de sagesse et d'immortalité. Pour toutes ces vertus, les Iroquois considéraient le bizarre animal comme la Grand-Mère de l'espèce humaine, l'apparentant ainsi à notre plantigrade cavernicole. Ses éclipses hivernales en faisaient de surcroît une créature de la Lune, astre par excellence des rythmes de la vie en raison de son éternel cycle. Le blanc travestissement des *Tortugas* à l'occasion du *Dia dels Ossos* souligne cette apparence astrale. En les forçant à rentrer dans leur carapace, le monstre velu ne cherche-t-il pas à empêcher la victoire de la lumière, afin d'obtenir la *Chandeleur noire* souhaitée ?

Enfin, les clochettes mises en branle à chacun de leur mouvement par les Tortugas, les Botas et parfois les chasseurs, n'ont pas seulement pour but d'égayer l'atmosphère : selon une tradition que récupéra l'Eglise, leur tintement passait pour conjurer les forces maléfiques. En l'occurrence, celles du plantigrade violeur, dont le comportement décide de la fin ou de la continuation de la morte saison, et dont l'immolation sera nécessaire à l'accomplissement de sa mission régénératrice.

Toujours associées à l'Ours de Saint-Laurent-de-Cerdans, deux *Monacas* figurent chacune une créature double. Ceux qui jouent ce rôle fixent sur leur dos et sur leur poitrine les éléments d'un mannequin aux bras et aux jambes postiches. Une même coiffure recouvre le faux et le vrai visage ; un même costume habille le corps vivant et son simulacre inextricablement mêlés. Caché aux recoins des rues, chacun des deux monstres siamois bondit soudainement sur les jeunes filles et, parvenu à leur hauteur, opère une brusque volte-face, giflant ses victimes de ses faux bras et de ses jambes flottantes.

Comme les deux couples de Botas à deux faces d'Arles-sur-Tech dont elles répètent le caractère doublement gémellaire, les Monacas se présentent vêtues de sombre. Une nouvelle fois se trouve symbolisée l'obscurité souhaitée pour le 2 février. Ou, mieux encore, la *Lune obscure* entre ses deux quartiers opposés, marquant



Dans leur cage d'osier enveloppée d'un drap blanc, les *Tortugas* (tortues) s'efforcent de barrer la route de l'Ours, afin de protéger la Roseta, disparaissent dans leur carcasse entoilée lorsque le monstre les menace de sa baguette.

l'un sa mort prochaine et l'autre sa renaissance ; la Chandeleur pendant laquelle *"l'Hiver est devant ou derrière"*, vire-voltant soudain comme la mystérieuse créature sans devant ni derrière ; l'éternelle ronde des saisons et de la vie sans cesse recommencées enfin.

Des festivités magiques

Avec l'Ours, les Monacas et les inévitables chasseurs, d'autres participants sèment la déroute parmi la foule des spectateurs de Saint-Laurent. Parmi ces trublions, un

Devinette : Qui est-ce qui avance en reculant ?
Réponse : La "Monaca". Mais on peut aussi répondre : la Lune, l'année, ou bien encore, la Vie...



couple de vieillards vêtus d'une longue chemise de nuit blanche. Trempant une balayette dans un pot de chambre rempli de vin blanc et de boudin excrémentiel à souhait, la vieille barbouille les visages à tout venant. Pendant ce temps, son compère brandit un *"ascalfado"* (chaufferette de métal à long manche) dans laquelle se consume une peau de mouton répandant une épaisse fumée à répugnante odeur. Là encore, les filles constituent les victimes de choix, et le chauffe-lit nauséabond se glisse impudemment sous leurs robes afin de les enfumer.

S'agit-il seulement d'une de ces inventions propres au Carnaval, parodiant le rituel chrétien de la bénédiction et des fumigations d'encens ? Ou bien l'ordure ainsi prodiguée représente-t-elle l'équivalent du noircissement des visages à Prats-de-Mollo ? Par leur accoutrement et leur appartenance au passé, les vieillards enveloppés de blanc répondent aux blêmes justiciers de cette dernière localité. Une coutume basque perpétuée jusqu'au début de ce siècle permet d'autre part de considérer cette manifestation bouffonne comme le vestige d'un rituel ancien. Le lendemain de la Chandeleur, les paysans se rendaient sur le parvis de l'église où, sur un tas de brindilles sèches, ils jetaient à tour de rôle trois touffes de poils arrachés à chacune de leurs bêtes. Après une solennelle bénédiction donnée par le curé, on mettait le feu à ces étranges offrandes, interprétant l'avenir selon la qualité et l'orientation de la fumée dégagée. Grâce à cette cérémonie, le bétail serait protégé contre tout accident ou épidémie.

Plus généralement, on connaît la valeur bénéfique de l'excrément qui, sous forme de fumier, renouvelle les forces productrices de la terre. De nos jours encore, la merde constitue un présage de bonheur quand on l'écrase involontairement du pied gauche ; et sa simple dénomination est censée porter chance à tous ceux qui tentent une entreprise hasardeuse : examen, joute sportive, candidature aux élections, lancement d'un spectacle, etc.

Notons enfin la significative distribution des rôles selon les sexes. En tous les lieux où se célèbre la *Fête de l'Ours*, sous les déguisements — même sous celui de la Roseta — ne se trouvent que des garçons. Passives sont les filles, victimes de l'Ours et de ses accompagnateurs. Incarnant des animaux, des astres, des revenants ou des jouvencelles, tous les masques masculins véhiculent les mystérieuses forces de la vie qui, à condition de se les concilier, permettront à l'homme de se perpétuer. Grâce à la merveilleuse fécondité de la terre maternelle et des femmes.

Quelle que soit la réelle valeur symbolique originelle des multiples acteurs transfigurés et de leurs accessoires, le sacrifice du pseudo fauve, entrecoupé de danses traditionnelles, conclut clairement ce joyeux rituel né en des temps où les festivités revêtaient un caractère magique.

La purification

Son œuvre fécondatrice et propitiatoire accomplie, reste à immoler le sauvage héros de la journée, dans la même atmosphère de joie délirante fortement érotisée. A Arles, en guise de serviette, on passa d'abord autour du cou du captif le tablier de la Roseta : une pièce de vêtement qui, dans toutes les traditions populaires, se trouve chargée d'une forte connotation sexuelle. Le tablier de la jouvencelle c'est sa virginité perdue cérémoniellement dans la caverne nuptiale. Défloraison que l'ours doit maintenant payer de son sacrifice purificatoire. Egalement fondée sur les mythiques pouvoirs régénérateurs du plantigrade anthropoïde, une même allégorie inspire la parodie de savonnage du monstre velu, avec un fruit : quartier de pomme ou d'orange. A la fertilisation magique de la vierge succède celle de la végétation.

Quant au rasage final, parfois précédé par une décapitation simulée (rendue sanglante par des giclées de vin rouge), il signifie manifestement la dévirilisation de l'animal, une fois sa mission accomplie. A Prats, on laisse le prétendu fauve, mimant la plus grande douleur pendant l'opéra-



Chargés des mystérieuses forces de l'au-delà, les *"Revenants"* s'apprêtent à mettre fin aux exploits de l'Ours de Prats-de-Mollo.

tion, s'échapper à diverses reprises pour se ruer brutalement dans les rangs des spectateurs. A Saint-Laurent, le porteur de l'*escalfato* fumigène fait mine d'examiner le sexe de l'animal pendant le rasage, l'encensant à sa manière. En d'autres localités pyrénéennes, l'intention se révèle encore plus évidente, puisque l'Ours subit un semblant de castration. A cet effet, on lui arrache brutalement un os de belle taille ornementé d'une double vessie, pendant significativement sur son ventre.

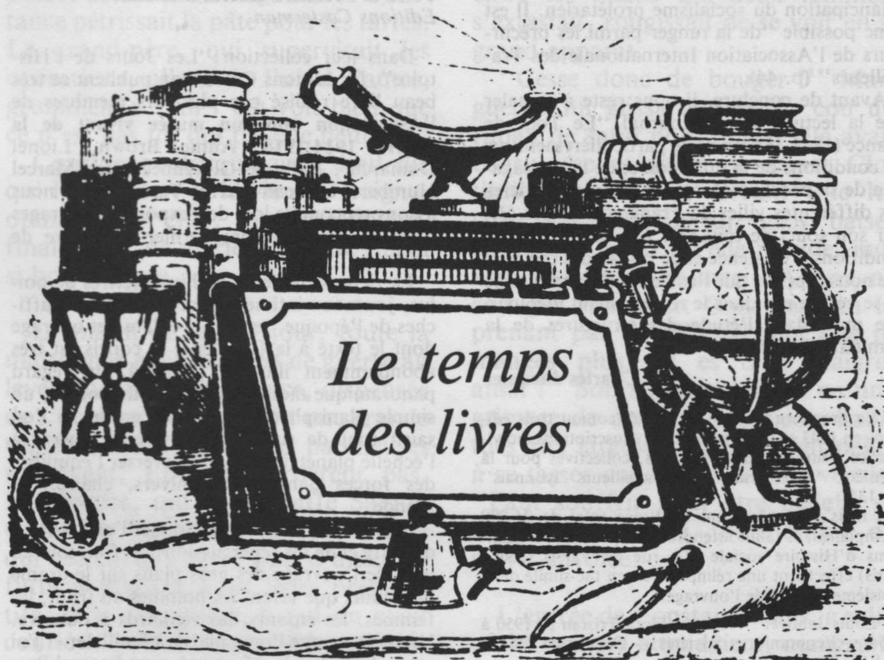
C'en est fait du monstrueux héros de la journée. Rasé, décapité ou châtré, il ressuscite après un simulacre de mort et, purifié, se mêle à la foule pour entreprendre une joyeuse ronde. La Lune vieille peut engendrer la Lune nouvelle. Le printemps l'emporte sur la morte saison, le jour sur la nuit, la vie sur la mort. Après avoir draîné à son profit les forces occultes véhiculées par l'animal, l'homme a triomphé de celui-ci ; blanc contre noir, étoffe contre toison, hachette contre gourdin, ruse contre brutalité, chants contre grognements, danse contre bonds et trémoussements. Civilisation rasée contre sauvagerie velue.

Avant que ne se poursuivent les festivités, le chef des chasseurs annonce que l'Ours ne dansera plus *"al ball del casament"* (la Danse du Mariage) et invite garçons et filles à se divertir pendant tout le carnaval "sans crainte ni retenue". Pudique euphémisme : lors de l'exhibition du fauve captif, lorsqu'on commande à celui-ci de *"faire comme les jeunes gens en Carnaval"*, il se laisse alors tomber à terre pour mimer une copulation. Faut-il rappeler que l'acte sexuel fut sacralisé avant d'être vilipendé par la religion catholique ?

"Danses pour Carnaval, baptêmes pour Toussaint", assure un dicton catalan facilement vérifiable. La natalité vallespirienne culmine en effet en novembre, neuf mois après le *"Dia dels Ossos"* qui prélude au Carnaval. Preuve évidente de l'efficacité de cet ancien culte fécondateur...

Mais si *"l'hiver reprend rigueur"* pour quarante jours encore, c'est que les participants n'auront pas su célébrer convenablement les forces de l'Invisible à l'occasion des cérémonies de la *Chandeleur*. Cruelle vengeance à une époque où un excédent de bouches à nourrir devenait une calamité, quand n'y correspondait pas un accroissement des récoltes !

Guy CITERNE



L'empoisonneuse et le poète
par Geneviève Sigot
Editions de la Houdinière — La Nouvelle République — 146 pp. 90 -

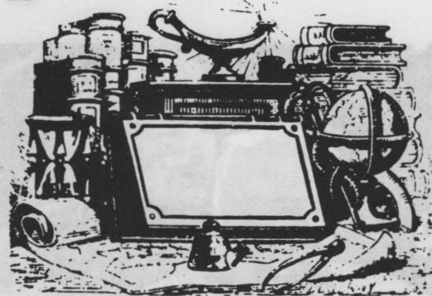
L'affaire Dovalle, qui se déroule à Montreuil-Bellay en 1806, rappelle étrangement l'affaire Marie Besnard qui devait défrayer la chronique près d'un siècle et demi plus tard. Geneviève Sigot en fait le récit à partir de documents authentiques.

Nous allons découvrir tout au long de cette enquête romancée et sérieusement illustrée les dessous douteux d'un monde où les strates sociales se frottent les unes aux autres sans jamais se mêler.

Prise de conscience de l'injustice sociale, jalousie ou crédulité, qu'est-ce qui pousse la belle Anne Robineau à empoisonner ? A-t-elle été manipulée par Louis-Robert Le Rocher, maire de Villebernier, notable, respecté de ses administrés et de ses pairs, qui nourrissait à l'égard de ses neveux de vieilles rancœurs ? Les juges apportèrent à ces questions une réponse laconique et qui mettait d'accord les deux inculpés : la mort.

Sans disculper la jeune servante, Geneviève Sigot tente de comprendre ce qui a pu l'amener à verser le contenu de la fiole maléfique dans le potage des Dovalle. Et si vraiment, ainsi qu'elle l'affirma, elle n'avait pas su qu'il s'agissait d'un poison ? Et pourquoi lui faire porter la responsabilité de ces autres morts survenues dans la famille quelques mois, voire quelques années auparavant ? En ce début de 19e siècle, en ces temps de restrictions dues à l'effort militaire, aux guerres impériales, la nature n'était pas tendre pour les faibles, jeunes ou vieux...

Ce livre est venu encore une fois me conforter dans l'idée que la vérité n'est jamais simple et que ceux qui croient la détenir sont bien naïfs. Sous ses multiples facettes, elle est insaisissable. Les juges et les jurés qui prononcent en "leur âme et conscience" une condamna-



tion à mort, ont-ils vraiment évacué le doute ?

Geneviève Sigot, tout en prenant parti, a la sagesse de ne pas trancher. Elle peint la vie dans ces communes du Maine-et-Loire (Saumur, Montreuil-Bellay) à petites touches souvent acides. Elle renvoie dos à dos l'empoisonneuse et les bourgeois qui l'ont jugée, avec, sous leur façade bien lisse, leurs querelles de famille, leurs ragots, leurs potins, leurs mesquineries, qui empoisonnent la vie des jolies filles, un peu trop libres, un peu trop belles pour être honnêtes, des marginaux et des poètes.

Et le poète dans tout ça ? Enfant des Dovalle né après "l'affaire" il vient en épilogue clore la liste des morts tragiques dans cette famille poursuivie par le destin. Et pourtant, Anne Robineau, jeune fille crédule ou sorcière, était morte depuis longtemps.

P.C.

Flora Tristan :
Union ouvrière
Edition préparée par Daniel Armogathe
et Jacques Grandjonc
Edition des femmes, 1986, 366 pages.

"Heureux ceux qui sur cette terre ont une existence brève et lumineuse". C'est par cette épigraphe que les deux universitaires aixois débutent leur introduction à la réédition du texte de Floran Tristan sur "L'Union ouvrière" (1). *"Existence brève et lumineuse"*, l'expression est on ne peut plus exacte pour qualifier la vie de cet apôtre de l'union des travailleurs, *"la classe la plus nombreuse et la plus utile"* de la société. En effet, Flora Tristan aura l'idée de cette brochure programmatique en décembre 1842, après avoir lu le "Livre du Compagnonnage" d'Agricol Perdiguier. Elle en rédige le texte l'année suivante et se lance en novembre 1843 sur les routes de France pour en propager l'idée. Elle meurt d'épuisement à Bordeaux le 14 novembre 1844 à l'âge de 41 ans. Cette brochure est donc beaucoup plus qu'un simple écrit. Elle est, selon l'excellente expression des préfaciers, "un manifeste et une action en marche" (p. 12).

L'introduction donne l'essentiel des clefs pour la compréhension du texte de Flora Tristan. Après avoir exposé la genèse de l'œuvre et les conditions de la publication du texte, les préfaciers s'attachent à en donner une lecture critique et analytique. Ils tentent enfin une comparaison entre les propositions féministes de Flora Tristan et celles d'autres féministes socialistes du XIX[e] siècle et du début du XX[e] siècle afin de dégager la postérité de l'œuvre.

Au centre de la problématique de Flora Tristan se trouve l'idée "du salut de la classe ouvrière par elle-même et, au-delà, de l'humanité par la classe ouvrière". L'ouvrage se propose de définir la notion de classe ouvrière à partir d'un dénombrement par catégories professionnelles, mais va au-delà *"par la détermination de ses caractères génériques ; exploitation, misère et isolement social"* (p. 28). Il tente ensuite un parallèle classique entre la constitution de la classe bourgeoise en 1789 et celle future, de la classe ouvrière. Enfin la brochure veut aider à l'avènement des travailleurs *"avec un projet de loi ou de charte de cette classe et des propositions concrètes d'union afin de la faire sortir de son isolement"* (p. 28). Louis Janover a donc parfaitement raison de souligner que Flora Tristan *"a, la première, énoncé en termes clairs le principe de l'auto-émancipation ouvrière, dont la paternité n'appartient à aucun penseur socialiste en particulier, car il était le principe même du mouvement d'émancipation social en ce début de siècle"* (2).

Parmi les différentes écoles socialistes de son temps Flora Tristan a essayé de dégager une conception originale qui mêle l'influence de l'owenisme, du saint simonisme et du fouriérisme. L'influence fouriériste est particulièrement nette dans son projet de Palais ouvrier inspiré du modèle du phalanstère conçu par Fourier et repris par ses disciples de l'Ecole Sociétaire. C'est d'ailleurs à un membre de cette école, l'architecte César Daly, que Flora Tristan pense comme le seul capable de réaliser les plans du palais de l'Union Ouvrière (p. 239).

Dans sa brochure Flora Tristan s'adresse quasi exclusivement à la classe ouvrière au sens des ouvriers de la grande industrie et des artisans. Cependant à d'autres occasions elle donne de la classe ouvrière une définition extensive comprenant *"toutes les catégories de travailleurs manuels, voire intellectuels, non propriétaires"* (p. 33). L'incertitude de la terminologie renvoie, comme le remarquent les préfaciers, non à une *"imprécision théorique"* mais à la difficulté de cerner un objet en train de se constituer. A cet égard dire que *"la terminologie employée (est) tout aussi neuve que l'objet lui-même : classe exploitée, prolétariat, classe ouvrière"* nous semble être une réduction historique en limitant le problème à l'époque de l'émergence du mouvement ouvrier (p. 33). Au contraire il nous semble possible de relire toute l'histoire ouvrière à partir de cette problématique de la tendance à la construction autonome et radicale du mouvement ouvrier face aux politiques étatiques et patronales d'intégration et de division des classes exploitées. La solution adoptée par Flora Tristan pour tenter d'unifier la classe ouvrière repose *"sur la confusion entre l'institution de classe(s) et constitution d'une classe en parti(s) — éventuellement prise de pouvoir par ce ou ces partis"* (p. 34). Malgré cette orientation politique marquée Flora Tristan a, parmi les premières, formulé le postulat de l'auto-émancipation du socialisme prolétarien. Il est donc possible "de la ranger parmi les précurseurs de l'Association Internationale des Travailleurs" (p. 44).

Avant de conclure, il nous reste à signaler que la lecture de son journal "Le Tour de France (1843-1844) éclaire particulièrement sur les conditions de la diffusion et de la propagation de sa brochure parmi les classes ouvrières des différentes villes de France traversées (3). Par son souci de tout voir par elle-même des conditions d'existence et de travail des ouvriers elle nous rappelle que l'exigence de la radicalité ne se vérifie pas dans le ressassement idéologique mais dans l'étude des structures de la domination sociale.

Charles Jacquier

(1) La brochure "Union ouvrière" connut trois éditions en 1843 et 1844, grâce à des souscriptions individuelles pour les deux premières, collectives pour la dernière "aux frais des travailleurs lyonnais" (p. 135).
Ces trois éditions eurent un tirage total de 24 000 exemplaires. Il fallut attendre 1967 pour que les Editions d'Histoire sociale (23, rue de Valois, 75001 Paris) effectuent une réimpression en fac-similé de la troisième édition de l'ouvrage.

(2) Louis Janover : Note sur Flora Tristan p. 1950 à 1954 — Economies et Sociétés — Cahiers de l'ISEA — Série S n° 16.

(3) Le Tour de France — Journal 1843-1844
Etat actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel. Texte et notes de Jules L. Puech — Préface de Michel Collinet.
Editions de la Tête de Feuilles — Paris 1973.
Réédition en 2 vol, Maspero 1980 (Introduction nouvelle de Stéphane Michaud).

ANNIE FOURCAUT

BOBIGNY, BANLIEUE ROUGE

Préface d'Antoine Prost



Les Éditions Ouvrières
Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

Bobigny, banlieue rouge,
par Annie Fourcault
Editions ouvrières, 216 pages, 130 F.

Comment dès le début du siècle, mais surtout après 1920, la banlieue parisienne pousse au milieu des terrains vagues, voire des marécages, et s'étend, sans plan, sans infrastructure, sans tissu social, sans effort d'humanisation ?

Faut-il alors s'étonner que le parti communiste dont les élus prennent en charge la gestion de ces municipalités aux problèmes innombrables, trouve un accueil favorable chez ces mal-lotis et que Paris, la nantie, la bourgeoise, se retrouve ceinturée de rouge ?

L'étude d'Annie Fourcault apporte une réponse très approfondie à ces questions. Quoi que le titre en dise, l'étude ne se limite pas à Bobigny, mais commence par une présentation globale de la banlieue. Issu d'une thèse de troisième cycle, foisonnant de données précises et de chiffres, cet ouvrage très documenté réussit l'exploit de ne pas être rébarbatif, d'être facile à lire.

P.C.

14-18 la Première Guerre mondiale
Editions Casterman

Dans leur collection "Les Jours de l'Histoire", les éditions Casterman publient ce très beau libre réalisé par plusieurs membres de l'**Association pour un musée vivant de la guerre 1914-1918**, Annie Brown, Lionel Dumarche, Philippe Glorennec, Jean-Marcel Humbert et Jean-Pierre Verney que nous avions rencontrés lors de l'exposition "Orages d'acier" de novembre dernier à la gare de l'Est.

La richesse de leurs archives, lettres de poilus, journaux intimes, photos, tableaux, affiches de l'époque, se retrouve dans cet ouvrage dont le texte à la fois dense et concis est très abondamment illustré. D'abord, un regard panoramique mesure l'ampleur du conflit, un simple planisphère en page de garde, et l'on saisit tout de suite comment cette guerre à l'échelle planétaire a pu bouleverser l'équilibre des forces dans notre univers, changer le monde.

Si les auteurs ont voulu donner l'ampleur du désastre et de ses répercussions, ils font tout au long de l'ouvrage des gros plans sur le drame individuel que vivent les hommes au front, les femmes, les enfants, les vieillards à l'arrière. Un ouvrage que l'on a plaisir à feuilleter et j'ai envie de dire en le refermant, avec Samuel Beckett, Dieu que la guerre est jolie ! Il ne faut pas le survoler, mais s'arrêter sur les visages des blessés redescendant de première ligne, ou ceux des femmes employées dans les mines de charbon et les travaux de terrassement.

P.C.

Noces normandes en 1895 (1)

A la fin du siècle dernier, le père Mathurin, vieux paysan normand de Breux-sur-Avre, marie sa petite-fille Constance, au fils d'une voisine, Honoré, solide ouvrier agricole, travailleur, mais pauvre — Avare, le bonhomme a calculé tous les avantages de ce mariage : pas de dot, deux bras de plus pour faire tourner la ferme. Mais orgueilleux aussi, il ne manquera pas à la tradition : tout le village va festoyer !

Certes, le bonhomme était pingre ! Mais fier aussi. Il se devait d'honorer sa maison en offrant, à tout le joli monde réuni pour la noce, un banquet digne de ce nom. Il avait acheté du café et du vin, alors qu'on n'en buvait jamais chez eux. ''Le bon cidre est meilleur que n'importe quel vin, et là, au moins, je sais d'où il vient !'' affirmait-il en offrant à boire. Et il n'avait pas tout à fait tort. Son cidre était excellent. Toutefois, c'était aux convives de fournir la viande en guise de cadeau, ou en plus des cadeaux, si l'envie leur prenait d'en faire. Il ne se priva pas de rappeler la tradition à ceux qui l'auraient oubliée.

Tandis qu'Honoré dressait des tables dans la grange, vide en ce début d'été, sa mère plumait les poulets, la grand-mère préparait les potées de bœuf aux légumes et Constance pétrissait la pâte pour les tartes. Le grand-père, qui supervisait les opérations, allant de l'un à l'autre, grommela : ''Ah ! On voit bien que ce n'est pas toi qui paye le beurre !''

Constance rétorqua que c'était elle qui le barattait et le vieux s'éloigna, opinant du chef, pas mécontent, finalement, de marier sa petite fille à si bon compte.

Le matin du grand jour, toute la maisonnée était sur pied de guerre au lever du soleil. Constance, dispensée de s'occuper des bêtes, fit une grande toilette avant que ses habilleuses n'arrivent. Elles ne tardèrent pas. Marguerite, qui avait coiffé Sainte-Catherine l'automne précédent et à qui incombait, de ce fait, d'aider les futures mariées dans leurs préparatifs, et la couturière, à qui on avait confié le soin de mettre à la taille de Constance la jupe de drap rouge, froncée, que sa grand-mère portait pour ses noces. Constance avait les hanches plus fortes, la taille un peu moins fine que son aïeule au même âge. Les broderies du tablier noué sur la jupe rappelaient les longues barbes, tout en dentelle d'Alençon, du bonnet au dos duquel Marguerite avait glissé, dans les plis, le petit miroir serti de rubans blancs, la ''relique'', symbole de virginité. Sur le chemin du retour, les jeunes gens du village l'attendraient, cachés dans les buissons, pour se venger de l'étranger qui leur prenait une fille à marier, en dérobant à sa femme, avant que lui-même n'ait eu la jouissance de leur hymen, ce ''pucelage'' caché dans les plis de sa coiffe.

La couturière fixa les coins du devanteau brodé par deux épingles à tête de nacre, sur le fichu fleuri de couleurs vives et croisé sur la poitrine, dont les franges de soie, retombant sur le dos et les épaules, oscillaient au gré des mouvements de Constance qui tournait, virevoltait, entre les mains des deux femmes, s'extasiait, rougissait de se voir en si grand apparat.

''Cesse donc de bouger !'' Marguerite lui glissa autour du cou un ruban de satin noir auquel elle avait cousu une médaille de sainte Clotilde, patronne de Breux. Elle lui colla sur la joue un gros baiser envieux : ''Pour qu'elle m'aide, moi aussi, à trouver un mari ! Allons, ne sois pas triste, dit Constance en la prenant par la taille. Il faut que tu manges plus, tu es trop maigre, aussi !'' Son sourire se figea en une grimace de douleur, ses pieds, habitués aux larges sabots, avaient peine à se tasser dans les escarpins vernis. ''Faut souffrir pour être belle'', se moqua Marguerite, toute ombre de regret envolée.

L'entrée de Constance dans la salle où les nociers attendaient, mangeant des tartines arrosées de cidre, déclencha un concert d'exclamations.

''Sont-y pas biaux, ces deux-là ! Marie-tai, qu'a dit saint Paul, tu f'ras eune bêtise, n'te marie pas, t'en f'ras eune aute, encore ben pire ! C'est bien beau, l'amour, tout d'même !''

Honoré n'était pas moins élégant qu'elle, avec sa blouse de toile bleue, ornée de larges broderies, et le chapeau haut-de-forme de son père.

Ce fut une belle noce. Au retour de l'église, Honoré avait revêtu un grand tablier et s'était mis en devoir de servir les premiers plats, pour prouver à tous qu'il ferait un bon mari. C'était à lui de veiller à ce que les verres ne fussent jamais vides. Les bouchons pétaient dans de grands éclats de rire. Les blagues devenaient plus grasses, les gestes plus éloquents à mesure que les panses s'emplissaient, que les visages s'épanouissaient, que le sang s'échauffait.

Constance devint cramoisie, tous les visages tournés vers elle,

(1) Ce chapitre inédit est extrait du manuscrit de notre collaboratrice Pierrette Coudray, De mère en fille, *qui retrace l'histoire d'une famille normande. Nous espérons que cet excellent ouvrage va bientôt recevoir la publication qu'il mérite.*



Noce normande vers 1900 dans le Cotentin.

"La trempette" ou "La rôtie"

Aux archives départementales de l'Eure, à Evreux, on trouve dans le journal "Le Paysan de l'Eure" (mai-juin 1943), une série d'articles sur les traditions et coutumes relatives au mariage en Normandie, écrits par Henri Lamiray, président honoraire du syndicat d'initiative d'Evreux et de sa région. Voici ce qu'il dit à propos de la "trempette" ou "rôtie" : *"Dans le pays d'Ouche, c'est ordinairement dans une écuelle d'étain, nommée elle-même* **la rôtie** *ou écuelle de la mariée, qu'on présente soit du vin chaud, soit, le plus souvent, du cidre pur et de l'eau-de-vie brûlés ensemble, aux jeunes mariés. Dans l'écuelle, trempent quelques tranches de pain rôti. Pour manger la rôtie, on donne souvent une vieille cuillère tordue ou percée, afin qu'il soit peu aisé de s'en servir. Cette coutume se fait au matin du lendemain des noces, alors que les mariés sont encore au lit. Si la mariée boit la première elle aura un fils dans l'année.*

Vers l'Orne, la coutume est plus vulgaire, grossière même. Les jeunes gens invités préparent deux rôties, l'une contenant le pain grillé trempé dans du cidre ou vin rouge sucré, et dans l'autre ils placent un phalus sculpté dans un rutabaga cru. Les deux rôties sont recouvertes par deux foulards, et le premier garçon d'honneur va les présenter à la mariée, au lit, en les tenant dans chaque main. La mariée doit chosir, si elle prend la première elle doit boire et manger vin et pain grillé et alors c'est un présage de fortune et de richesse pour le nouveau ménage ; mais si elle choisit l'autre, c'est l'annonce d'une progéniture nombreuse (1921, St-Georges-d'Annebecq !). Dans le même département on sert parfois la rôtie dans un vase de nuit.

A Tourouvre, la rôtie était portée à la mariée au lit, le soir des noces, par les jeunes gens qui chantaient la Chanson des Noces, avec réponses de la mariée. Cette chanson, que nous ne pouvons reproduire ici, à cause de la place qui nous est mesurée, ne comporte pas moins de dix-sept couplets. Néanmoins à titre de curiosité en voici un des passages :

. . . .

Le chœur : *Ouvrez vot'porte ouvrez nouvelle mariée.*
La mariée : *Grand Dieu, c'ment qu'j'ouvrirai ?*
Je suis déjà couchée
Auprès de mon mari
La première nuitée...
(Vaugeois, Hist. de l'Aigle).

Dans le pays d'Ouche une autre présentation de la rôtie se fait parfois au repas de noce. Dans l'écuelle est enfermé un lapin blanc ou une colombe blanche, auquel la mariée donne la liberté. C'est un symbole de la pureté de la jeune fille, au même titre que la couronne de fleurs d'oranger.

Cette tradition de porter la rôtie, appelée ailleurs que chez nous le bouillon, la soupe à la mariée, la fricassée ou la pâtée de l'épousée, est une coutume que les synodes ont défendue comme plaisanterie irrévérencieuse envers la sainteté du sacrement."

lorsqu'Honoré lui apporta la queue de cochon dont elle devrait donner les morceaux symboliques aux filles à marier. Elle peinait à couper, retournait le bout de viande honteux. Les invités s'esclaffaient. Enfin, elle retira le fil de fer qu'on y avait glissé et put procéder à la distribution. Les jeunes filles dégustaient leur part sous les regards moqueurs. Les quolibets tombaient drus, qu'elles y mordent à belles dents ou qu'elles la grignotent du bout des doigts.

Alors, Gaston, qui se targuait d'être poète, se leva. Silence dans l'assistance.

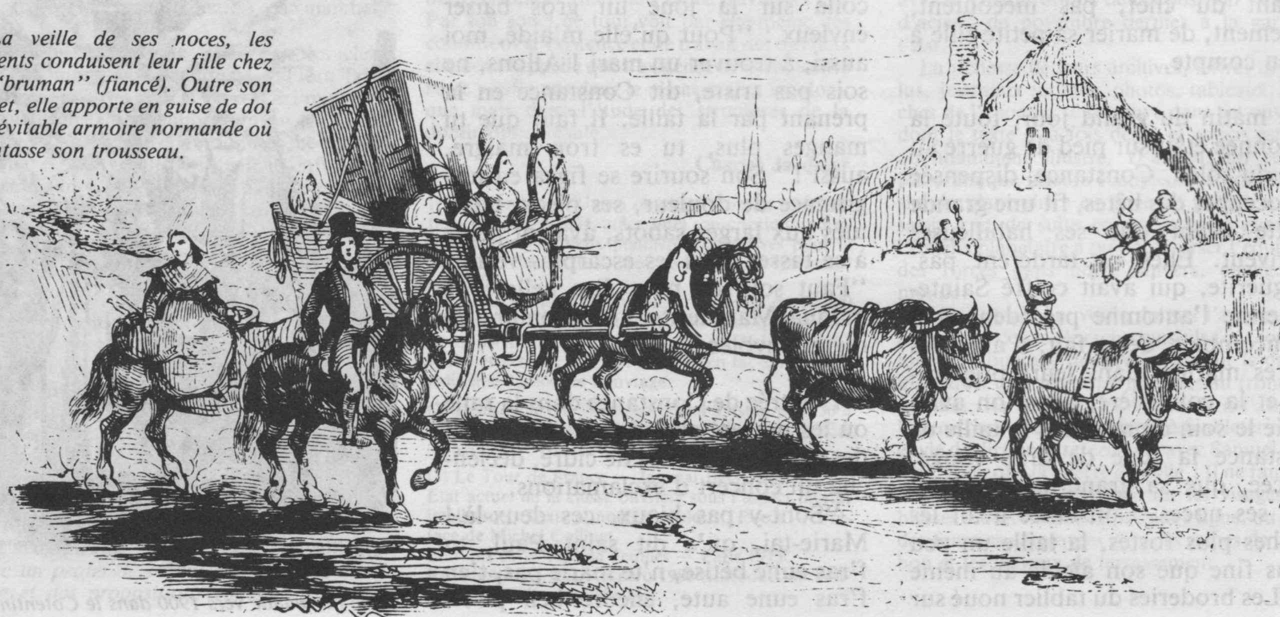
"Vous venez de voir
Combien ce soir
Nos demoiselles
Sont affamées
D'être aimées.
Messieurs, pensez à elles !
Et toi, Constance,
T'as bien d'la chance.
Il est aussi beau
Qu'il est costaud,
Honoré,
Le bien nommé
Et plus d'une fille au pays
Pleurera de le savoir dans ton lit."

Une bouteille circulait que tous devaient embrasser à l'endroit le plus évocateur de la poitrine, ou de la bouche, ou des fesses de la mariée. Les rires fusaient, aussi francs que si ces plaisanteries n'avaient jamais servi.

"Allons, Gaston, ne fais pas ton timide !

Moi timide ? Eh bien, pour vous prouver que non, je la bise au cul !"

Gaston avait ouvert la voie, les dernières inhibitions s'envolaient dans les vapeurs de calva. Au dessert, chacun voulait pousser sa petite chanson de circonstance.

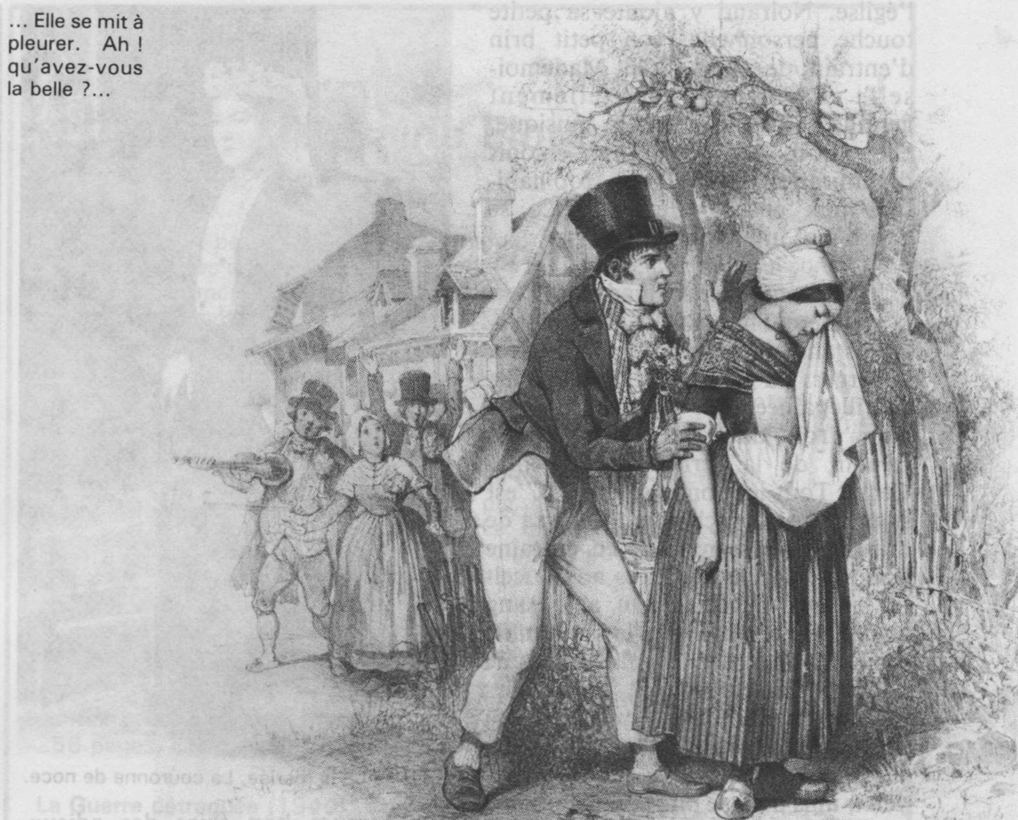


La veille de ses noces, les parents conduisent leur fille chez le "bruman" (fiancé). Outre son rouet, elle apporte en guise de dot l'inévitable armoire normande où s'entasse son trousseau.

"Après ma journée faite
Je m'en fus promener.
En mon chemin rencontre
Une fille à mon gré
J'la pris par sa main blanche (bis)
Dans les bois, j'l'ai menée (bis)
Quand elle fut dans le bois,
Elle se mit à pleurer
Ah ! qu'avez-vous la belle
Qu'avez-vous à pleurer ?
Je pleure de mon innocence
Que vous allez m'ôter !
N'pleurez pas tant la belle
Je vous la laisserai !
J'la pris par sa main blanche (bis)
Dans les champs, j'l'ai menée (bis)
Quand elle fut dans les champs
Elle se mit à chanter
Ah ! Qu'avez-vous la belle ?
Qu'avez-vous à chanter ?
Je chante votre bêtise
De me laisser aller
Quand on tenait une poule
Il fallait la plumer !"

Nanette était plus sage à qui Thomas demandait :

"Ta grand-mère m'a dit que t'étais bien faite,
Voudrais-tu m'montrer, tes beaux seins Nanette ?
Ah ! Mon ami Thomas, ta demande est indiscrète, (...)
Epouse-moi, je ne serai plus coquette,
Et tout ce que tu ne vois pas sera désormais pour toi !"


... Elle se mit à pleurer. Ah ! qu'avez-vous la belle ?...

Alors Noiraud a sorti son violon. Quand il était tout petit, il avait commencé, tout seul, à jouer... sur un sabot ! Une corde tendue sur un sabot, un bâton. Il en tirait des grincements, des sons tout de même, ses premières notes. Son père avait été impressionné. Il lui avait acheté un violon tout rafistolé chez le chiffonnier. A force d'amasser des pièces pour faire danser la compagnie, Noiraud avait fini par s'acheter un violon qui jouait juste. Il le caressait, comme une femme. Il avait sculpté des petits dessins dans le bois... Son violon ! C'était toute sa vie, sa vraie nature. Souvent, on oubliait de lui donner la pièce, il s'était intégré au décor de toutes les fêtes, de toutes les réjouissances, aussi inévitable que le calva. Il était de tous les gueuletons, et avait sa place à toutes les tables. Jour gras, jour maigre, il était sûr de n'avoir jamais le ventre vide.

Il a vu se faire et se défaire trop de bonheurs pour risquer de se marier lui-même, mais il lève toujours le coude avec autant d'enthousiasme, que ce soit pour jouer ou pour boire à la santé des mariés.

"Eh, ce gredin de Noiraud, il a encore appris de nouveaux airs ! Où va-t-il les chercher ?"

Il en achète chaque fois qu'un colporteur passe avec des chansons de Paris. Il va voir Mademoiselle Clémence, qui tient l'harmonium à l'église, et elle lui déchiffre les partitions, sur son piano. Chez elle, pas à


La sortie de l'église était souvent saluée par des coups de fusil, comme on le distingue nettement à gauche de cette gravure représentant une noce à cheval, sans doute de riches paysans.

l'église. Noiraud y ajoute sa petite touche personnelle, son petit brin d'entrain, de gaieté. "Oh, Mademoiselle Clémence est tellement gentille... Elle a appris la musique, elle, dit-il, les yeux tout éblouis d'admiration, mais elle est trop habituée aux chants d'église... Ça se danse mal, un cantique !"

"En avant pour le quadrille !"

La mère Thomas, bientôt quatre-vingts ans, danse avec Grand-Pierre, le berger. La grosse Thérèse surveille sa fille aînée, qui regarde, un peu trop droit dans les yeux, le fils Lenoir, de la ferme du Gué-aux-Cerfs. Tout le monde se dit : "C'est pour l'année prochaine... On s'ra de la noce !" Un mariage en entraîne d'autres, donne des idées aux pucelles et aux puceaux. On a le sang chaud, le cœur ouvert, la vie semble facile. Et regardez les mariés comme ils ont l'air heureux ! Dans leurs "biaux habits", ce sont eux qui mènent le quadrille, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, se dévorant des yeux, unis pour le pire comme pour le meilleur. Ils auront beaucoup d'enfants et ils seront heureux... Ainsi s'achèvent les contes de fées ; mais Constance et Honoré n'ont pas été nourris de contes de fées. Même ivres de joie, ils se doutent bien que leur histoire ne fait que commencer, qu'elle ne se termine pas au soir des épousailles...

Un, deux, un deux trois, vont et viennent filles et gars... Grand-Pierre, dont la cavalière s'est écroulée sur une chaise, s'empare d'un balai. Il l'enlace, l'entraîne dans une valse éperdue, saute sur une table, trois petits coups, "Tout le monde change de cavalière !"

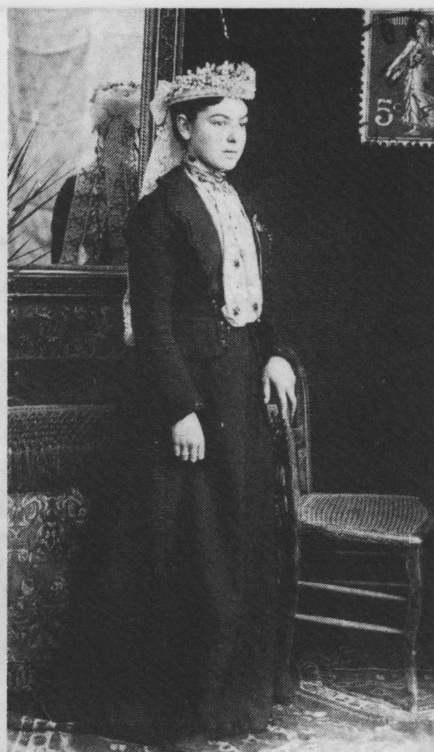
Tous chantent en chœur le refrain de l'Autrichienne,

"C'était un petite Autrichienne,
Qui s'ennuyait d'être demoiselle,
Elle se dit c'est fini,
J'm'en vais à Paris chercher un mari."

Gigolettes, mazurkas, scottish, farandoles... Discrètement, pendant que tous les invités boivent et dansent et chantent et virevoltent, tandis que des idylles se nouent le temps d'une valse et puis sont oubliées, les mariés se sont éclipsés.

"Viens donc, ils nous trouveront pas. — Voyons, Honoré, ça ne se fait pas de partir comme ça !"

C'est vrai, ça, avant de partir, les mariés doivent saluer la compagnie, la mariée doit faire ses adieux à la famille qu'elle abandonne et assurer ses beaux-parents de son attachement.


Toilette de la mariée. La couronne de noce.

"A quoi bon faire des adieux, puisque tu restes ici ?
— Où c'est qu'tu m'emmènes ?
— Dans la grange au père Lenoir !
— Mais'y a l'cheval, dans la grange !
— Au-dessus du cheval, il y a du foin... Viens, tu vas voir, j'ai tout prévu."

C'est dans le foin qu'ils ont passé leur nuit de noces, pour que les fêtards ne les dérangent pas à l'aube, quand la fête s'essouffle quand, l'excitation et la fatigue aidant, tous les jeunes s'ingénient à la prolonger indéfiniment, à retarder malicieusement l'instant où les mariés, enfin seuls, pourront consommer leur union, à moins qu'ils ne sombrent, épuisés, impuissants à lutter contre le sommeil, dans les bras de Morphée. Honoré n'était pas le dernier, quand l'occasion s'en présentait, à dénicher les tourtereaux, à mettre les grelots au sommier du lit, ou des chardons entre les draps, à venir leur servir la **trempette**, du vin chaud dans un pot de chambre, quand ce n'était pas du chocolat fondu, qu'il leur faudrait déguster jusqu'à la lie, assis dans leur lit nuptial, en chemise et bonnet de nuit.

BIBLIOGRAPHIE

La Petite Jeanne ou Le Devoir, par Mme Z. Carraud. (Librairie Hachette, 1876).
Maison rustique des dames, par Mme Millet-Robinet. (Librairie agricole de la Maison rustique).
Histoire des Françaises, par Alain Decaux. (Librairie académique Perrin).
Normandie : Almanach de la mémoire et des coutumes, par Claire Tiévant. (Hachette, 1982).

Le temps des livres

La Foi des charbonniers
Editions de la Maison des Sciences de l'Homme

Dans la collection "Ethnologie de la France", les éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, publient un travail collectif intitulé : "La foi des charbonniers — les mineurs dans la bataille du charbon 1945-1947". Le sous-titre indique bien qu'il s'agit là de la première étude systématique de cette période de l'immédiat après-guerre.

L'ouvrage s'organise en deux parties d'égale importance, après une brève introduction donnant une chronologie détaillée des différents événements de la bataille du charbon.

La première est intitulée : "l'Homme-charbon", et présente successivement une étude de Bruno Mattei "Après la guerre... la bataille (1945-1947)" sur les événements de cette période : le contexte politique et économique, le rôle prépondérant du PCF et de la CGT, et enfin les divers dispositifs idéologiques et institutionnels mis en place pour la réussite de ce stakhanovisme "aux couleurs de la France".

Yves Jeanneau, ensuite, analyse minutieusement la propagande intensive et omniprésente de l'affiche syndicale ou patronale, en passant par les discours institutionnels et le cinéma (notamment le film de Louis Daquin : le point du jour) dans une contribution intitulée : "les murs de l'histoire ; l'imagerie de la bataille du charbon".

Enfin, en conclusion de cette première partie, Bruno Mattei analyse la mythologie du travail de la mine du XIXe siècle à nos jours ("Portrait du mineur en héros").

La seconde partie a pour titre général "Strates. Production, poumons, corons". Elle présente deux articles d'Evelyne Desbois, consacrés aux ingénieurs et techniciens et à la rationalisation du travail dans les mines (le système Bedaux) — "Des ingénieurs perdus" — puis au problème de la silicose "un malheureux concours de circonstances".

Enfin, Yves Jeanneau montre bien en quoi le logement est une question centrale pour le patronat des houillères, dès le XIXe siècle : "le travail marquera les corps, la cité disciplinera les âmes" (p. 157).

Selon l'auteur "cette volonté d'hégémonie et de contrôle totalitaire ne rencontrera guère, au début du siècle, que l'opposition minoritaire mais farouche des anarcho-syndicalistes (Broutchoux) qui défendaient l'idée qu'il valait mieux fumer tranquillement sa pipe que s'échiner dans son jardin après une journée de travail (p. 157).

Revenons brièvement sur la première partie de l'ouvrage, qui montre particulièrement bien le rôle du syndicat CGT et du PCF dans la bataille du charbon : "A la Libération, écrivent les auteurs dans leur introduction, les représentants proclamés des mineurs reprennent les objectifs et les moyens d'action des compagnies, en les systématisant sous couvert de défense de l'intérêt national" (p. 3). L'étude de Bruno Mattei "Après la guerre... la bataille" permet de suivre les différents événements qui scandent cette politique productiviste pour les 100 000 tonnes de charbon par jour.

Au-delà du contexte du moment, la période va voir se mettre en place "de nouveaux rapports entre les travailleurs, leurs syndicats et l'Etat — à l'échelle d'un secteur de production — en construisant un nouveau profil de l'ouvrier — un modèle "moderne" où les luttes contre le patronat-exploiteur laissent place à une collaboration avec l'Etat-employeur" (p. 14).

L'enjeu politique est de prouver la capacité du PCF à bien jouer son rôle de parti de gouvernement. Il n'hésitera donc pas à sacrifier les revendications ouvrières traditionnelles, comme le salaire collectif par équipe, au profit

du salaire individuel au rendement (p. 28). Cela aboutira au slogan "Travailler d'abord, revendiquer ensuite" lancé dans "la Tribune" du 30 décembre 1944.

Après les grèves de 1945, témoins du désarroi de la corporation et du décalage entre les espérances de la Libération et la réalité quotidienne, le même journal n'hésite pas à écrire (2 mars 1945) : "Une grève déclenchée en dehors du syndicat est toujours condamnable, mais quand elle compromet le salut de la patrie et le succès d'une expérience économique et sociale, elle devient un crime" (p. 31).

Devant la montée des grèves, la direction du PCF sera obligée d'envoyer ses dirigeants sur le terrain. Maurice Thorez prononce un discours à Waziers, près de Douai, le 21 juillet 1945 où il exalte "l'appel à la production" : "Produire, faire du charbon, c'est la forme la plus élevée de votre devoir de classe, de votre devoir de Français". Thorez fustige ensuite les grèves, l'absentéisme, la paresse et revient longuement sur "l'effort insuffisant des mineurs eux-mêmes" (p. 33).

Malgré cet énergique rappel à l'ordre, une grève éclate à Lens le 12 septembre. Pour le PCF et la CGT il ne peut s'agir que d'un complot. Les méthodes utilisées par les staliniens pour briser la grève, illustrent parfaitement leur rôle d'encadrement de la force de travail au profit d'une politique productiviste sacrifiant les intérêts les plus immédiats des mineurs.

Selon Bruno Mattei, "des mineurs sont désignés comme responsables de la grève ; on cite leurs noms, on met en cause leur passé pendant la guerre, leur volonté de nuire à la cause de la production les désigne à la vindicte des mineurs "responsables". Un maire communiste va jusqu'à demander au préfet de révoquer un délégué mineur" (p. 36).

L'année 1946 sera plus calme, grâce notamment à la mise en place d'une importante série de mesures institutionnelles, comme la nationalisation des houillères et l'obtention du statut du mineur. Au niveau idéologique, c'est à la création d'une véritable métaphysique du mineur qu'on assistera.

Le modèle proposé aux mineurs à travers les discours et les images de la propagande est celui du stakhanovisme.

Dans la pratique, cela va se traduire par des appels à travailler le dimanche, la réintroduction du rendement individuel, la propagande faite autour des meilleurs producteurs et des meilleures fosses.

C'est donc très logiquement que Bruno Mattei conclut son étude en indiquant que "ce fut peut-être là l'un des paradoxes de cette période de l'histoire du mouvement ouvrier : sous couvert de lois sociales, à coups d'idéologie valorisante et de compensations, on chevilla encore un peu plus les mineurs à leur exploitation, on referma encore davantage leur horizon" (p. 55).

Alors que la guerre économique est à la une de tous les médias, il n'est pas interdit de méditer sur cet exemple historique pour y trouver des raisons de douter de toutes les propagandes des institutions dominantes. Abreuvés par ces discours prétendument modernes, laissons plutôt, pour conclure, s'exprimer une voix discordante à peine audible aujourd'hui, Constant Malva, ouvrier mineur et écrivain prolétarien proche de Henry Poulaille.

Dans un texte écrit en 1937, il s'en prenait à la mythologie productiviste créée autour du mineur : "Je ne pense pas que nous soyons les héros que la presse de toute couleur se plaît à vanter après les grandes catastrophes. Nous ne sommes que des pauvres hommes qui, contrairement à ce qu'on raconte, ont un métier qu'ils haïssent... Nous n'allons pas à la fosse par devoir, mais parce qu'il faut gagner sa vie". (**)

Charles Jacquier

(**) C. Malva : *Ma nuit au jour le jour* (1937). Réédition Maspero, 1977.

Chanson Populaire du Pays Normand

Recueillie et illustrée par Léon Le Clerc, harmonisée par René Lefebvre

AH! M'N ÉFANT!

I

Le pèr' mari' sa fille
A l'âge de quinze ans ;
La mère est par derrière,
Qui va-t-en soupirant.

REFRAIN

Ah! m'n éfant, Ah! m'n éfant,
Ah! m'n éfant, m'n éfant, m'n éfant,
Ah! Ah! Ah! m'n éfant!

II

La mère est par derrière,
Qui va-t-en soupirant.
« Qu'avez-vous donc, ma mère,
Qui vous chagrine tant ? »

(Au refrain.)

III

« Qu'avez-vous donc, ma mère,
Qui vous chagrine tant ?
— C'est que l'on dit, ma fille,
Que t'épous's un fainiant. »

(Au refrain.)



IV

« C'est que l'on dit, ma fille,
Que t'épous's un fainiant.
— N' les croyez pas, ma mère,
Ce sont des médisants. »

(Au refrain.)

V

« N' les croyez pas, ma mère,
Ce sont des médisants ;
Il vous fera grand'mère,
Avant qu'il soit un an. »

(Au refrain.)

VI

« Il vous fera grand'mère,
Avant qu'il soit un an. »
Et les gens de la noce
S'en vont tous en chantant.

(Au refrain.)

VII

Et les gens de la noce
S'en vont tous en chantant ;
N'y a qu' la pauvre mère,
Qui s'en va-t-en pleurant.

(Au refrain.)

Moderato.

Le pèr' marie sa fille. A l'âge de quinze ans La mère est par derrière Qui va en soupirant

Ah! m'n éfant Ah! m'n éfant Ah! m'n éfant m'n éfant m'n éfant Ah! Ah! Ah! m'n éfant

La mère est par derrière

Qui va en soupirant Qu'avez vous donc ma mère Qui vous chagrine tant Ah! m'n éfant Ah! m'n éfant Ah! m'n éfant m'n éfant m'n éfant Ah! Ah! Ah! m'n éfant